

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Actions exemplaires 2003

**Document réalisé par la DDAT
(Département de l'éducation et des formations artistiques et culturelles)
en concertation avec les Drac**

30 avril 2004

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Présentation par domaine..... | 4 |
| ALSACE | 7 |
| Rencontres scolaires départementales « Fais pas l'clown »..... | 8 |
| AQUITAINE | 10 |
| Jazz à Montségur..... | 11 |
| Troisième Forum du Regard – Éducation à l'image..... | 13 |
| Permis de Musée | 14 |
| AUVERGNE | 16 |
| Clermont musique | 17 |
| BOURGOGNE..... | 19 |
| Rendez-vous au jardin..... | 20 |
| Pôle national de ressources Patrimoine archéologique..... | 22 |
| Laboratoire paysage - architecture | 24 |
| BRETAGNE..... | 26 |
| Pôle régional de ressources Théâtre, spectacle et arts de la piste..... | 27 |
| Centre de ressources de l'écriture et des arts du livre | 28 |
| Fantastiques créateurs..... | 30 |
| CENTRE..... | 31 |
| Danse au cœur, partenaire culturel du lycée Marceau de Chartres..... | 32 |
| Passerelles des arts | 34 |
| Charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale du Loiret..... | 36 |
| CHAMPAGNE-ARDENNE..... | 38 |
| Parcours théâtral dans un jardin | 39 |
| Danse à l'école dans la Marne..... | 40 |
| Correspondances poétiques entre élèves et écrivains | 42 |
| L'école en piste - Une expérience pédagogique..... | 44 |
| FRANCHE-COMTÉ..... | 45 |
| Partenariat du centre chorégraphique national avec le lycée G. Cuvier à Montbéliard..... | 46 |
| GUADELOUPE..... | 48 |
| Les nuits du baobab..... | 49 |
| Projet pédagogique de la crèche de Rivière des Pères..... | 51 |
| Résidence d'un artiste béninois au lycée agricole de Baie-Mahault | 52 |
| Adoptez un jardin..... | 54 |
| GUYANE..... | 56 |
| La diversité culturelle à l'IUFM - Mieux apprécier l'autre à travers sa culture..... | 57 |
| ÎLE-DE-FRANCE..... | 59 |
| Musique à l'école à Fontenay-aux-Roses..... | 60 |
| Raconte-moi la Seine..... | 61 |
| Retranscription d'un appartement de Le Corbusier..... | 63 |
| Dispositif « École ouverte » à la Villette..... | 65 |
| Pôle national de ressources Image-Photographie | 67 |

| | |
|---|------------|
| LANGUEDOC-ROUSSILLON..... | 69 |
| Stratégie de renforcement des moyens alloués aux missions d’action éducative et culturelle des institutions | 70 |
| Résidence d’artistes vidéastes dans les lycées agricoles | 73 |
| Formation à la médiation artistique et culturelle à l’école d’architecture de Montpellier | 75 |
| Le ninESAdrome à l’école supérieure d’art de Perpignan | 77 |
| LIMOUSIN..... | 79 |
| Le jardin écolier | 80 |
| Activités du service éducatif du musée de Rochechouart..... | 82 |
| LORRAINE..... | 84 |
| La ville : images du réel, paysages réinventés..... | 85 |
| Des architectes dans les classes !..... | 87 |
| Ecriture et théâtre dans le département de la Meuse | 89 |
| Stage de formation dans un PLEA - Conduite de projets artistiques..... | 91 |
| Sensibilisation du public scolaire à l'architecture..... | 93 |
| MIDI-PYRÉNÉES..... | 95 |
| Résidence de la compagnie de théâtre « Parlez-Moi d’Amour »..... | 96 |
| Jumelage d'un centre d'art contemporain et d'une cité scolaire avec résidence d'artiste..... | 98 |
| NORD – PAS-DE-CALAIS..... | 100 |
| Résidence scolaire au Grand Mix..... | 101 |
| La 27 ^{ème} heure - Formation d'enseignants | 102 |
| BASSE-NORMANDIE..... | 103 |
| Jumelage entre la ZEP « Grâce de Dieu » et le musée de Normandie..... | 104 |
| Réseau académique de galeries d’art à vocation pédagogique | 105 |
| Convention entre la Drac et l’IUFM | 106 |
| PAYS DE LA LOIRE..... | 108 |
| Pôle national de ressources Théâtre à Angers | 109 |
| Le théâtre du campus universitaire de Nantes | 111 |
| PICARDIE | 113 |
| Rencontres - Une école du spectateur | 114 |
| POITOU-CHARENTES | 116 |
| Jumelage entre un collège et un Frac - Figures dressées : créatures..... | 117 |
| Sensibilisation à la mythologie grecque au collège de la Grande Garenne à Angoulême..... | 119 |
| PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR..... | 120 |
| Artistes au lycée à Marseille | 121 |
| Arts et sciences au service éducatif du musée Gassendi | 122 |
| LA RÉUNION..... | 123 |
| Sensibilisation à l’architecture | 124 |
| RHÔNE-ALPES | 125 |
| Adopter son patrimoine..... | 126 |
| Les Arts et les autres | 128 |
| Les actions d’éducation artistique du théâtre de la Renaissance à Oullins..... | 130 |
| Le centre national de ressources Petite Enfance..... | 132 |
| Une démarche de culture scientifique en collège | 134 |
| NOUVELLE-CALÉDONIE | 137 |
| Formation de musiciens intervenants à Nouméa..... | 138 |

Présentation par domaine

Le présent document répond à l'une des missions de l'administration centrale : faire connaître les actions les plus exemplaires de la politique menée par le ministère de la culture et de la communication, faire circuler les informations relatives à ces actions entre les Drac et contribuer à préparer la communication du ministre sur sa politique.

Ce document est constitué de 61 fiches présentant des « actions exemplaires » en matière d'éducation artistique et culturelle que les Drac ont portées à notre connaissance. Il est destiné aux Drac, aux services de l'administration centrale du ministère, au cabinet du ministre et au département de l'information et de la communication.

Ainsi sont présentées :

Dix actions dans le domaine du théâtre

Elles concernent l'activité du pôle national de ressources des Pays de la Loire auquel participe le Nouveau Théâtre d'Angers, et celle du pôle régional de ressources Théâtre, spectacle et arts de la piste en Bretagne. Sont également présentés plusieurs projets fédérateurs articulés à des résidences de compagnies théâtrales : les compagnies *Balazs Gera* en Lorraine, *Parlez-moi d'Amour* en Midi-Pyrénées, *Luk'M* en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou portés par des lycéens d'une option théâtre en Guadeloupe (« Les nuits du baobab »), ou un mouvement d'éducation populaire (FOL du Cher) en région Centre. Sont également évoqués le projet éducatif du théâtre d'Oullins, scène conventionnée en Rhône-Alpes, l'action de sensibilisation au théâtre antique que mène le théâtre d'Angoulême-Scène nationale avec un collège en ZEP en Poitou-Charentes, et l'activité du théâtre universitaire implanté sur le campus de l'université de Nantes en Pays de la Loire.

Huit actions dans le domaine de la musique

La charte des pratiques vocales et chorales du Loiret en région Centre, deux conventions « musique à l'école » avec les villes de Clermont-Ferrand (Auvergne) et Fontenay-aux-Roses (Île-de-France), une résidence « scolaire » au Grand Mix, scène de musiques actuelles de Tourcoing en Nord - Pas-de-Calais, un projet petite enfance avec une crèche de Guadeloupe, une action intégrée dans le programme « École ouverte » en Île-de-France en partenariat avec la Cité de la musique, la Cité des sciences et de l'industrie, le Parc de la Villette, une action d'initiation au jazz à Montségur en Aquitaine, le projet départemental de l'association Danse et Musique en Savoie, en Rhône-Alpes.

Sept actions dans le domaine des arts plastiques

Sont décrits le réseau académique de galeries d'art en Basse-Normandie, la formation à l'intervention en milieu scolaire intégrée dans le cursus de l'école territoriale d'art de Perpignan en Languedoc-Roussillon, un jumelage entre un centre d'art contemporain et une cité scolaire à Albi en Midi-Pyrénées, les interventions régulières du Frac Poitou-Charentes dans un collège d'Angoulême, une résidence d'artiste plasticien en lycée agricole en Guadeloupe, et d'artistes vidéastes en lycée agricole en Languedoc-Roussillon. Est également évoquée l'activité en milieu scolaire du Centre photographique d'Île-de-France.

Quatre actions dans le domaine de la danse

Sont décrits l'activité du centre chorégraphique national de Franche-Comté, partenaire de l'enseignement de la danse du lycée Georges Cuvier à Montbéliard, de l'association Danse au cœur, partenaire de l'enseignement de la danse du lycée Marceau de Chartres en région Centre, le programme « danse à l'école » (Créa-danse) conduit dans plusieurs écoles du département de la Marne en Champagne-Ardenne en partenariat avec Le Manège-Scène nationale de Reims et les compagnies chorégraphiques associées, « L'école du spectateur » mise en place par la compagnie chorégraphique ALIS dans le département de l'Aisne en Picardie.

Cinq actions en matière d'éducation à la lecture du paysage ou intégrées dans l'opération « Adoptez un jardin »

Sont évoqués l'action du centre d'art contemporain de Vassivière en Limousin, plusieurs actions « Adoptez un jardin » en Guadeloupe, Champagne-Ardenne, Bourgogne et un projet « paysage-architecture » à Chalon-sur-Saône en Bourgogne.

Cinq actions d'éducation à l'architecture

Et notamment la retranscription d'un appartement de Le Corbusier dans la galerie de la future Cité de l'architecture et du patrimoine en Île-de-France, mais aussi le module de formation à la médiation artistique et culturelle à l'école d'architecture de Montpellier en Languedoc-Roussillon, l'action de l'école d'architecture de Nancy en direction des scolaires en Lorraine et les opérations d'initiation à l'architecture conduites par le CAUE de Moselle en Lorraine et celui de la Réunion.

Quatre actions dans le domaine des musées

L'opération « Permis de musée » en Aquitaine (fiche établie par la DMF), la convention de la ZEP Grâce de Dieu à Caen avec le musée de Normandie en Basse-Normandie, l'activité des services éducatifs du musée départemental de Rochechouart en Limousin, et du musée Gassendi à Digne-les-Bains en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Trois actions dans le domaine du livre et de la lecture

En Bretagne, l'activité du centre de ressources de l'écriture et des arts du livre de Saint-Brieuc et l'opération « Fantastiques créateurs » (littérature et arts plastiques) dans les lycées professionnels et les correspondances poétiques entre écrivains et élèves par le canal des nouvelles technologies en Champagne-Ardenne.

Deux actions dans le domaine du cirque

Les rencontres scolaires départementales « Fais pas l'clown » en Alsace et l'opération « L'école en piste » pilotée par le centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, en Champagne-Ardenne.

Deux actions dans le domaine de l'éducation à l'image

L'activité du pôle régional de ressources d'Aquitaine et une formation de formateurs en audiovisuel en Lorraine (masterclass d'un réalisateur à destination d'enseignants et de vidéastes lorrains).

Deux actions dans le domaine du patrimoine

La convention « Adopter son patrimoine » avec le département de l'Ain en Rhône-Alpes et la présentation de l'activité du PNR patrimoine archéologique de Bibracte en Bourgogne.

Un exemple d'intervention dans le champ de la culture scientifique technique et industrielle à Saint-Étienne en Rhône-Alpes.

Une action pluridisciplinaire impliquant les services d'archives en Île-de-France, « Raconte-moi la Seine ».

Cinq actions de formation d'enseignants

La convention Drac-IUFM de Basse-Normandie, le programme de formation à la diversité culturelle en Guyane, la formation de musiciens intervenants en Nouvelle-Calédonie, le stage de formation à la conduite de projets artistiques intégré dans le PLEA de Bar-le-Duc en Lorraine, l'opération dite de la « 27ème heure » en Nord - Pas-de-Calais.

Deux notes de présentation générale

L'une concernant l'action du Centre national de ressources Enfance Art et langages de la ville de Lyon en Rhône-Alpes, et l'autre, la stratégie adoptée par la Drac Languedoc-Roussillon pour renforcer l'intervention des structures artistiques et culturelles dans le champ de l'éducation artistique.

ALSACE

Rencontres scolaires départementales « Fais pas l'clown »

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| Département | Bas-Rhin |
| Commune | Strasbourg |
| Structure | « Graine de Cirque » |
| Domaine artistique et culturel | Arts circassiens |

Description

Les rencontres scolaires départementales « Fais pas l'clown » ont pour but de faire se rencontrer les élèves et les enseignants qui pratiquent les arts du cirque en temps scolaire.

L'association « Graine de Cirque » a implanté son chapiteau au Parc du Rhin à Strasbourg pour créer un espace susceptible de fédérer les divers acteurs des arts du cirque. « Graine de cirque » agit en concertation avec d'autres acteurs du cirque en Alsace et particulièrement avec le pôle de ressources d'Obernai, en mettant l'accent sur l'action artistique, en accueillant des créations en cours, en ouvrant ses chapiteaux, et en favorisant les échanges techniques et artistiques avec les enfants des écoles ou les enseignants.

Depuis 12 ans, des projets cirque en milieu scolaire sont menés dans le département. Ces dernières années, le nombre de classes intéressées par les arts du cirque est passé de 55 en 2000-2001 à plus d'une soixantaine en 2002-2003.

Cet engouement pour les arts du cirque a été renforcé par le dispositif des classes à Pac.

Avril 2003 a été marqué par les troisièmes rencontres « Arts du Cirque » en milieu scolaire, réunissant 17 classes. Elles se sont déroulées sur deux demi-journées (28 et 29 avril 2003) avec plus de 500 élèves accueillis. Les classes étaient tour à tour actrices, présentant une production collective sur le thème « Rythmes et sons », puis spectatrices, assistant aux présentations des autres classes.

À la fin de chaque demi-journée, une troupe d'artistes professionnels a présenté un spectacle. Une soirée avec le président de la fédération française des écoles de cirque, des artistes et des enseignants du 1^{er} degré, a conclu ces rencontres le 3 mai 2003 à Obernai dans le cadre du festival « Pisteurs d'Étoiles ».

Deux à quatre classes sont intervenues au cours de cette soirée pour une production plastique et musicale.

Public : élèves des écoles primaires inscrits dans un projet cirque (classe à Pac-Atelier-Acmisa).

Opérateur principal : « Graine de Cirque ».

Partenaires : Inspection académique du Bas-Rhin, Drac Alsace, ville de Strasbourg.

Financement : 8 500 €, dont participation Drac : 3 100 €.

Période d'activité : toute l'année 2003.

Contact : Pierre Bertrand, conseiller pédagogique départemental EPS, Inspection académique, tél. : 03 88 45 92 71.

Suivi Drac : Micheline Debus, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Alsace, tél. : 03 88 15 57 10.

AQUITAINE

Jazz à Montségur

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Gironde |
| Commune | Montségur |
| Structure | Office montségurais de la culture et des loisirs |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Présentation

L'Office montségurais de la culture et des loisirs (OMCL), maître d'œuvre de ce projet, développe ses actions culturelles notamment dans le pays du Haut-Entre-deux-Mers (situé en secteur essentiellement rural). L'un des enjeux majeurs est de sensibiliser tous les publics à toutes les formes du jazz par différents vecteurs : festivals (24 heures du Swing dès 1990, Jazz en Bastide en 1996), pratique musicale (ateliers, stages, Big band, chorale des collègues), conférences.

Depuis la rentrée 2002, grâce aux efforts conjoints des différents partenaires, une « classe jazz » a été créée au collège Eléonore de Provence de Montségur permettant aux élèves de suivre un enseignement spécifique. Les autres élèves n'appartenant pas à cette classe bénéficient néanmoins d'actions de sensibilisation et d'interventions relatives à ce répertoire et ont la possibilité d'accéder à une pratique musicale dans les ateliers.

Description

À l'école primaire : en concertation avec l'équipe pédagogique, la chanteuse Carole Simon a conduit deux projets d'initiation au jazz vocal, avec comme objectifs :

- pour les élèves du cycle 2 : la justesse du chant et le contrôle à l'oreille, la mobilisation des habitudes corporelles liées au chant, l'écoute des autres, la traduction des productions sonores sous forme de représentation graphique ou corporelle, l'expression dansée personnelle ou collective liée à la perception sensorielle de la musique ;
- pour les élèves du cycle 3 : le contrôle de la voix et l'attitude corporelle liée au chant, la tenue de la voix et de sa place en formation chorale, le rôle de l'accompagnement vocal, le développement de l'esprit critique face à une réalisation dansée et chantée en étant acteur et spectateur.

La classe jazz au collège de Montségur : en plus des enseignements obligatoires, des intervenants professionnels dispensent aux élèves quatre heures et demie de cours par semaine autour de la pratique instrumentale et du jazz : atelier Big band, jazz vocal, histoire du jazz, solfège, lecture chantée.

Ces cours ont permis la constitution d'un répertoire, la découverte de l'expérience de la scène pendant les concerts et les manifestations organisés par l'OMCL, des rencontres avec des artistes de jazz (B. Lubat) pour partager une vision de la musique.

Public : élèves de l'école primaire et du collège Éléonore de Provence de Montségur, musiciens amateurs et tout public.

Opérateur principal : office montségurais de la culture et des loisirs, 46 rue St Jean 33580 Montségur, www.swing-montsegur.com

Partenaires : Drac, Rectorat, Conseil régional, Conseil général de la Gironde, IDDAC, Ligue 33, ville de Montségur.

Financement : 15 526 € , dont financement Drac : 5 000 €.

Période d'activité : année scolaire 2002-2003.

Contact : Pascal Deliac, coordonnateur culturel à l'OMCL, tél. : 05 56 61 82 91.

Suivi Drac : Joachim Moralès, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Aquitaine, tél. : 05 57 95 01 57.

Troisième Forum du Regard – Éducation à l'image

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Département | Gironde |
| Commune | Pessac |
| Structure | Pôle régional d'éducation à l'image |
| Domaine artistique et culturel | Cinéma |

Description

Le Forum du Regard, qui s'est déroulé à Pessac (communauté urbaine de Bordeaux) du 31 mars au 2 avril 2004, a été conçu comme le troisième rendez-vous proposé aux acteurs de l'éducation à l'image en Aquitaine, avec une série de rencontres de réflexion, afin de consolider et alimenter un véritable réseau d'opérateurs. Les principaux objectifs de ce forum étaient de réunir tous les acteurs de l'éducation à l'image en Aquitaine (personnels de l'Éducation nationale, responsables de structures d'animation, exploitants de salles de cinéma, élus) et de susciter le débat et l'échange autour de la thématique centrale «jeunes publics, un nouvel enjeu artistique culturel et économique».

Public : acteurs de l'éducation à l'image en Aquitaine et au niveau national, élus, exploitants de salles, associations.

Opérateur principal : cinéma Jean Eustache à Pessac.

Partenaires : Médiathèque de Camponac.

Financement : ville de Pessac, Conseil régional, Drac, Inspection académique, Rectorat.

Période d'activité : mars-avril 2004.

Contact : François Aymé, tél. : 05 56 46 00 96, cine.eustache@wanadoo.fr

Suivi : Joachim Morales, conseiller pour l'éducation artistique, Jean-François Sibers conseiller pour le patrimoine écrit, l'audiovisuel, le cinéma et la numérisation, Drac Aquitaine, tél. : 05 57 95 01 77.

Permis de Musée

| | |
|---------------------------------------|--|
| Communes | Les communes du Lot-et-Garonne |
| Département | Lot-et-Garonne |
| Structure | Service du patrimoine culturel du Lot et Garonne |
| Domaine artistique et culturel | Musées |

Description

Le Conseil général signe depuis 1997 une convention annuelle avec l'Inspection académique, qui concerne les enfants de la maternelle au lycée et propose une série de parcours thématiques gratuits autour des onze musées et sites du réseau situés en zone rurale : Mézin, Nérac, Agen, Monsempron-Libos, Monflanquin, Sauveterre-la-Lémance, Lacapelle-Biron, Sainte-Bazaille, Allemans-du-Dropt, Duras.

Les parcours fondamentaux sont liés à l'archéologie, au patrimoine industriel, historique (médiéval, Renaissance, XVIIIème...) ainsi qu'à l'art contemporain.

Des thématiques annuelles permettent de renouveler les approches et sont développées dans le cadre de partenariats pluriannuels avec, depuis 2002, le CAPC (centre d'arts plastiques contemporains) et le centre Georges Pompidou, antérieurement avec le Parc de la Villette en 1999-2001. Les « matériaux de l'art » et le « design » ont été choisis pour l'année 2003-2004 par l'ensemble des musées partenaires.

Les responsables chargés de l'accueil du jeune public dans les musées bénéficient d'une formation préalable.

Cette formation consiste en réunions sur le terrain destinées à valoriser au mieux les collections, à donner cadre et cohérence au projet et à permettre les échanges, la cohésion du réseau et des partenaires de ce programme départemental intitulé « Permis de musée ».

« L'invention des matériaux de l'art »

Ce projet prend appui sur une série d'animations et d'ateliers à destination du public familial, imaginés par les responsables des musées, avec le soutien de l'équipe du CAPC-musée d'art contemporain de Bordeaux. Un partenariat avec la chaîne Arte a permis d'organiser des rencontres parents/enfants autour de la projection gratuite de plusieurs films de la série « Palettes », choisis en lien avec les contenus des musées et le thème des matériaux.

Parallèlement, la création d'une mallette pédagogique par le CAPC sur les matériaux de l'art (classés selon quatre catégories : minéral, végétal, animal et artificiel), associe les professeurs (stagiaires de l'IUFM d'Agen, option patrimoine) à des projets menés par des classes et des musées autour de ce thème.

« Tournez Design »

Le projet « Tournez Design » (2003-2004) est un programme d'actions, de rencontres et de manifestations visant à faire connaître le design au public scolaire et familial. À

partir des collections des musées et d'une réflexion sur l'objet (de l'objet de musée à l'objet de la vie quotidienne), des objets contemporains sont réalisés et ensuite exposés. L'intervention de Corinne Rozental, chef de projet-design à la direction de l'action éducative et des publics du centre Pompidou, a permis la mise en œuvre d'actions spécifiques pour chaque musée, la mobilisation de nouveaux partenaires dont le Craft (centre de recherche des arts du feu et de la terre) de Limoges, et la participation d'artistes tels que Nestor Perkal et Matali Crasset.

Public : élèves des écoles du département en temps et hors temps scolaire, enfants avec leurs familles (propositions ciblées pour les 2-5 ans et les 6-10 ans).

Opérateur principal : service du patrimoine culturel du Lot-et-Garonne.

Partenaires : CAPC de Bordeaux, pour « l'invention des matériaux de l'art » ; centre Georges Pompidou pour le design, Inspection académique et IUFM.

Financement : Conseil général 45 000 €, Drac 15 000 €, mécénat 2 287 €.

Périodes d'activité : 2003, 2004, 2005.

Contact : Valérie Parickmiller-Duguet, conservateur départemental au service du patrimoine culturel, tél. : 05 53 69 45 09, permisdemusee@cg47.fr

Suivi Drac : Joachim Morales, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Aquitaine, tél. : 05 57 95 01 57.

AUVERGNE

Clermont musique

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Département | Puy-de-Dôme |
| Commune | Clermont-Ferrand |
| Structure | CNR |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Description

« Clermont musique » est un projet partenarial initié en 1997 par le ministère de la culture et celui de l'éducation nationale qui ont choisi la ville de Clermont-Ferrand (où la collaboration du conservatoire national de région avec les écoles primaires existe depuis de nombreuses années) comme site expérimental. Il a pour objectif la mise en place d'un enseignement musical de qualité dans les écoles élémentaires.

La participation du ministère de la culture s'est traduite dès 1997 par une subvention annuelle de 45 735 €, qui a permis la création de quatre nouveaux postes de Dumistes et de quelques heures de coordination.

Au terme de cinq années de fonctionnement, le groupe de pilotage a souhaité rappeler les principes qui ont présidé à la mise en place de ce dispositif et en redéfinir les modalités d'organisation et de fonctionnement :

- ☐ la collaboration des équipes enseignantes des écoles élémentaires et des musiciens intervenants du CNR est inscrite pour trois ans dans le volet culturel et artistique des projets d'école. La continuité de l'enseignement musical est assurée durant toute la scolarité élémentaire pour l'ensemble des élèves. Cette éducation musicale partagée est définie en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale ;
- ☐ le suivi des projets est effectué conjointement par des représentants de l'Éducation nationale et de la ville de Clermont-Ferrand ;
- ☐ l'organisation et la validation du projet sont soumises à une commission composée de membres de l'Éducation nationale et du CNR (représentant la ville) ;
- ☐ la présence des enseignants est réaffirmée comme obligatoire lors des interventions de façon à faire le lien avec les autres disciplines ;
- ☐ les pratiques chorales et vocales sont au cœur du dispositif ;
- ☐ une enveloppe horaire globale variant d'une à quatre demi-journées par semaine est attribuée aux écoles en fonction du nombre de classes et de l'existence d'un projet musical proposé ou non par l'école.

Le nombre total de classes maternelles et primaires bénéficiant du dispositif s'élève en 2002-2003 à 293 classes. On constate une nette progression des classes concernées, puisqu'elles passent de 81 en 1998-1999 à 161 en 2003-2004.

Public : l'ensemble des élèves de 57 classes de maternelle (moyenne et grande section) et de 236 classes élémentaires de Clermont-Ferrand.

Opérateur principal : CNR de Clermont-Ferrand.

Partenaires : comité de pilotage composé de représentants de la ville et du CNR, de l'Éducation nationale (IA, IUFM, CPEM) et de la Drac.

Financement : convention triennale Ville-État signée en 1998 (45 735 € annuels de la part de chaque signataire). Depuis 2002, la subvention de l'État au CNR est intégrée au fonctionnement et pérennisée.

Période d'activité : année scolaire.

Contact : Gérard Cogne, directeur du CNR, tél. : 04 73 91 43 64.

Suivi Drac : Philippe Bucherer, conseiller pour la musique, Drac Auvergne, tél. : 04 73 41 27 60.

BOURGOGNE

Rendez-vous au jardin

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Nièvre |
| Communes | Chatenay-Saint-Imbert, Tammay-en-Bazols, La Chapelle-Saint-André, Nevers |
| Structure | CAUE |
| Domaine artistique et culturel | Architecture et environnement |

Description

Cette démarche initiée par le ministère de la culture et de la communication et relayée en Bourgogne par la Drac ainsi que par l'Inspection académique (action « jardin d'école ») est animée gratuitement depuis l'année scolaire 2000-2001 au sein de quatre écoles primaires par une paysagiste du C.A.U.E. ainsi que par des paysagistes D.P.L.G, extérieurs. Ce dispositif fédérateur permet, durant l'année scolaire 2003-2004, de relier plusieurs thèmes développés par le CAUE :

- recherche sur le patrimoine des parcs de la Nièvre dessinés par le paysagiste Paul de Lavenne de Choulot (1794-1864) ;
- réflexion sur la demande sociale de fleurissement (en partenariat avec le comité départemental du tourisme) ;
- organisation de « lectures des paysages » et de séances sur le thème du jardin (« jardin d'école ») en direction des scolaires ;
- interventions au sein des stages IUFM sur le thème du jardin d'école ;
- relais concret entre paysagistes DPLG et maîtres d'ouvrage ;
- participation de jardiniers bénévoles passionnés intervenant jusqu'ici exclusivement au sein de leurs propres jardins.

Un programme en quatre étapes

- visites de jardins ouverts au public et, parallèlement, de parcs dessinés par Choulot accompagnées d'une initiation à la démarche artistique de ce créateur (parcs ruraux généralement peu fleuris et non ouverts au public) ;
- rencontres privilégiées des élèves avec des jardiniers dans leur propre jardin et travaux de jardinage sous leur direction ;
- travaux pratiques en classe en relation avec d'autres domaines d'enseignement : arts plastiques, histoire, français, géométrie... ;
- interventions au sein des parcs Choulot « adoptés » et dans les écoles (carrés de pleine terre ou jardinières).

Le déroulement « type » du programme

Durant l'année scolaire, chaque enfant dispose d'un « carnet de route » (papier de qualité), d'une mine de plomb et de pastels afin de noter le maximum d'impressions plastiques et de détails.

L'exposition, en juin, de l'ensemble de ces carnets ainsi que la réalisation d'une affiche synthétique, peuvent être envisagées.

Le programme se déroule à raison d'une journée ou d'une demie-journée par mois avec les élèves, soit 11 séances d'une journée ou d'une demie-journée pour chacune des classes selon le schéma suivant :

- une intervention plastique au sein du Parc Choulot par des plantations de vivaces, ou par des installations plus ou moins éphémères,
- une réalisation d'un ou plusieurs massifs de fleurs à l'école,
- une exposition des travaux réalisés en classe (maquettes, collages, collections et carnets de route),
- une mise en forme d'un contenu pour la réalisation d'un CD Rom sur ce projet.

Public : en 2003-2004 six classes d'écoles maternelles et primaires : Chantenay-St Imbert, Tammay-en-Bazols, La Chapelle-St André, trois classes d'écoles de Nevers : Mouësse, André Cloix, la Rotonde.

Opérateur principal : CAUE.

Partenaires : Drac, Conseil général de la Nièvre (mission pour le développement des arts et de la culture (Denis Pellet-Many), Inspection académique (secteur Nevers-Château-Chinon), communautés de communes ou mairies.

Financement : budget global (dont mise à disposition du personnel CAUE et Inspections académiques) : 9 600 €, participation Drac et Conseil général (CLEA) : 6 000 €, prise en charge des montants restants par les communes ou les communautés de communes concernées, soit environ 600 € par classe.

Période d'activité : 2003-2004.

Suivi Drac : Christine Diffembach, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Bourgogne, tél. : 03 80 68 50 63.

Pôle national de ressources Patrimoine archéologique

Structure PNR de Bibracte

Domaine artistique et culturel Patrimoine archéologique

Description

Le PNR sur le patrimoine archéologique du Mont-Beuvray avait été l'initiateur des journées de coordination des différents PNR Patrimoine en mai 2002. Ces journées avaient permis de définir les objectifs généraux de ces pôles : centres de formation pour les enseignants, pôles de ressource documentaire, centres d'action et de prospectives, lieux de réflexion et d'expertise pédagogique, centres d'édition multi-support.

Dans ce cadre national, Bibracte a mené en 2002-2003 des actions de formation initiale et continue pour les enseignants, a développé la documentation et les ressources pédagogiques en collaboration avec le CRDP de Bourgogne et s'est tout particulièrement employé à mener des actions de recherches prospectives dans le domaine de la valorisation de l'archéologie et des pratiques de la démarche archéologique à des fins éducatives.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le thème du séminaire intitulé *L'archéologie, une ressource sous-exploitée dans les manuels scolaires ?* avec pour triple objectif :

- d'étudier les rapports entre histoire et archéologie dans l'enseignement scolaire,
- d'évaluer la vitesse d'intégration des résultats de la recherche dans l'enseignement,
- d'apprécier les pistes pédagogiques explorées à partir de la démarche archéologique.

Les participants ont mené une réflexion sur la place réelle qu'occupent l'archéologie et l'actualité de la recherche dans un échantillon représentatif de manuels scolaires (histoire et autres disciplines) en usage dans les écoles primaires, les collèges et les lycées.

Au-delà de l'analyse des manuels scolaires, un atelier a été consacré aux interrogations des enseignants perdus dans la jungle de l'Internet, « où tout se vaut » et il a proposé des filtres pour trier les informations qui circulent sans garde-fous.

De ces journées sont issues différentes pistes de réflexion :

- pour les enseignants, sur l'utilisation de l'archéologie dans les différentes disciplines d'enseignement,
- pour les élèves qui, à travers la démarche archéologique, pourraient mettre en pratique leurs acquis dans les différentes matières,
- pour l'archéologie : quelle utilisation historiographique de l'archéologie ? Comment faire passer des idées simples en direction des auteurs et des éditeurs, mais aussi auprès des archéologues eux-mêmes (qui doivent communiquer leurs résultats) ?

Ce premier séminaire a permis d'établir un état des lieux des outils mis à disposition des scolaires.

En mai 2004, un deuxième séminaire s'est tenu sur le thème : « Archéologie et transmission des savoirs », qui a permis d'aborder l'archéologie, son enseignement et sa

médiation par le biais de conférences thématiques et de communications traitant de l'actualité de la recherche.

Les ateliers ont porté sur les technologies anciennes, l'environnement et l'archéologie, l'architecture et l'urbanisme, l'ethnologie et l'archéologie. Les participants avaient pour mission de proposer des méthodes, des supports et des activités pour intégrer ces nouveaux savoirs dans leurs actions de médiation et de transmission.

Public : enseignants, universitaires, archéologues, personnels des services éducatifs de musée, public issu des structures culturelles ou des collectivités territoriales.

Opérateur principal : musée de Bibracte.

Partenaires : Drac, Rectorat, CRDP, IUFM.

Période d'activité : toute l'année.

Contact : Vincent Guichard, musée de Bibracte, centre archéologique du Mont-Beuvray 58370 Glux-en-Glenne, info@bibracte.fr

Suivi Drac : Christine Diffembach, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Bourgogne, tél. : 03 80 68 50 63.

Laboratoire paysage - architecture

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Saône-et-Loire |
| Commune | Chalon-sur-Saône |
| Domaine artistique et culturel | Pluridisciplinaire (architecture, paysage urbain et jardin, arts plastiques, danse et théâtre) |

Description

Avec le service d'action culturelle de l'Inspection académique de Saône-et-Loire, la Drac a monté un projet « paysage-architecture » avec trois classes de deux écoles élémentaires de Chalon.

Cette action a pour but de conduire un projet fédérateur autour du jardin et de l'espace public et de repérer les possibilités et les limites qu'offre ce support dans le cadre des programmes scolaires.

L'objet d'étude est le jardin public - Parc aux biches - voisin des écoles. Les dominantes artistiques en sont les arts plastiques (plasticienne, Alison Reed), ainsi que la danse et le théâtre d'objets (comédien, Cédric Touzet, jongleur et metteur en scène, Hervé Duca).

Le marionnettiste et le jongleur interviennent auprès de leur groupe à raison d'une séance de deux heures chaque quinzaine. La plasticienne intervient de façon ponctuelle avant de travailler de façon plus régulière. Les artistes se concertent régulièrement pour travailler la mise en espace.

Chaque classe mène un travail spécifique :

Classe 1 : travail sur les mouvements, les parcours au jardin ; jeux et déplacements dans le jardin, observation, gestuelle et mouvements dansés, transformation/transposition , manipulations et jonglage, construction du parcours.

Classe 2 : l'espace et la trace humaine : repérage des espaces à investir, à transformer en laissant des traces, en créant des installations qui donnent du sens au parcours, observation des rythmes du jardin.

Classe 3 : les objets, le mobilier urbain, les objets comme personnages du jardin : création de personnages à partir d'éléments naturels, manipulation et installation de ces personnages au jardin.

Ces trois classes se retrouvent pour une dernière séance commune lors de l'opération « Rendez-vous au jardin ».

Les intervenants culturels apportent leurs témoignages pendant la semaine de sensibilisation organisée à Dijon au printemps 2004 par l'association des architectes (opération montée avec Max Boisrobert, conseiller en architecture).

Public : trois classes de deux écoles élémentaires de Chalon (CM2 école des Charreaux, CE1 et CE2 école de l'Est).

Opérateur principal : service d'action culturelle de l'Inspection académique de Saône-et-Loire.

Partenaires : Drac, Inspection académique, ville de Chalon.

Financement : budget total 3 650 €. (Inspection académique 1 300 €, Drac 950 €, ville de Chalon 1 400 €).

Période d'activité : de janvier à fin mai 2004.

Contact : Jocelyne Jault, chargée de mission culture premier degré à l'Inspection académique de Saône-et-Loire, tél. : 03 85 22 55 19 et 06 07 35 15 66 - CMD1-ACT.CULTUR@wanadoo.fr

Suivi Drac : Christine Diffembach, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Bourgogne, tél. : 03 80 68 50 63.

BRETAGNE

Pôle régional de ressources Théâtre, spectacle et arts de la piste

Structure Onze structures théâtrales partenaires

Domaine artistique et culturel Théâtre

Description

Le pôle régional de ressources « Théâtre, spectacle et arts de la piste » constitue un exemple abouti et original de pôle régional. Il est composé de la Drac et du Rectorat, du CRDP, de l'IUFM et de onze structures théâtrales. Un protocole de coopération pluriannuel (2003-2005) définit le cadre de ce partenariat.

Le pôle relaye au niveau régional les grands objectifs des pôles nationaux de ressources en matière de formation initiale et continue des enseignants, artistes et professionnels de la culture, de documentation et de production de ressources pédagogiques, d'animation d'un réseau de personnes-ressources.

Il a pour vocation de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle et de contribuer à la recherche d'une répartition équilibrée de l'offre d'éducation artistique. L'organisation de formations à destination des enseignants ou des artistes et professionnels de la culture de la région permet un réinvestissement sur le terrain beaucoup plus direct que dans le cas de formations nationales.

Public : enseignants et autres personnels de l'Éducation nationale ; artistes et professionnels de la culture.

Opérateurs : CRDP, IUFM, 11 structures théâtrales : Théâtre de Cornouaille, scène nationale (Quimper) ; Très Tôt Théâtre (Quimper) ; Théâtre de l'Entresort, compagnie conventionnée (Morlaix) ; Le Quartz, scène nationale (Brest) ; La Maison du théâtre (Brest) ; Théâtre de Folle pensée, compagnie conventionnée (Saint-Brieuc) ; Le Carré magique, scène conventionnée (Lannion) ; Théâtre national de Bretagne, centre européen de création théâtrale et chorégraphique (Rennes) ; centre culturel l'Aire libre, scène conventionnée (Saint-Jacques-de-la-Lande) ; centre dramatique de Bretagne-théâtre de Lorient, centre dramatique national (Lorient) ; Bouffou Théâtre, compagnie conventionnée (Hennebont).

Partenaires : Drac, Rectorat.

Financement : Drac, Rectorat.

Période d'activité : 2002-2005.

Contact et suivi : Bernard Le Doze, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Bretagne, tél. : 02 99 29 67 67.

Centre de ressources de l'écriture et des arts du livre

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Côtes-d'Armor |
| Commune | Saint-Brieuc |
| Structure | Centre de ressources de l'écriture et des arts du livre (CREAL) |
| Domaine artistique et culturel | Écriture et arts du livre |

Description

Le centre de ressources de l'écriture et des arts du livre a été créé en 1997 par des acteurs culturels de Bretagne qui souhaitent aborder l'écriture dans sa dimension tant pédagogique qu'artistique. Cette structure est établie dans la Maison Louis Guilloux à Saint-Brieuc.

Les objectifs :

- ☐ collecter sur un même lieu les productions liées à l'écriture et aux arts du livre, réalisées dans le cadre d'un projet mené avec un artiste. Les réseaux d'information auprès de différents relais (bibliothèques départementales de prêt, professeurs-relais de l'Éducation nationale, conseillers pédagogiques, IEN, DAAC...) permettent d'atteindre cet objectif ;
- ☐ mettre ces productions à disposition du public par l'analyse documentaire, la conception d'expositions, l'animation d'un site multimédia ;
- ☐ organiser des formations permettant une réflexion sur les ateliers d'écriture et des arts du livre, en s'appuyant sur les démarches et les productions : en 2002-2003, six stages ont été organisés en partenariat avec l'IUFM, la Jeunesse et les Sports, le CNFPT, la DAAC, la Ligue de l'enseignement ;
- ☐ explorer les travaux de recherche pour étudier la complémentarité de l'écriture et des arts du livre ;
- ☐ constituer un corpus théorique de référence ;
- ☐ aider au montage de projets d'écriture par l'aide à la conception des volets pédagogiques et artistiques des projets d'écriture et par la mise en relation des établissements scolaires, des bibliothèques, des associations, avec des intervenants répondant aux critères artistiques et pédagogiques du projet : en 2002-2003, le Creal a contribué à la mise en place de 34 classes à Pac en relation avec la charte des auteurs et illustrateurs de jeunesse ;
- ☐ participer à la dynamisation d'un réseau national des lieux permanents d'écriture.

Concrètement, le Creal permet de diffuser deux types d'informations :

- ☐ celles concernant des intervenants de tous champs artistiques liés à l'écriture et aux arts du livre.

Au-delà d'un répertoire d'intervenants, le Creal a constitué une base de données à partir d'expériences de terrain dont il lui a été rendu compte. Pour chaque artiste, une fiche mentionne le type d'intervention, le public concerné, les champs artistiques couverts, et aussi des données très concrètes : disponibilités et coût d'intervention.

☐ celles concernant les réalisations produites en atelier et collectées auprès des structures qui montent des projets d'écriture, des intervenants eux-mêmes ou des opérateurs culturels.

Les productions sont analysées, informatisées et peuvent ainsi servir de base de travail pour des créations d'expositions traitant d'un thème particulier, des sessions de formation, des travaux de réflexion et/ou de recherche menés par des enseignants, des médiateurs culturels ou des artistes.

Public : tout public.

Opérateur : centre de ressources de l'écriture et des arts du livre.

Partenaires : Drac de Bretagne, Rectorat, Conseil général des Côtes-d'Armor, ville de Saint-Brieuc, Conseil régional, fédération des œuvres laïques des Côtes-d'Armor.

Opérateur principal : Creal, 13 rue Lavoisier, 22000 Saint-Brieuc.

Financement : Drac 2 500 €, subventions des partenaires et produits des formations.

Période d'activité : annuelle.

Contact et suivi : Patrick Cutté, Soazig Landrien, Aude Oster, Isabelle Uguen
tél./fax. : 02 96 62 37 49, creal.22@wanadoo.fr, <http://www.creal22.net>

Suivi Drac : Bernard Le Doze, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Bretagne,
tél. : 02 99 29 67 82.

Fantastiques créateurs

| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Département | Les quatre départements de Bretagne |
| Structure | CRDP Bretagne |
| Domaine artistique | Littérature et arts plastiques |

Description

Cette action, destinée exclusivement aux élèves des lycées professionnels et techniques des quatre départements et des classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) de collèges de l'académie de Rennes, existe depuis six ans. Elle consiste, à partir de la lecture d'un roman ou d'une nouvelle fantastique, à créer une œuvre plastique dans la spécialité professionnelle des élèves.

Ce dispositif a deux objectifs :

- inciter à la lecture des élèves qui n'ont, a priori, pas d'attrance pour cet exercice ;
- mettre en lumière le travail et les compétences des élèves de filières souvent insuffisamment valorisées.

Une bibliographie soigneusement sélectionnée est proposée aux établissements en début d'année scolaire. À mesure que les élèves, après avoir choisi les ouvrages qui les intéressent, progressent dans la conception et l'élaboration de l'objet fantastique à construire, les auteurs et les plasticiens sont invités à accompagner leur travail et à les rencontrer.

Public : élèves des lycées professionnels et techniques et des classes de SEGPA de collèges.

Opérateur principal : le CRDP de Bretagne.

Partenaires : Drac et Conseil régional, Conseils généraux des quatre départements, Rectorat, CRDP.

Financement : budget total : 24 800 € dont Drac : 1 700 €.

Période d'activité : action reconduite chaque année (7^{ème} édition en 2004), phase active dès le second trimestre de l'année scolaire, phase finale et remise des prix au mois de mai.

Contact : Jean-Pierre Gabrielli, directeur du CRDP de Bretagne, 94 rue d'Antrain, Rennes 35706 Cedex.

Suivi Drac : Bernard Le Doze, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Bretagne, tél. : 02 99 29 67 82

CENTRE

Danse au cœur, partenaire culturel du lycée Marceau de Chartres

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| Ville | Chartres |
| Structure | Association « Danse au cœur » |
| Domaine artistique et culturel | Danse |

Description

L'enseignement de la danse au lycée fait l'objet d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture et de la communication. Chaque lycée proposant la danse comme enseignement de spécialité doit avoir un partenaire culturel. À Chartres, Danse au cœur, association culturelle habilitée par ces deux ministères, est le partenaire culturel du lycée Marceau.

Le partenariat s'exprime à travers :

- ☐ une concertation fréquente pour l'élaboration des objectifs et des contenus d'enseignement et pour les bilans de fin d'année, avec l'équipe pédagogique interne à l'établissement (professeurs de danse, de musique et d'arts plastiques) ;
- ☐ une programmation commune des ateliers et des spectacles ;
- ☐ une collaboration à l'évaluation de l'option facultative (constitution des jurys, élaboration des sujets d'improvisation et des critères d'évaluation en relation avec les critères spécifiés dans les programmes) ;
- ☐ des ateliers chorégraphiques avec des artistes des ateliers de Danse au cœur.

La rencontre avec des artistes et des œuvres

Les ateliers artistiques en classe de seconde, première et terminale ont concerné en 2002-2003 des chorégraphes (Cunningham, Nadj, Montalvo-Hervieu, Odile Duboc, Nikolaïs), des œuvres (*Giselle*, *Walzer*, *Le lac des cygnes*, *So Schnell*, *L'après-midi d'un faune*), des périodes ou des mouvements (danse moderne américaine après 1945, danses urbaines et ethniques, la relation danse/théâtre...).

La relation aux œuvres et aux pièces chorégraphiques

Danse au cœur fait de l'accès aux œuvres l'élément fondateur du projet et vise à compenser les inégalités en organisant les *Chorébus*, déplacements vers les lieux de diffusion locaux, régionaux et nationaux (Paris, Orléans et Tours). 400 places à tarif négocié dans les grandes scènes de diffusion de la danse contemporaine sont proposées aux élèves du lycée et au public d'Eure-et-Loir. Des « paroles de danse » sont programmées dans les lieux de la ville : en 2003-2004, *Danse, histoire et politique* par Bernard Rémy (Cinémathèque de la danse), *On n'est pas des marques de vélo*, projeté en présence du réalisateur Jean-Pierre Thorn et démonstration de Hip-Hop, *Traversée d'une œuvre* avec Odile Duboc.

L'information et la documentation

Le centre de documentation de Danse au cœur met à la disposition des enseignants, des artistes, des élèves concernés par cet enseignement, des ouvrages et des vidéos de référence, des fiches documentaires sur le contexte artistique, culturel et philosophique des œuvres au programme.

Ce partenariat s'articule avec les missions nationales de Danse au cœur et, notamment, sa mission de formation des enseignants, partenaires culturels et artistes associés.

Public concerné : élèves du lycée Marceau.

Opérateur principal : association « Danse au cœur ».

Partenaires : lycée Marceau.

Financement : Drac Centre.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Anne-Laure Boselli, Danse au cœur, 12 rue Saint-Michel, 28000 Chartres, tél. : 02 37 36 42 68.

Suivi Drac : Michel Talbot, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Centre, tél. : 02 38 78 85 19.

Passerelles des arts

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Cher |
| Communes | Réseaux ruraux d'éducation des communes conventionnées avec la FOL du Cher |
| Structure | Fédération des œuvres laïques du Cher |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre |

Description

Diffusion des œuvres : à partir d'un réseau d'enseignants, d'associations, de structures culturelles et d'élus partenaires, la FOL du Cher organise une programmation de spectacle vivant (théâtre, marionnettes, danse contemporaine, cirque, musique et chanson) à destination des établissements scolaires. Ceux-ci s'engagent à ménager la rencontre des enfants et des jeunes avec les œuvres. La participation au réseau « Passerelles des arts » repose sur le principe de « l'aller-retour » : chaque enfant a la possibilité, chaque saison au long de sa scolarité, de voir au moins un spectacle en milieu rural et un en salle équipée, en ville, où la FOL organise la moitié de la programmation (cette partie du programme est accueillie par les institutions culturelles partenaires).

En 2003, 500 enfants ont eu accès à deux spectacles dans le cadre de l'opération « Passerelles des arts : spectacle vivant » qui leur assure 20 spectacles sur l'ensemble de leur scolarité. Ces spectacles les amènent dans les salles polyvalentes du canton, mais aussi au théâtre Mac Nab de Vierzon, au théâtre Jacques Cœur ou à la scène nationale de Bourges.

La communauté de communes « En terres vives » a renouvelé la résidence de la compagnie Escalé avec le théâtre du Lamparo installé pour deux semaines sous un chapiteau, du 15 au 27 mars 2004. Chaque commune bénéficie d'au moins un spectacle tout public.

Rencontres avec les artistes et pratiques artistiques : les enseignants engagés dans les réseaux participent aux différents dispositifs permettant la rencontre et la pratique artistique avec les professionnels invités par la FOL. Cinq écoles des diverses communes ont monté des classes à Pac autour de la marionnette avec Laetitia Deckert artiste de la compagnie « Les Extra-Paulettes ». Un programme d'actions pédagogiques et de rencontres s'est mis en place avec une vingtaine d'enseignants, afin de sortir d'une logique d'action uniquement scolaire et mieux se coordonner avec les autres actions culturelles du département.

C'est ainsi que les élèves ont pu travailler avec le festival de bande dessinée « Bulle Berry » et les journées du livre de la jeunesse (en partenariat avec l'association « Lire aux éclats »). Outre le déplacement sur les lieux des deux actions, des auteurs invités (Isabelle Wilsdorf, Edouard Manceau, Didier Dufresne, Claire Ubac, Pascal Bougeault) ont travaillé avec les classes sur le thème de la bande dessinée.

En 2004, une dizaine d'ateliers (dont un en partenariat avec l'Inspection académique) sont menés avec le théâtre du Lamparo, des comédiens de la Cie Escale et des artistes invités du Printemps théâtral. Organisé conjointement par l'Inspection académique et la FOL en fin de saison, le Printemps théâtral est un temps de rencontre entre les écoles et les artistes qui ont mené les différentes actions de la saison.

-Formation des enseignants : la FOL est l'un des partenaires réguliers de la formation initiale et continue des enseignants. Elle est signataire d'une convention pour l'éducation artistique des enseignants avec l'IUFM de Bourges. Elle participe aux stages sur les langages (littérature et théâtre). Elle est membre du groupe de recherche départemental « Maîtrise des langages » (Inspection académique du Cher).

Elle est le partenaire culturel de la « dominante théâtre » et contribue à la « dominante musique » pour la formation initiale à l'IUFM.

Public : élèves des établissements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) et du premier cycle des collèges (6ème et 5ème) : 1 500 enfants pour l'éducation artistique et cinq classes pour les ateliers (soit 500 élèves), 20 classes pour le projet livre et lecture ; environ 100 enseignants en formation initiale et continue.

Opérateur principal : fédération des œuvres laïques du Cher.

Partenaires : établissements culturels : maison de la culture de Bourges/scène nationale, théâtre Mac Nab de Vierzon, palais Jacques Cœur et théâtre Jacques Cœur de Bourges, bibliothèque départementale du Cher, médiathèque de Bourges ; Éducation nationale : Rectorat, Inspection académique, IUFM, CDDP, environ 100 établissements scolaires ; communes : services scolaires, culturels et techniques des communes conventionnées ; associations scolaires et de parents, associations « Bulle Berry » et « Lire aux éclats », associations culturelles locales.

Financement : les communes et communautés de communes, Conseil général, Conseil régional, Drac Centre (diffusion et résidences, classes à Pac, APA, Printemps théâtral, formation des enseignants), Rectorat, Inspection académique, IUFM, associations culturelles et scolaires.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Alain Aufrère, service culturel de la fédération des œuvres laïques du Cher, 5 rue Samson, 18022 Bourges Cedex, tél. : 02 48 48 01 00, fax : 02 48 48 01 08, culture-fol18@laligue.org

Suivi Drac : Michel Talbot, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Centre, tél. : 02 38 78 85 19.

Charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale du Loiret

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Loiret |
| Structure(s) | Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) et écoles de musiques et de danse |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Description

La charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale dans les écoles élémentaires du Loiret a été signée le 29 novembre 2002 par l'inspecteur d'académie du Loiret et le directeur des affaires culturelles de la région Centre.

Les objectifs de la charte visent de façon complémentaire le développement quantitatif et qualitatif des pratiques vocales et chorales des élèves des établissements du premier degré et la valorisation des actions menées.

La formation des enseignants, des partenariats et des collaborations ainsi que des rencontres d'enfants engagés dans une pratique vocale servent ces objectifs.

La formation des enseignants

Dans la formation initiale des futurs enseignants à l'IUFM, la formation vocale est obligatoire avec des modalités différentes selon qu'ils ont ou non choisi l'option musique au concours (respectivement 60 heures et 20 heures). En juin 2003, 40 stagiaires ont bénéficié de cette formation.

Elle s'accompagne de la participation à la chorale de l'IUFM, définie dans la charte comme un « excellent auxiliaire de formation » (80 chanteurs dont 20 à 25 enseignants titulaires qui animent pour la plupart une chorale dans leur école).

La formation continue des enseignants titulaires se compose de plusieurs dispositifs : un stage départemental, 15 animations pédagogiques de trois heures chacune sur le thème de la création d'une chorale dans l'école avec réalisation d'un répertoire départemental de chants diffusé sous la forme d'un CD dans tout le département.

En 2002-2003, ces actions ont permis une nette augmentation du nombre de chorales dans le département, notamment en maternelle : environ 200 chorales, pour la plupart prises en charge par les enseignants eux-mêmes.

Les partenariats et les diverses collaborations

- Les musiciens intervenants en éducation musicale : leurs compétences sont fondamentales, aux côtés des enseignants. Ils sont 60 dans le Loiret, dans 167 écoles (le tiers des écoles du département), dont 21 titulaires du diplôme universitaire de musicien intervenant (Dumi) et 21 salariés de la fédération nationale des centres musicaux ruraux intervenants (FNCMR). Une coordinatrice de la FNCMR et deux conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM) suivent leur travail.

L'association des éducateurs des centres musicaux ruraux a mis en place une formation à destination de ses personnels sur le thème de la voix, dont l'objectif est d'inciter les intervenants à créer davantage de chorales dans le temps scolaire.

- Le Centre de pratiques vocales et instrumentales (Cepravo) a assuré un atelier, « Conduire sa chorale », auquel dix-huit enseignants ont participé.
- Le partenariat avec les collectivités territoriales : il devrait être amélioré par une convention entre l'Inspection académique et les mairies, portant notamment sur des questions logistiques et d'assurances, et par l'envoi de la Charte aux communes où se déroulent des rencontres chorales.
- L'école nationale de musique, de danse et d'art dramatique d'Orléans a mis en place dans les écoles d'une zone d'éducation prioritaire des ateliers instrumentaux dans les classes de CE1, dans la perspective d'ouvertures de classes à horaires aménagés (CHAM).
- Catherine Boni, cantatrice et formatrice à l'IUFM, a encadré 6 classes à Pac sur le thème de la voix. Le compositeur Julien Joubert a été mis à disposition par la ville d'Orléans pour l'écriture et la réalisation de comédies musicales dans plusieurs écoles.

Les rencontres autour de la pratique vocale

Elles permettent aux enfants de se produire devant des publics d'enfants ou d'adultes et constituent des moments forts d'échanges dans un esprit convivial.

- Les rencontres chantantes (en temps scolaire) : 23 rencontres ont regroupé 7 500 élèves.
- Les rencontres chorales (hors temps scolaire) : 8 rencontres ont eu lieu cette année avec 790 élèves des écoles élémentaires.

Public : enseignants et étudiants à l'IUFM, élèves des écoles primaires du département.

Opérateur principal : Inspection académique du Loiret.

Partenaires : IUFM, Drac Centre, centre de formation des musiciens intervenants (CFMI), CRDP, écoles de musique et de danse, communes, Cepravo.

Financement : Inspection académique du Loiret et structures culturelles subventionnées (CFMI, Cepravo).

Période d'activité : 2002-2003.

Contact : Gilles Desbrosses, inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Orléans Sud, tél. : 02 38 42 11 01.

Suivi Drac : Michel Talbot, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Centre, tél. : 02 38 78 85 19.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Parcours théâtral dans un jardin

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Marne |
| Communes | Ay, Dormans, Boursault, Bouzy, Chalons-en-Champagne, Fismes-Centre, Germaine, Les Mesneux, Mailly-Champagne, Muizon, Orbais, Plivot, Reims-Cavarrot, Saint-Memmie |
| Structure | Office Central de la coopération à l'école (OCCE) de la Marne |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre et architecture/paysage |

Description

Quatre classes d'écoles élémentaires vont réaliser un parcours théâtral dans le parc du château de Dormans.

Des visites régulières permettront à ces classes de choisir des espaces du jardin dans lequel vont s'articuler des lectures de textes théâtraux, des restitutions de petites formes théâtrales, des jeux d'acteurs. Marie Mane, comédienne et metteur en scène de la compagnie « La Tramédie », associée au projet, intervient pour la mise en espace et le travail d'approche des textes

Chaque classe décline son « adoption » de manière personnalisée : choix des textes, forme proposée, association d'autres professionnels (plasticiens, musiciens...).

La mise en espace sera présentée au public en juin 2004, lors des journées « Visitez un jardin dans la Marne » organisées par le comité du tourisme marnais.

Par ailleurs, dix autres classes d'écoles de la Marne abordent également la question du jardin par le théâtre et un choix de textes.

Public : 14 classes d'écoles primaires (maternelles et élémentaires).

Opérateur principal : OCCE, 13 rue du Dr Grange 51160 Ay.

Partenaire(s) : Drac, Inspection académique de la Marne, Rectorat, Conseil général de la Marne, mairie de Dormans et comité du tourisme, OCCE de la Marne, CDDP, Crédit agricole du Nord-est.

Période d'activité : année scolaire 2003-2004.

Contact : Lysiane Julien, OCCE, tél. : 03 26 54 43 00.

Marie Mane, Compagnie La Tramédie, 177 rue du Jard BP 39 51052 Reims Cedex, tél. : 06 11 05 98 40.

Suivi Drac : Sylvie Plateau, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Champagne-Ardenne, tél. : 03 26 70 36 93.

Danse à l'école dans la Marne

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Département | Marne |
| Commune | Reims et ses environs |
| Structure | « Le Manège » - Scène nationale |
| Domaine artistique et culturel | Danse |

Description

Objectifs pédagogiques et artistiques

- développer un projet chorégraphique dans le cadre des objectifs pédagogiques, éducatifs et culturels de chaque classe volontaire ;
- modéliser un projet artistique pour chacune des classes, en relation avec l'environnement culturel ;
- travailler sur le développement des capacités expressives, corporelles, imaginatives, sensibles et relationnelles de l'élève au sein d'un projet artistique collectif ;
- explorer et expérimenter des « danses » et des « états de danse » en favorisant chez l'élève : invention, imagination, création ;
- développer la fonction critique de construction et de transformation des propositions corporelles dans une relation danseur-spectateur ;
- établir une relation entre la danse et les autres arts pour la différencier de l'expression corporelle ;
- définir les axes de travail de chaque classe en fonction de son projet : dimension corporelle, imaginaire, relationnelle ;
- voir et participer à des spectacles de danse pour s'en nourrir et pour approcher une réflexion critique de la danse ;
- développer une activité de danse avec le concours d'un intervenant artiste professionnel (dont Marilène Breuker, compagnie Isocaèdre, Brigitte Canone, compagnie La Licorne, et Nadège Mc Leay, compagnie La Tartaruca), en privilégiant la diversification et la différenciation des réponses corporelles, la combinaison et l'association de propositions au sein d'un atelier chorégraphique.

Programmation et organisation

De septembre à décembre 2003, le travail mené par les enseignants a porté sur des jeux d'explorations de danses et « d'états de danse », sur la définition des axes de travail autour des spectacles et de répétitions publiques.

Une deuxième phase, de janvier à mai 2004, est consacrée à l'intervention des artistes professionnels auprès des élèves et au développement du travail en atelier chorégraphique.

Au Manège, aura lieu en juin 2004, la présentation publique des danses des écoles.

Un suivi vidéo de chaque atelier et la présentation publique au Manège de Reims des réalisations dansées des enfants constitueront les éléments supports d'une évaluation ultérieure.

Public : 250 participants (cycle 2 et 3, 10 classes du département de la Marne).

Opérateur principal : Inspection académique de la Marne.

Partenaires : écoles, le Manège et les compagnies associées.

Financement : Budget total 29 000 € dont Drac 12 177 €, Conseil général 5 700 €, divers (communes, Inspection académique, coopératives scolaires) 11 150 €.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Jacky Biville, conseiller pédagogique départemental en éducation artistique, Inspection académique de la Marne, 46 rue Prieur de la Marne, 51100 Reims, tél. : 03 26 07 79 79.

Suivi Drac : Sylvie Plateau, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Champagne-Ardenne, tél. : 03 26 70 36 93.

Correspondances poétiques entre élèves et écrivains

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Les quatre départements |
| Communes | Chalons-en-Champagne, Reims, Charleville-Mézières Tinquieux, Troyes |
| Domaine artistique et culturel | Ecriture interactive via Internet |

Description

Dix groupes d'élèves écrivent sur des thématiques ou des formes rimbaldiennes (structure voculaire, tonalité) en lien avec dix poètes dont notamment Sabine Macher, Jean-Paul Dubost et Hubert Haddad.

Il s'agit de susciter l'intérêt des élèves de dix classes pour l'œuvre de Rimbaud, d'appeler l'attention de l'ensemble des enseignants de l'académie sur la manifestation organisée par la ville de Charleville-Mézières et sur l'ouverture de la Maison Rimbaud, futur site muséal et lieu de résidence de création pour écrivains. Equipée d'une infrastructure multimédia, cette dernière permettra de développer l'écriture via internet. Ces deux éléments constitueront autant de ressources ultérieures pour les projets culturels en milieu scolaire, notamment pour l'année scolaire 2004-2005.

Ce projet s'inscrit également dans la logique de l'opération « Le Printemps des Poètes » (mars 2004) qui valorise spécifiquement « les correspondances poétiques entre une classe et un poète » dans lesquelles il est proposé que soit initié un échange entre un poète et une classe, par lettre, par courriel ou par toute autre forme de communication. Cette action sera l'occasion d'une discussion approfondie avec le poète lors d'une première rencontre avec la classe.

Chaque classe a un premier rendez-vous avec un écrivain dans l'établissement scolaire ou dans un lieu culturel de proximité (bibliothèque ou centre culturel) afin de développer un premier atelier d'écriture qui se poursuivra via Internet au travers de cinq rendez-vous réguliers de deux heures en direct. L'auteur fournit des pistes et des incitations. Les élèves envoient leurs propositions auxquelles l'auteur réagit en temps réel, suscitant la mise en œuvre de productions personnelles des élèves qui affinent ainsi leur approche de l'œuvre de Rimbaud et se trouvent confortés dans leur rapport à l'écriture. Entre deux rendez-vous Internet, chaque élève affine son travail de création avec l'aide de l'auteur associé, avec lequel il correspond par courriel.

Après la sélection des classes et le choix des auteurs en janvier et février, la présentation générale de l'opération et son lancement se sont déroulés en mars dans le cadre de la bibliothèque de Charleville-Mézières lors du Printemps des Poètes, avec les premières rencontres des classes et les écrivains. Un premier atelier d'écriture a alors eu lieu, rassemblant un écrivain et une classe d'une école de la ville.

En avril-mai, les ateliers se sont poursuivis via Internet, avec, simultanément, la mise en ligne des réalisations des élèves sur les serveurs des établissements scolaires, sur ceux des bibliothèques participant aux opérations, ainsi que sur le serveur de l'Académie.

Public : élèves de huit classes de trois écoles élémentaires, de trois collèges et de deux lycées.

Partenaires : Drac, les communes de Chalons en Champagne, Reims, Charleville-Mézières, Tinquex, Troyes.

Financement : budget total 18 000 € dont Drac 7 500 €, Rectorat 7 500 €, ville de Charleville-Mézières 3 000 €.

Période d'activité : janvier à mai 2004.

Contact : Christian Wiedmann, Rectorat, tél. : 03 26 05 20 75.

Suivi Drac : Sylvie Plateau, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Champagne-Ardenne, tél. : 03 26 70 36 93.

L'école en piste - Une expérience pédagogique

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Les quatre départements |
| Structure | Centre national des arts du cirque (CNAC) |
| Domaine artistique et culturel | Arts circassiens |

Description

« L'école en piste » est un projet d'éducation artistique initié pour trois ans à la rentrée scolaire 2003 par le CNAC, le Manège de Reims-Scène nationale, la DAAC (délégation académique à l'action culturelle) et la Drac.

Ce parcours pédagogique s'articule autour des jeux enfantins et des jeux circassiens, en s'appuyant sur les jeux de masque et de vertige (selon les typologies effectuées par Roger Caillois), les « jouets » et la notion de « règle ».

-Ce projet conduit avec 13 classes d'écoles élémentaires et de collèges vise à transposer les jeux enfantins dans une forme circassienne (notions de « joueurs », « spectateurs » et d'« éphémère »). Il reprend les fondamentaux du cirque (figure du cercle et écoute du partenaire de jeu, itinérance et nomadisme, de l'individu au collectif, les figures du clown) au travers d'un ou de plusieurs domaines artistiques (danse, arts plastiques, arts du cirque, photographie, musique...).

Les enseignants conduisent leurs élèves dans un parcours artistique et culturel en associant un professionnel extérieur aux arts du cirque (auteur, illustrateur, photographe, designer, sculpteur, musicien...) ou circassien.

L'expérience est ponctuée par la venue des classes au CNAC, au cirque à Châlons-en-Champagne, pour assister à des répétitions spécifiques et au Manège de Reims. Elle vise à associer les élèves au processus de création et de les amener à repérer les fondamentaux ou les singularités circassiennes sur lesquels ils auront travaillé. Les enseignants impliqués dans le projet « L'école en piste » bénéficient de conseils pédagogiques toute l'année (via le centre de ressources du CNAC) et d'une formation en deux temps, l'un appréhendant la notion de jeu (ludique), l'autre celle du jeu clownesque (créatif).

Public : 13 classes (du 1^{er} degré aux classes de 6^{ème} et de 5^{ème}).

Opérateur principal : CNAC, 1 rue du Cirque, 51000 Châlons-en-Champagne, tél. : 03 26 21 12 43.

Partenaires : Drac, CNAC, le Manège de Reims-Scène nationale, DAAC.

Financement : Budget total 26 400 € dont Drac 3 600 €, communes 4 800 €.

Période d'activité : 2003-2006.

Contact : Anne-Lise Lisicky, CNAC, tél. : 03 26 21 81 41.

Suivi Drac : Sylvie Plateau, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Champagne-Ardenne, tél. : 03 26 70 36 93.

FRANCHE-COMTÉ

**Partenariat du centre chorégraphique national
avec le lycée G. Cuvier à Montbéliard**

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Doubs |
| Commune | Montbéliard |
| Structure | Centre chorégraphique national de Franche-Comté |
| Domaine artistique et culturel | Danse |

Description

Le partenariat entre le centre chorégraphique national de Franche-Comté et le lycée Georges Cuvier poursuit plusieurs objectifs :

- proposer aux élèves de seconde (dont la plupart découvrent la danse contemporaine) quelques ateliers de danse prenant en compte leur pratique antérieure et à les amener progressivement à la découverte d'autres univers esthétiques ;
- faire bénéficier les élèves de la venue d'artistes porteurs de matières dansées en lien direct avec les œuvres au programme (artistes qui, pour la plupart, interviennent dans le réseau national « danse au bac ») ;
- permettre aux élèves d'accéder aux fondamentaux de la pédagogie créative et sensible d'Odile Duboc.

Le choix des artistes associés est fait conjointement par Noël Claude, responsable du développement de la culture chorégraphique au CCN, en accord avec Odile Duboc, sa directrice artistique, et Sylvie Costa, professeur EPS, responsable de l'option danse depuis l'année scolaire 2002-2003.

Les spectacles

Le choix des sept spectacles obligatoires, programmés par les lieux de diffusion de la région (de Besançon à Mulhouse) est effectué par l'équipe pédagogique, en accord avec le CCN et en lien avec le programme. Les coûts sont à la charge du lycée (dont une ligne du budget de fonctionnement est affectée à cette activité : 3 000 €).

L'enseignement de la danse bénéficie depuis septembre 2003 des améliorations suivantes :

- les élèves peuvent désormais pratiquer la danse dans leur établissement, une subvention d'équipement de 8 800 € ayant été attribuée en 2003 au lycée par le Conseil régional. Une salle a été spécifiquement équipée avec parquet et matériel audiovisuel pour les trois classes de l'enseignement littéraire danse ;
- Sylvie Costa a constitué une équipe de professeurs (philosophie, musique et arts plastiques) qui collaborent avec elle pour les cours théoriques. Elle a également pris en charge un atelier danse ouvert le jeudi soir à tous les élèves de l'établissement.

Depuis septembre 2003 l'enseignement de la danse est solidement implanté dans le lycée. Cette implantation permet d'envisager, pour les années scolaires à venir, quelques projets destinés à renforcer le partenariat entre le lycée Cuvier et le CCN : ouverture des ressources de cette formation aux enseignants EPS de la région et aux partenaires du pôle danse de Franche-Comté, édition de textes d'élèves (en lien notamment avec les « 19 heures de Contre Jour » proposées au CCN).

Le CCN gère la subvention de la Drac, et l'affecte prioritairement à la rémunération et au défraiement des artistes associés, au travail administratif concernant le suivi du projet (2,5 % du budget alloué) et à des achats documentaires (0,5 % du budget).

Public : trois classes du lycée (32 élèves).

Opérateur principal : centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort.

Partenaires : Drac, Rectorat, Ville.

Financement : budget total danse lycée Cuvier 21 117 € ; participation Drac 15 090 € ; crédits pédagogiques Éducation nationale 3 000 €.

Période d'activité : toute l'année.

Contact : Noël Claude, centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort, tél. : 03 84 58 44 88, n.claude@contrejour.org

Suivi Drac : Lenaïg Le Minter, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Franche-Comté, tél. : 03 81 65 72 90.

GUADELOUPE

Les nuits du baobab

| | |
|---------------------------------------|--|
| Communes | Basse-Terre, les Abymes, Baie-Mahault |
| Structure | Lycée de Gerville-Réache à Basse-Terre |
| Domaine artistique et culturel | Écriture et théâtre |

Description

Les responsables de l'option théâtre facultative du lycée Gerville Réache de Basse-Terre ont mis en œuvre ce projet écriture et théâtre dont les objectifs sont triples : mettre en valeur le conte, faire collaborer sur un même sujet des lycéens de filières, de niveaux et de lycées différents, et faire découvrir le baobab, arbre sacré en Afrique et rarissime dans les Caraïbes.

Le projet s'est articulé en cinq phases :

- l'écriture a été réalisée par les élèves de terminale BEP du lycée professionnel A. Arron durant un atelier conduit par Max Ripon, écrivain-poète, et par Sylviane Telchid, spécialiste en langue et culture créoles, en collaboration avec Dominique Diphé, professeur de lettres et d'anglais ;
- la musique a été composée par les élèves de l'option musique du lycée d'enseignement général et technique Baimbridge (Bernard Camier, professeur coordonnateur). Le chant et la danse ont été intégrés également à ce spectacle ;
- la scénographie a été réalisée par les élèves de l'option arts appliqués du lycée Rivière des Pères (Denis Hardey, professeur coordonnateur) ;
- le spectacle était interprété par les élèves de l'option théâtre du lycée Gerville Réache, qui avaient assuré eux-mêmes la mise en scène, aidés par leur professeur de théâtre José Jerdinier ;
- « Les nuits du baobab » a été présenté à l'Artchipel-Scène nationale les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2004.

Le projet a bénéficié du concours de plusieurs artistes : Raphaël Annerose et Moïse Benjamen (conte et tradition), Patrice Coyo et Rudy Benjamin (voix, chant et musique), Jean-Claude Bardu (danse).

Public : élèves de terminale du lycée professionnel Auguste Arron de Baie-Mahault, élèves du lycée général de Baimbridge (option musique), du lycée général Rivière des Pères (option arts appliqués) et du lycée général (option théâtre) G. Réache de Basse-Terre.

Partenaires : Drac et les quatre établissements concernés.

Financement : budget total (géré par l'option théâtre du lycée G. Réache) 7 200 € ; participation Drac 3 000 € ; lycée G. Réache 1 000 € ; Scène nationale 3 200 €.

Période d'activité : octobre 2003 à fin mars 2004.

Contacts : les professeurs coordonnateurs des quatre lycées.

- lycée général Baimbridge 97142 les Aymes, tél. : 05 90 91 16 60 et 36 83 ;
- lycée professionnel A. Arron 97122 Baie-Mahault, tél. : 05 90 32 06 58 ;
- lycée général Rivière des Pères 97100 Basse-Terre, tél. : 05 90 81 14 28 ;
- lycée général Gerville-Réache 97100 Basse-Terre, tél. : 05 90 81 01 61.

Suivi Drac : Marie Beaupré, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Guadeloupe, tél. : 05 90 41 14 80.

Projet pédagogique de la crèche de Rivière des Pères

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Commune | Rivière des Pères |
| Structure | Crèche de Rivière des Pères |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Description

L'atelier musical mis en place à la crèche de Rivière des Pères est animé par Raphaël Annerose, musicien et conteur. L'artiste intervient pendant deux heures chaque jeudi matin : la section des grands pratique cette activité toutes les semaines, regroupée une semaine sur deux avec les petits et les moyens. Une séance leur est entièrement consacrée une fois par mois.

Cette action accompagne certains moments forts de l'année : Noël avec une animation musicale réalisée par l'artiste intervenant, Carnaval et une fête de fin d'année en juin où les enfants et les animateurs présenteront aux parents un spectacle musical, l'aboutissement de l'atelier. À cette occasion, un dossier pédagogique sera remis aux enfants de la section des « grands », constitué des différents travaux des enfants et des bilans pédagogiques des années passées à la crèche.

La conseillère pour l'éducation artistique à la Drac construit actuellement la suite de l'action avec l'école maternelle située à proximité dans le cadre de l'accueil des petits.

Public : enfants des trois sections de la crèche.

Opérateur principal : crèche de Rivière de Pères.

Partenaires : Drac, municipalité de Rivière (prise en charge de la logistique, du transport des enfants lors des sorties) et membres de l'association support de la crèche.

Financement : budget : 3 765 € dont Drac 2 255 €.

Période d'activité : octobre 2003 à juin 2004.

Contact : Raphaël Annerose.

Suivi Drac : Marie Beaupré, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Guadeloupe, tél. : 05 90 41 14 80.

Résidence d'un artiste béninois au lycée agricole de Baie-Mahault

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Commune | Baie-Mahault |
| Structure | Lycée agricole |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques |

Description

Dans le cadre de la mission de coopération internationale dévolue aux établissements du ministère de l'agriculture et de la convention culture/agriculture, le lycée agricole de la Guadeloupe s'est engagé depuis trois ans dans une action de partenariat avec le Bénin.

En 2003-2004, une résidence du plasticien béninois Dominique Zinkpé en collaboration avec Thierry Lima, artiste guadeloupéen, est organisée au lycée agricole dans le cadre d'un projet pluriannuel autour de la construction identitaire. Il fait suite à un voyage d'élèves au Bénin qui a conduit à la réalisation d'un film, « La porte du non retour ».

Les œuvres de D. Zinkpé, artiste de notoriété internationale, souvent liées à des thèmes sociaux, sont à la fois percutantes dans leur expression et accessibles à un public peu sensibilisé à l'art ; il travaille souvent à partir de matériaux de récupération.

Les objectifs visés sont de plusieurs ordres : l'apprentissage de la citoyenneté, de l'interculturalité, l'ouverture sur une autre culture à travers l'art ; des objectifs « plastiques et artistiques » : permettre aux élèves de se confronter à une pratique artistique à laquelle ils ne s'identifient pas, découvrir l'art contemporain et créer des échanges, développer la créativité des élèves, les initier à différentes techniques.

Les élèves concernés : les élèves volontaires du Club Afrique, un groupe d'élèves de BTS dans le cadre de projets d'initiative et de communication qui donneront lieu à certification, après évaluation.

Le projet : créer une ou plusieurs œuvres collectives avec les deux plasticiens et le groupe d'élèves, exposées au lycée agricole dans le cadre du « Mois de l'Afrique » en février 2004, à la médiathèque de Gosier et au centre Rémi Naissouta.

Les problématiques abordées par T. Lima et par D. Zinkpé se rejoignent : la mondialisation à travers la consommation et ses conséquences, le rapport à l'espace et à la terre, les interrelations humaines.

Des prolongements sont à l'étude à la Martinique et en Guyane dans l'hypothèse de la mise en place d'un réseau d'action culturelle entre les trois établissements d'enseignement agricole.

Public : élèves du lycée agricole de la Guadeloupe.

Opérateur principal : lycée agricole de la Guadeloupe, 97122 Baie-Mahault, tél. : 05 90 95 27 66, fax : 05 90 95 14 70.

Partenaires : Drac, région, lycée agricole, le club Afrique, sponsors.

Financement : budget total 13 885 € dont Drac : 5 000 €, Région : 4 000 €, lycée : 1 300 €, sponsors : 2 000 €.

Période d'activité : février 2004.

Suivi Drac : Marie Beaupré, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Guadeloupe, tél. : 05 90 41 14 80.

Adoptez un jardin

| | |
|---------------------------------------|--|
| Commune | Basse-Terre, le Moule, Baie-Mahault, Sainte-Rose, Vallombreuse |
| Structure | Les jardins partenaires |
| Domaine artistique et culturel | Patrimoine et paysage |

Description

L'opération « Adoptez un jardin », initiée en 1996 par le ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine), a été mise en place en partenariat avec les ministères de l'éducation nationale, de l'environnement et le concours du ministère de l'agriculture. Son principe est de faire adopter par des élèves des écoles primaires, des collèges, et maintenant des lycées agricoles, un jardin, dans le cadre d'un projet de classe. Cette action reconduite depuis 2002 avec les mêmes écoles et le même lycée agricole s'achèvera en juin 2004 avec un passage obligé par la manifestation « Rendez-vous aux jardins ».

Dans le cadre de ce dispositif, quatre écoles élémentaires, un collège, et le lycée agricole de l'académie ont « adopté », dans le cadre d'un projet de classe, sept jardins répartis sur le territoire. Ils sont en cours de réalisation dans les écoles et au musée Edgar Clerc, au Moule.

Cette opération a été conçue sur une durée de deux ans en raison des contraintes dues aux conditions climatiques spécifiques du département.

Toute l'année, les enfants découvrent avec leur enseignant et des intervenants spécialisés dans l'art des jardins (jardiniers, techniciens ONF, plasticiens, architectes) l'histoire, l'architecture, la composition, les essences du jardin adopté, l'art et la technique de jardinage.

Au long des saisons, le jardin créole de la Guadeloupe à Sainte-Rose a proposé aux élèves de SEGPA du collège Joseph Pitat de Basse-Terre un programme en douze thèmes, et parmi eux le développement des plantes médicinales, avec un intervenant médecin ou la réalisation de plusieurs recettes de cuisines en utilisant les plantes cultivées au jardin (cacao, manioc, groseilles). Avec la participation d'un technicien de l'ONF, les enfants ont également réalisé une fécondation de vanille ; ils ont participé à la réalisation de toutes les phases de la transformation du café, de celle du coton (récolte, cardage, réalisation du fil), et de la luffa (réalisation de sacs, de gants).

Au jardin de Vallombreuse, chaque enfant s'est vu confier une plante dont il a assuré l'entretien en s'initiant aux diverses techniques de jardinage ; les élèves ont appris notamment à bouturer, tailler et traiter les maladies des plantes.

La classe de terminale du lycée agricole de Baie-Mahault a participé, sur le jardin amérindien, à la création d'un parcours de découverte de la flore du littoral guadeloupéen avec le service éducatif du musée Edgar Clerc.

Public : six établissements scolaires (quatre écoles élémentaires, collège Joseph Pitat, lycée agricole de Baie-Mahault).

Partenaires : service éducatif du musée Edgar Clerc sur le jardin amérindien et sept autres jardins.

Financement : Rectorat, Drac, Diren, Draf, collectivités territoriales. Budget total 40 000 €.

Période d'activité : deux ans.

Contact : au lycée agricole, Marguerite Joyau-Dahomay, tél. : 05 90 81 24 30 ; au collège Joseph Pitat, Henri Roche, tél. : 05 90 95 27 66.

Suivi Drac : Marie Beaupré, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Guadeloupe, tél. : 05 90 41 14 80.

GUYANE

La diversité culturelle à l'IUFM - Mieux apprécier l'autre à travers sa culture

| | |
|---------------------------------------|--|
| Commune | Cayenne |
| Structure | Institut Universitaire pour la Formation des Maîtres |
| Domaine artistique et culturel | Musique et danse |

Description

Ce projet a été mis en place pour prendre en compte la diversité culturelle rencontrée dans les classes. Il permet de valoriser des éléments du patrimoine régional et de favoriser chez les élèves de diverses origines (Brésil, Guyana, Surinam, Chine...), une approche des différentes cultures sans exclure les apports culturels des enfants.

Ce projet a pour objectif d'améliorer la connaissance des traditions locales, de se confronter à un système de transmission basé avant tout sur l'oralité, de prendre conscience des valeurs sur lesquelles s'appuient ces traditions par le biais de supports comme la musique, les costumes, les langues.

Il vise plus précisément à l'approfondissement des connaissances de la musique et de la danse traditionnelles des trois plus grandes communautés vivant en Guyane (créole, amérindienne et noir marron). Il se décline en :

- conférences consacrées à :
 - la musique traditionnelle *créole*, traitant particulièrement des instruments (tambours), des rythmes et des territoires d'expression ;
 - la musique traditionnelle *aluku* (une des communautés noirs marrons) présentant les principaux rythmes et s'articulant autour de l'histoire, du costume, des instruments et des danses.
- ateliers portant sur :
 - la musique créole, comprenant la pratique régulière d'un instrument pour les bases rythmiques ; la danse pour l'apprentissage des pas spécifiques en rapport avec chaque composante du couple de danseurs ; le chant du folklore créole ;
 - les danses amérindiennes à travers trois communautés, *arawak, kali'na et palikur*, menées par des intervenants de groupes professionnels pour chacune des communautés.
 - les danses noirs marrons (*aluku*), piste d'expression corporelle sportive et ludique transmise de la mère à l'enfant.

Public : les élèves professeurs de première et seconde année à l'IUFM.

Opérateur principal : IUFM, 23 Bd de la République, 97300 Cayenne, tél. : 05 94 25 54 22

Partenaires : Rectorat, Drac, mairie de Cayenne, parents des élèves et fonds propre IUFM.

Financement : coût total 11 686 €, participation Drac 3 753 € (50 % du coût intervenants des communautés).

Période d'activité : année scolaire 2002-2003.

Contact : Sylvie Houvenaeghel, professeur coordonnateur, formatrice en éducation musicale, IUFM, tél. : 05 94 25 54 23

Suivi Drac : Andrée Baboul, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Guyane, tél. : 05 94 25 54 12

ÎLE-DE-FRANCE

Musique à l'école à Fontenay-aux-Roses

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Hauts-de-Seine |
| Commune | Fontenay-aux-Roses |
| Structure | École municipale de musique et de danse agréée (EMMDA) de Fontenay-aux-Roses |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Description

L'objectif de ce projet pluriannuel est de permettre à l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles maternelles (grandes sections) et les écoles primaires de la ville de suivre le premier cycle d'enseignement de l'école de musique en transférant cet enseignement dans les écoles. À cette fin, une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre l'Inspection académique des Hauts-de-Seine, la Drac et la ville en juillet 2002. Elle organise notamment un parcours éducatif progressif sur six ans à raison d'une heure d'intervention hebdomadaire par classe. Ces interventions sont conduites par des professeurs de l'école nationale de musique de Fontenay-aux-Roses ou des écoles agréées des villes voisines.

Le suivi de cette expérience est assuré conjointement par les signataires de la convention. Un film en retraçant les différentes étapes devrait être réalisé en 2004.

Public : écoles maternelles (grandes sections) et les écoles primaires de Fontenay-aux-Roses.

Opérateur principal : école municipale de musique et de danse agréée (EMMDA) de Fontenay-aux-Roses.

Partenaires : Drac, Inspection académique, ville de Fontenay-aux-Roses.

Financement : total État 254 962 €, dont Drac 190 426 €, Inspection académique 64 536 €.

Période d'activité : 2003-2004 et reconduction.

Contact : Isabelle Ramona, directrice de l'EMMA, tél. : 01 43 50 67 67.

Suivi Drac : service de l'innovation et de l'action territoriale, Drac Île-de-France, tél. : 01 56 06 50 90.

Raconte-moi la Seine

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Hauts-de-Seine |
| Communes | Clichy, Colombes, Gennevilliers, |
| Structure | Association Relief |
| Domaine artistique et culturel | Pluridisciplinaire (archives, patrimoine, multimédia) |

Description

Ce projet sur le patrimoine fluvial a été initié en 2001 en partenariat avec les services d'archives communales de Clichy, Colombes et Gennevilliers (villes en politique de la ville et territoire prioritaire du contrat de plan État-Région) et l'association Relief.

La Drac Île-de-France avait proposé il y a plusieurs années à l'association Relief, dans le cadre du contrat intercommunal de projet pour la Boucle Nord de la Seine, de mener des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le thème du patrimoine fluvial. Un des objectifs était de sensibiliser les enfants à l'environnement urbain et à la recherche historique en les initiant à l'utilisation des outils multimédia.

Le projet visait à réaliser dans le cadre scolaire un site/cédérom résultant des ateliers d'initiation à la recherche historique et aux nouvelles technologies (compétences de l'association Relief).

Le site/cédérom offre une approche historique de l'importance de la Seine dans les communes concernées (de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine). La réalisation du CD-Rom par les services d'archives et l'association est destinée à un large public. Il a été diffusé aux 171 familles et partenaires du projet.

L'élaboration de ce CD-Rom a joué son rôle d'entraînement : d'autres communes envisagent de participer à cette action dans laquelle la Seine apparaît comme une ligne de lecture d'un paysage et de son urbanisation progressive.

Cette action s'est poursuivie en 2003 avec un collège de Villeneuve-la-Garenne et des structures de loisirs d'Asnières.

Cette démarche qui avait inquiété les parents au départ - ils pensaient qu'elle pouvait nuire aux apprentissages fondamentaux - a été très fructueuse, tant dans la démarche engagée que par les effets pédagogiques et publics constatés.

Pour les années à venir, l'objectif est de poursuivre cette action en impliquant d'autres villes pour la réalisation d'un support numérique plus exhaustif sur le patrimoine fluvial du département des Hauts-de-Seine. Un atelier pilote conduit avec Villeneuve-la-Garenne devrait permettre de modéliser une action départementale en relation avec les services d'archives départementaux.

Ce projet évolutif apporte une lecture territoriale patrimoniale intéressante sur le territoire intercommunal pour lequel le développement de politiques culturelles communes est essentiel.

Public : 11 classes d'écoles élémentaires, 10 classes de collège, 1 classe de lycée.

Opérateur principal : association Relief.

Partenaires : trois services d'archives communales des villes concernées ; photographe et preneur de son professionnels ; Inspection académique du département, établissements scolaires 1^{er} et second degrés ; centres de loisirs.

Financement : Drac, politique de la ville, les trois communes, Inspection académique - budget global 40 981 € dont Drac 22 348 €.

Période d'activités : 2003-2004.

Contact : Françoise Perrachon, association Relief, 8 rue Francisque Sarcey 92000 Nanterre, tél.: 01 47 25 36 22, relief-cst@wanadoo.fr

Suivi Drac : service de l'innovation et de l'action territoriale, Drac Île-de-France, tél.: 01 50 06 50 90.

Retranscription d'un appartement de Le Corbusier

| | |
|---------------------------------------|--|
| Commune | Paris |
| Structure | Future « Cité de l'architecture et du patrimoine » |
| Domaine artistique et culturel | Architecture |

Description

Il s'agit d'un projet régional de « retranscription » d'un appartement type de l'unité d'habitation réalisée par Le Corbusier à Marseille, qui prendra place dans la galerie contemporaine de la future Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot.

Après sa réhabilitation, l'ancien musée des monuments français (MMF) accueillera cette retranscription dans la salle consacrée au XXe siècle.

Cette galerie contemporaine sera organisée autour de six thèmes :

- l'architecture et la ville ;
- l'architecture et l'espace habité. C'est dans ce thème que prendra place la maquette d'une unité d'habitation de Le Corbusier, qui en constituera la pièce maîtresse ;
- construire l'architecture ;
- représentation et identités ;
- métaphores et figures de l'architecture ;
- projeter et apprendre l'architecture.

La réalisation de ce projet implique la participation des élèves de 14 lycées professionnels d'Île-de-France (cinq lycées de l'académie de Versailles, trois de l'académie de Paris, six de l'académie de Créteil).

Il a été présenté à la Drac en mai 2002 par Robert Dulau, conservateur du patrimoine au musée des monuments français et par Pascal Mory, architecte chargé de mission à l'IFA. Il a conduit, en décembre 2002, à la signature d'une convention entre les Recteurs des trois académies d'Île-de-France et le directeur de l'institut français d'architecture.

La mise en place en mai 2003 d'un comité de pilotage, présidé par la Drac Île-de-France, a permis de fédérer les partenaires nombreux qui se sont progressivement impliqués dans le projet : les CAUE, les CDDP et CRDP d'Île-de-France, le CNDP.

Dans le cadre de travaux pratiques conduits sous l'autorité des professeurs d'ateliers, des actions de sensibilisation culturelle ont été mises en place par les professeurs d'enseignement général (classes à Pac).

Formation des enseignants et des chefs de travaux : plusieurs séquences de formation ont été mises en place, dont une journée de formation inter-académique le 28 janvier 2004, animée par Thierry Paquot, universitaire et éditeur de la revue *Urbanisme* et une

journée de visite et de relevés, à destination des chefs de travaux et des enseignants impliqués, en octobre 2003 à la Cité Radieuse à Marseille.

Dispositifs de diffusion mis en place :

- un bulletin de liaison « le Petit radieux » a été créé à destination des partenaires directs de l'action, des réseaux nationaux de l'Éducation nationale, des réseaux musées/architecture et ceux des réseaux du bâtiment ;
- un site Internet (présentant un graphisme homogène avec le bulletin et apportant un éclairage différent) est en cours de réalisation) ;
- un documentaire audiovisuel destiné à rendre compte du projet réalisé en commun est en cours ;
- l'édition d'un numéro spécial de la revue *Urbanisme* dans le cadre de l'exposition des premiers prototypes réalisés par les élèves valorisera cette action (exposition programmée dans le cadre des journées du Patrimoine). Ce témoignage dans une revue à grand tirage permettra de valoriser la démarche pédagogique et culturelle qui a présidé à cette action, réhabilitant les métiers du bâtiment à travers la création architecturale contemporaine.

Public : élèves de 14 lycées professionnels d'Île de France.

Opérateur principal : l'institut français d'architecture (IFA), Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil 75012 Paris.

Partenaires : Drac, Rectorats des trois académies d'Île-de-France, IFA, CAUE, CDDP et CRDP d'Île de France, CNDP.

Financement : Drac Île-de-France 4 000 € en 2003 (formations) par le biais du CAUE 77 ; 2004 : publication d'un document commun d'action culturelle en collaboration avec la revue *Urbanisme* (prévision 15 000 €).

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : l'opérateur principal.

Suivi Drac : service de l'innovation et de l'action territoriale, Drac Île-de-France, tél.: 01 56 06 50 90.

Dispositif « École ouverte » à la Villette

Structures Cité de la musique, Cité des sciences et Parc de la Villette

Domaine artistique et culturel Musique et sciences

Description

À l'initiative de la Drac et de la mission ville de la préfecture de région, des réunions de réflexion ont été mises en place avec les services culturels et éducatifs des établissements publics sous tutelle du ministère de la culture et de la communication concernant l'opération « École ouverte ».

Ce dispositif, qui concerne 78 établissements scolaires en 2004 (12 lycées et 66 collèges), fait se côtoyer activités culturelles, sportives et de loisirs en direction des jeunes de milieux défavorisés, notamment sur des sites en politique de la ville.

Depuis plusieurs années, des collaborations s'étaient amorcées entre certains établissements publics nationaux, et des collèges et lycées participant à l'opération « École ouverte ». Néanmoins, à l'échelle d'un territoire comme l'Île-de-France où sont concentrés de nombreux établissements publics nationaux et structures artistiques et culturelles, les projets culturels restaient minoritaires.

De plus, il apparaissait nécessaire de favoriser une meilleure structuration de l'offre et une meilleure visibilité des propositions existantes, ainsi qu'une mise en cohérence des actions existantes sur le temps scolaire et le hors temps scolaire sur les territoires concernés.

Dans cet objectif, deux réunions de travail ont eu lieu :

- en juillet 2003 à la Drac, entre les services culturels des établissements publics nationaux, sur leur projet d'ouverture culturelle dans le cadre de ce dispositif,
- en octobre 2003 à la Sorbonne, entre 36 chefs d'établissements « École ouverte » et les représentants de 51 structures culturelles (établissements publics nationaux et structures culturelles de proximité).

Ces réflexions communes ont entraîné des projets nouveaux de collaboration entre certains lycées et collèges franciliens et des établissements publics nationaux prenant en compte la spécificité de l'action en direction des publics jeunes en période de vacances.

Un projet élaboré en partenariat entre la Cité de la musique, la Cité des sciences et de l'industrie et le Parc de la Villette : « L'odyssée musicale de l'espace sonore »

La Cité de la musique, la Cité des sciences et le Parc de la Villette ont conçu pour la période des vacances de Pâques (du 20 au 24 avril 2004) un projet intitulé : « Des sons du Parc à la science des sons, une odyssée musicale de l'espace sonore », destiné à des petits groupes de jeunes (12) et leurs accompagnateurs.

En lien avec l'exposition « L'Odyssée de l'Espace » du musée de la musique, cet atelier proposait une approche créative des sons et de la musique, sur le thème de l'espace.

Les enfants et les jeunes étaient invités à imaginer une création musicale sur le principe de l'illustration sonore d'images vidéos et de prises de sons du Parc de la Villette. Une analyse des sons naturels du Parc de la Villette amenait les participants à créer leur propre illustration musicale en utilisant ces sons naturels ainsi que leur voix et les instruments de musique du monde entier mis à leur disposition à la Folie musique de la Cité de la musique.

Un parcours de quatre jours était proposé incluant découverte du site, travaux en ateliers d'expression, manipulations et présentation d'un spectacle sur le soleil à la Géode.

Public : en IDF, 78 établissements (12 lycées et 66 collèges).

Opérateur principal : services éducatifs de 54 établissements publics nationaux sous tutelle du MCC.

Partenaires : Drac, Cité de la musique, Cité des sciences et de l'industrie et Parc de la Villette.

Période d'activité : 20 au 24 avril 2004.

Suivi Drac : service de l'innovation et de l'action territoriale, Drac Île-de-France, tél. : 01 56 06 50 90.

Pôle national de ressources Image-Photographie

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Seine-et-Marne |
| Structures | Centre photographique d'Île-de-France de Pontault-Combault, CRDP, IUFM |
| Domaine artistique et culturel | Photographie |

Description

Le Pôle national de ressources Image-Photographie propose pour 2004 une session de formation et un colloque à destination des enseignants et des professionnels de la culture, artistes et médiateurs.

Un colloque organisé les 15 et 16 novembre 2004 sur « Le document à l'œuvre : images à voir, images à faire » sera l'occasion d'explorer les statuts hybrides de l'image au cœur de la création contemporaine et de la pédagogie. Ces deux journées proposent de faire un point sur les modes contemporains de production des images dans le champ de l'art, leurs modalités de diffusion, leurs rapports à l'histoire, leurs usages et pratiques au quotidien dans l'école. Des artistes, des critiques d'art, des directeurs et chargés des publics de structures culturelles questionneront lors de ces deux journées, le statut des images, de la proposition à l'utilisation.

En mai 2004, une formation s'intéresse aux « nouveaux territoires de l'image ; image -- photographie : déplacements et croisements ». Depuis une trentaine d'années, les frontières de la photographie ont volé en éclats. On assiste à une modification des pratiques des artistes qui, parmi l'éventail d'outils, reconsidèrent la photographie comme une œuvre et non plus comme un document. Ce glissement et la ré-appropriation des images en tant qu'œuvre conditionnent également le déplacement des lieux de diffusion et leur rôle. Un autre accès à l'image s'ouvre aux spectateurs qui se retrouvent sollicités et impliqués. Cette transversalité entre enjeux techniques, évolution esthétique et le nouveau rôle des visiteurs questionne les territoires de l'image.

Le choix du CPIF (Centre photographique d'Île-de-France) comme partenaire du PNR Image-Photographie s'appuie sur une pratique ancienne du CPIF en matière de partenariat avec l'Éducation nationale. Le CPIF a développé plusieurs types d'actions associant la découverte à la fois théorique et pratique des œuvres et de leurs créateurs (organisation de visites guidées d'expositions, accompagnées de dossiers pédagogiques et d'entretiens préparatoires avec les enseignants).

Les classes à Pac ont permis, dans une forme souple, de créer des ouvertures culturelles au sein des classes.

Deux jumelages ont été mis en place par convention engageant le CPIF et un établissement scolaire, afin de développer des liens durables entre ces structures au bénéfice des élèves. Les enfants participent ainsi à la vie du centre ainsi qu'à des ateliers accompagnés par des artistes.

Public : enseignants, artistes, médiateurs.

Opérateurs principaux : Centre photographique d'Île-de-France de Pontault-Combault, CRDP, IUFM.

Partenaires : le Centre Pompidou, le Centre national de la photographie, la Maison européenne de la photographie, le musée d'art contemporain du Val-de-Marne, le CREDAC, le Plateau, le centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson, l'université Paris 8.

Financement : DDAT, Drac, CRDP, Rectorat, IUFM.

Période d'activité : année scolaire.

Contact : Sandrine Grosgeorge, Sylvain Lizon, tél. : 01 70 05 49 80.

Suivi : Jean-Marc Dos Santos, conseiller pour l'action territoriale, Drac Île-de-France, tél.: 01 56 06 50 97.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Stratégie de renforcement des moyens alloués aux missions d'action éducative et culturelle des institutions

| | |
|---------------------------------------|--|
| Structures | Institutions et associations artistiques et culturelles |
| Domaine artistique et culturel | Archives, arts plastiques, danse, lecture-écriture, musées, musique, patrimoine, théâtre |

Description

Avant la mise en place du plan de cinq ans, la région Languedoc-Roussillon ne disposait que d'un nombre limité de services éducatifs, inégalement répartis dans les différents champs artistiques et culturels, ainsi que sur le territoire. Face à ce constat, les services de la Drac Languedoc-Roussillon se sont attachés à raisonner par champ artistique et culturel, à établir un schéma de travail prospectif et spécifique à chaque secteur, prenant en compte les structures qui proposaient déjà des activités destinées au public scolaire, leur implantation et leur rayonnement géographique ainsi que les partenaires.

Parallèlement, la Drac a systématiquement introduit un volet d'éducation artistique dans les différents types de conventions qu'elle signe avec les collectivités territoriales.

À cette occasion, une réflexion s'est engagée avec les structures artistiques et culturelles sur l'état des partenariats, des moyens humains, techniques et financiers existants consacrés à cette mission.

Dans le cadre de la convention entre le Rectorat de l'académie de Montpellier et la Drac, il a été décidé de développer, sur l'ensemble des secteurs artistiques, les services éducatifs implantés dans les missions d'action éducative et culturelle des institutions.

Après l'annonce du plan de cinq ans, la stratégie de la Drac a consisté :

- avec les structures artistiques et culturelles :
 - à informer l'ensemble des partenaires (responsables associatifs et élus) sur les modalités d'implication du ministère de la Culture lors de la création de missions d'action éducative et culturelle ;
 - obtenir des recrutements ou des redéploiements de personnels pour conforter l'action de ces services ;
 - poursuivre l'introduction systématique d'un volet d'éducation artistique dans les conventions avec les collectivités territoriales, dans un souci de partenariat global et d'articulation avec les différentes politiques (conventions de développement culturel, plans locaux d'éducation artistique, contrats de ville, CEL, etc.) ;
 - susciter et proposer des actions de formation destinées aux personnels des collectivités territoriales et aux médiateurs chargés de ce volet d'éducation artistique ;
 - effectuer des aménagements de locaux pour l'accueil du jeune public ;
 - diversifier les offres culturelles ;

- répondre à la demande de classes à Pac de réaliser des outils pédagogiques et de fixer une politique tarifaire adaptée au public jeune, dans un souci de démocratisation culturelle ;
- construire ou réorienter les projets des structures culturelles pour répondre à l'afflux de demandes des établissements scolaires ;
- structurer les circuits établissements scolaires-institutions-structures artistiques et culturelles sur un même territoire ;
- sectoriser les actions par catégorie de publics.
- avec les services de l'Éducation nationale :
 - préparer une nouvelle convention Rectorat-Drac déclinant les instructions du plan à cinq ans ;
 - mettre en place des plans académiques et départementaux pour les arts et la culture en partenariat avec les collectivités et les autres services de l'État, favorisant la création des missions et le soutien des activités ;
 - formaliser par des conventions particulières les actions proposées par ces missions au jeune public et à leur encadrement, en associant les différents services de l'État concernés (Éducation nationale, Universités, Agriculture, Jeunesse et Sports), les collectivités et les structures artistiques et culturelles ;
 - inscrire un plan de formation des enseignants à la dimension culturelle.

Mise en réseau des structures culturelles

Le travail de mise en réseau des structures culturelles ayant des missions d'action éducative et culturelle se poursuit, dans chaque département.

Au niveau régional, les réseaux sont connectés par dominante artistique. Une répartition géographique harmonieuse des actions proposées a été recherchée, tout en veillant à la qualification des équipements de proximité et des acteurs culturels.

Des partenariats de proximité se sont construits avec de nouveaux établissements scolaires, avec les communes situées dans leur zone de rayonnement, qui interviennent par ce biais dans le cofinancement des projets culturels des écoles.

La politique de mise en synergie des différents partenaires et le travail en réseau, en milieu rural comme en secteur urbain, se sont étendus à l'ensemble des champs artistiques et culturels, tant avec les acteurs culturels qu'avec les services de l'Éducation nationale, l'Agriculture et la Jeunesse et les Sports. Afin de faciliter la connaissance des ressources sur chaque territoire, un état exhaustif des potentialités est en cours de réalisation.

Conventions

Des conventions d'objectifs sont systématiquement mises en place pour les missions d'action éducative et culturelle entre les Inspections académiques et le Rectorat, la Drac, les communes, les Conseils généraux et les structures culturelles concernées. Elle sont complétées par un avenant annuel assorti d'un plan de financement qui réunit l'ensemble des partenaires. Outre celles déjà signées avec le CDN-Théâtre des Treize Vents, la scène nationale Le Cratère d'Alès, les Théâtres de Nîmes, le Chai du Terral de Saint-Jean de Védas, les Opéras de Montpellier, la villa-musée de Loupian, les Archives municipales de Perpignan, il est prévu d'en acter de nouvelles avec le LAC à Sigean, la bibliothèque d'agglomération de Montpellier, le Centre méditerranéen de littérature orale, le Théâtre de Perpignan.

La mise en place de conventions et d'avenants relatifs aux services d'action culturelle depuis plus de trois ans a rendu possible :

- la prise de conscience de l'importance de l'éducation artistique par l'ensemble des opérateurs ainsi que leur mobilisation ;
- la mise en place de méthodes de collaboration, engageant les responsables des institutions culturelles, les personnels d'encadrement de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et la Drac dans des dispositifs globaux comme les plans locaux d'éducation artistique ou les contrats de ville ;
- les relations engagées entre différentes structures pour répondre aux projets pluridisciplinaires développés par les établissements scolaires ;
- de nouvelles propositions en matière d'offre culturelle qui cherchent à développer une approche plus globale : les institutions ont toutes renforcé et diversifié leur offre éducative et se sont impliquées chaque fois que cela a été possible dans des stages de formation destinés aux enseignants ;
- la construction d'indicateurs communs à l'ensemble des partenaires : les statistiques de fréquentation des services éducatifs sont globalement en forte progression.

Certaines difficultés ont été pointées :

- la faible disponibilité des équipes artistiques pour construire un partenariat en profondeur et un réel suivi ;
- l'implantation inégale des équipements situés en milieu urbain et sur l'arc littoral, les vides de l'arrière pays entraînant des surcoûts lors de la mise en place des actions sur les territoires isolés ;
- la multiplication des dispositifs interministériels, qui entraîne un manque de lisibilité ; la complexité des calendriers et des montages financiers, qui suscite un surcroît de travail de la part des enseignants et des administrateurs pour construire des budgets cohérents ;
- la dotation horaire limitée dont dispose le Rectorat, qui rend difficile la création de nouveaux services éducatifs : la Drac est ainsi confrontée à une difficulté de recrutement d'enseignants pour assurer ces missions auprès des structures culturelles.

Public : élèves, étudiants, enseignants.

Financement : collectivités territoriales, Rectorat de l'académie de Montpellier, Inspections académiques, Drac Languedoc-Roussillon.

Contacts et suivis Drac : Nadine Etcheto-Tharel, conseillère livre et lecture ; Xavier Fehrbach, conservateur régional de l'inventaire ; Claude Greis, conseiller patrimoine écrit ; Christian Jacquelin, conseiller ethnologie ; François-Victor Lepargneur, conseiller musique et danse ; Jean-Claude Loubiere, conseiller théâtre ; Bernard Rousseaux, conseiller arts plastiques ; Jacqueline Schmitt, conseillère musées ; Philippe Vergain, conservateur régional de l'archéologie ; Marie-Odile Valaison, conseillère action culturelle du patrimoine ; Marie-Pierre Gudin de Vallerin, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Languedoc-Roussillon, tél. : 04 67 02 35 27.

Résidence d'artistes vidéastes dans les lycées agricoles

| | |
|---------------------------------------|--|
| Départements | Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Lozère |
| Communes | Castelnau-le-Lez, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Pézenas, Saint-Chely d'Apcher, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse |
| Structure | Service régional de la formation et du développement de l'enseignement agricole (Draf) |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques |

Description

Cinq artistes vidéastes (Isabelle Henry, Mathieu Abonnenc, Sabine Godefroy (alias SABDAM), Nicolas Dufranne, Cédric Tanguy) ont été durant six semaines en résidence dans cinq lycées agricoles de la région Languedoc-Roussillon (Montpellier-Agropolis, Castelnau-le-Lez, Nîmes-Rodhilan, Narbonne et Perpignan-Théza).

Une sixième artiste, Enna Chaton, était en résidence itinérante à Saint Laurent de la Cabrerisse, Saint-Chely d'Apcher et Pézenas.

La résidence s'est déroulée en quatre phases :

- formation : en amont, organisation d'une session de formation destinée aux enseignants impliqués dans la résidence ;
- sensibilisation : de septembre à décembre, sensibilisation des élèves à l'usage de la vidéo dans une démarche artistique contemporaine par le biais de la diffusion d'une quinzaine d'œuvres vidéo dans chaque établissement, le choix des œuvres diffusées a été réalisé avec le Fonds régional d'art contemporain (Frac) et le Centre régional d'art contemporain de Sète (Crac). En parallèle, des ateliers artistiques ont été proposés dans les établissements participant au projet ;
- création : simultanément, cinq établissements agricoles ont accueilli en résidence un artiste vidéaste. La sixième artiste en résidence itinérante intervenait dans plusieurs établissements selon les besoins de sa création. Le Crac de Sète a conseillé les établissements agricoles à sélectionner les artistes. Durant leur résidence, les artistes ont réalisé chacun une création et ont consacré cinquante heures à des fins pédagogiques déterminées avec les établissements ;
- diffusion : d'avril à juin, présentation des créations réalisées par les artistes et diffusion dans les établissements agricoles.

Public : élèves et personnels des lycées agricoles.

Principaux opérateurs : Centre régional d'art contemporain de Sète, Fonds régional d'art contemporain.

Partenaires : association Bande-Annonce, lycées agricoles, Drac.

Financement : service régional de la formation et du développement (Draf), lycées agricoles, Conseil régional Languedoc-Roussillon, Drac.

Période d'activité : année scolaire 2002-2003 (résidence des artistes : janvier - février 2003).

Contact : Arnaud Stinès, coordonnateur du projet pour les lycées agricoles, LEGTA Perpignan-Théza 66200 Théza, tél. : 04 68 37 99 37, arnaud.stines@educagri.fr

Suivi Drac : Marie-Pierre Gudin de Vallerin, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Languedoc-Roussillon, tél. : 04 67 02 32 54.

Formation à la médiation artistique et culturelle à l'école d'architecture de Montpellier

| | |
|---------------------------------------|---|
| Commune | Montpellier |
| Structure | École d'Architecture Languedoc-Roussillon |
| Domaine artistique et culturel | Architecture |

Description

De l'intérêt de sensibiliser les étudiants en architecture... à la sensibilisation des jeunes aux enjeux civiques et sociaux liés à la ville, à la campagne et à l'environnement.

Les conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de la région et l'école d'architecture Languedoc-Roussillon, associés dans cette entreprise, font ainsi coup double : enseigner aux étudiants la pédagogie de l'architecture, et initier les élèves à l'architecture et au cadre de vie. Les élèves deviennent acteurs de la transformation de leur quartier, leur ville ou leur village. Quant aux étudiants, ils sont conduits, dans le cadre de leur cursus, à « écouter » les attentes, les besoins, les usages... à savoir apprendre à d'autres à exprimer leurs émotions et leurs désirs d'architecture.

Les enseignants de ce module de formation à la médiation organisent pour les étudiants, en partenariat avec des architectes des CAUE, une formation théorique, en proposant, de préférence le mercredi pour associer les enseignants des collèges ou lycées, des séminaires tels que « Pédagogie de l'architecture », « L'enfant et la ville », « Pédagogie du lieu et lieux de la pédagogie », « L'enfant, son corps et l'espace »...; et des séances d'échanges, d'expériences et de coordination entre les étudiants et les différents intervenants culturels.

Aux élèves sont proposés, autour de la problématique générale « *Espace bâti et lieu de vie* », de nombreux thèmes comme : Apprendre à voir l'architecture, l'environnement; à lire l'espace - Urbanisme - Qu'est-ce qu'habiter ? - Les métiers de l'architecture - Les dessins de l'architecte - Sentir son corps dans l'espace...

Public : étudiants des 2^e et 3^e cycles ; élèves de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2de, 1^{ères} S et L, BTS.

Principaux opérateurs : CAUE (collège régional) et école d'architecture Languedoc-Roussillon.

Partenaires : Rectorat, collège et lycée Bellevue d'Alès, lycée Jean Moulin de Béziers, collèges : Les 2 Pins de Frontignan, Frédéric Mistral de Lunel, Arthur Rimbaud et Les Escholiers de la Mosson de Montpellier, CAUE, école d'architecture Languedoc-Roussillon, Drac.

Financement : Rectorat, Drac, Collège régional des CAUE, école d'architecture Languedoc-Roussillon.

Période d'activité : année scolaire 2002-2003.

Contacts : Norbert Chautard, école d'architecture Languedoc-Roussillon, 179 rue de l'Espérou, 34093 Montpellier Cedex 5, tél. : 04 67 91 89 63 ; Odile Beseme, CAUE de l'Hérault, tél. : 04 99 13 37 00, odilee.beseme@caue34.fr

Suivi Drac : Marie-Pierre Gudin de Vallerin, conseillère pour l'éducation artistique et Jean-Marc Huertas, conseiller pour l'architecture, Drac Languedoc-Roussillon, tél. : 04 67 02 35 27.

Le ninESAdrome à l'école supérieure d'art de Perpignan

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Département | Pyrénées-Orientales |
| Commune | Perpignan |
| Structure | École supérieure d'art de Perpignan |
| Domaine artistique et culturel | Arts Plastiques |

Description

L'atelier des enfants de l'École supérieure d'art de Perpignan, le « ninESAdrome », a pour objectif de sensibiliser le jeune public à l'art contemporain et de former les étudiants à la médiation culturelle. Il constitue l'une des composantes du plan local d'éducation artistique (PLEA) mis en place par la ville de Perpignan, l'Inspection académique des Pyrénées-Orientales et la Drac Languedoc-Roussillon.

Formation des étudiants

De la troisième à la cinquième année, les étudiants inventent des ateliers à partir de leurs recherches personnelles. Dès la rentrée scolaire, chaque étudiant fournit un descriptif d'atelier en rapport avec ses centres d'intérêts. Deux enseignants de l'École supérieure d'art vérifient l'intérêt pédagogique des projets et assistent naturellement aux activités. L'École met l'accent sur ce qui différencie la démarche de l'artiste en situation de transmission et de partage avec un groupe d'enfants et celle de l'enseignant face à une classe. L'enjeu ici est d' « *emmener les enfants sur le terrain de l'artiste, lui faire partager ses questions et confronter ses réponses avec les siennes* ». L'enseignant de la classe n'intervient semble-t-il que très peu pendant la séquence : en revanche, il assure le lien entre chaque séquence.

Chaque année, des unités de valeurs (UV) sont attribuées à l'issue des travaux.

Ces UV sont intégrées dans le cursus des études conduisant à la présentation des diplômes : Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) et Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).

Articulation avec le PLEA de Perpignan

Le ninESAdrome varie au rythme des propositions des étudiants avec pour mot d'ordre : les enfants ont droit aux mêmes outils que les adultes, le dessin, la vidéo, l'atelier bois, l'informatique...

Un étage entier (200m²) de l'École d'art est dévolu au ninESAdrome, comprenant une salle de projection, une cuisine, deux salles de travail modulables, la « K.ban », nouvel espace informatique pour les enfants.

Les instituteurs et les enseignants choisissent un groupe de travail. Chaque classe participe à quatre ou cinq séances de deux heures de travail encadré par deux étudiants et fait l'objet d'un suivi artistique et pédagogique. Une dernière séance est proposée pour la présentation des résultats obtenus.

Les enfants des écoles élémentaires représentent la majeure partie du public. Dans une moindre proportion, des classes d'écoles maternelles et de collèges sont également accueillies. L'atelier est fréquenté aujourd'hui par 3 500 enfants sur une année scolaire.

Les étudiants interviennent également au Mas Bresson lors des vacances scolaires et animent des ateliers.

Public : étudiants, élèves des écoles de Perpignan.

Opérateur principal : École supérieure d'art de Perpignan.

Partenaires : École supérieure d'art de Perpignan, ville de Perpignan, Inspection académique des Pyrénées-Orientales, Drac.

Financement : ville de Perpignan, Inspection académique des Pyrénées-Orientales, Drac.

Période d'activité : année scolaire.

Contacts : Jean-Nicolas Fauchille, École supérieure d'art de Perpignan, tél. : 04 68 66 31 84, jnfauchille@hotmail.com

Suivi Drac : Marie-Pierre Gudin de Vallerin, conseillère pour l'éducation artistique et Bernard Rousseaux, conseiller pour les arts plastiques, Drac Languedoc-Roussillon tél. : 04 67 02 32 54.

LIMOUSIN

Le jardin écolier

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Haute-Vienne |
| Commune | Vassivière |
| Structure | Centre national d'art et du paysage de Vassivière en Limousin |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques et paysage |

Présentation du service éducatif du centre

Depuis sa création en 1991, le Centre national d'art et du paysage témoigne de sa volonté de favoriser dès l'enfance la rencontre avec la création contemporaine.

Tout au long de l'année scolaire, le service éducatif reçoit plus de 3000 élèves issus d'établissements scolaires du Limousin et du reste de la France.

Diverses activités pédagogiques spécifiques et adaptées à la demande des établissements scolaires et des associations sont proposées : visites commentées des expositions temporaires, du bâtiment d'Aldo Rossi et Xavier Fabre et du parc de sculptures (musée de plein air) ; visites-ateliers à la journée, séjours d'initiation artistique et actions avec le relais de l'artothèque du Limousin.

Les spécificités de l'approche pédagogique du service éducatif

Ces spécificités sont liées à la situation géographique du centre d'art et à son implantation dans un paysage chargé d'histoire récente : l'Île de Vassivière est née en 1949 lorsque les eaux du barrage ont recouvert la vallée supérieure de la Maulde, laissant subsister un espace de soixante-dix hectares devenu l'Île de Vassivière. Le travail d'éveil et de sensibilisation s'appuie sur le caractère particulier du contexte de Vassivière et sur le projet artistique du centre national d'art et du paysage : faire dialoguer la création artistique et la notion de paysage. Le service éducatif exploite les notions inhérentes aux œuvres réalisées par des artistes contemporains et donne les moyens et l'envie d'appréhender l'art contemporain, l'architecture et la théorie du paysage. Cette approche permet d'aborder et de comprendre les références élémentaires en matière d'arts plastiques et de paysage, en prenant conscience de la diversité des concepts et des formes d'expression liées à ces domaines.

Un exemple de projet : « Le jardin écolier », un atelier de pratique artistique mené par Gilles Bruni avec 32 élèves du CP au CM2 de l'école de Royères (Haute-Vienne).

Dans le cadre d'une classe à Pac sur le thème du « paysage partagé », Anne-Gaëlle Burban, chargée du service éducatif au Centre national d'art et du paysage de Vassivière en Limousin, et Madame Beure d'Augères, institutrice à l'école primaire de Royères, ont initié un travail de sensibilisation artistique avec 32 élèves du CP au CM2.

Cette expérience initiée en 2002-2003 s'est poursuivie cette année sous la forme d'un atelier de pratique artistique avec l'artiste - plasticien Gilles Bruni.

Gilles Bruni travaille en collaboration avec Marc Babarit depuis 1985. Ils réalisent des installations paysagères éphémères avec des matériaux naturels. Ces artistes mettent notamment en œuvre des techniques agraires d'assemblage et de ligature d'éléments tels que des plantes, du bois, de la pierre, de l'eau et de la terre.

Dans ce projet, Gilles Bruni intervient et accompagne 16 élèves de CE2-CM1-CM2 dans la conception et la réalisation d'un jardin collectif situé devant l'école. La naissance de ce jardin implique une participation active des élèves : un savoir faire et une expérience qui se transmettront d'année en année.

En parallèle, les enfants travaillent sur un projet « théâtre et écriture » avec une animatrice du foyer rural de St-Léonard-de-Noblat. Ils imaginent et font vivre des personnages fantastiques dans la nature et le jardin.

Cet atelier de pratique artistique, inscrit dans le cadre du projet d'école, s'achève par une présentation publique qui aura lieu à l'école le 10 juin 2004 dans le cadre de la campagne « Jardins » des ministères de la culture (Drac) et de l'écologie et du développement durable (Diren).

Public: 32 élèves du CP au CM2 de l'école primaire de Royères (Haute-Vienne).

Opérateur principal : Vassivière, Centre national d'art contemporain, Île de Vassivière 87120 Beaumont du Lac.

Partenaires : Drac.

Période d'activité : septembre 2002 à juin 2004.

Contacts : Anne-Gaëlle Burban, service éducatif et artothèque, Jean-Philippe Baraud, service éducatif et documentation, tél. : 05 55 69 27 27, fax : 05 55 69 29 31, centre.d-art.vassiviere@wanadoo.fr

Suivi Drac : Yann Dall'aglio, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Limousin, tél. : 05 55 45 66 69.

Activités du service éducatif du musée de Rochechouart

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Département | Haute-Vienne |
| Commune | Rochechouart |
| Structure | Musée départemental de Rochechouart |
| Domaine artistique et culturel | Musées |

Description

La démarche du service éducatif du musée départemental de Rochechouart vise à répondre à deux questions :

- comment favoriser la rencontre entre un individu-élève et une œuvre d'art d'aujourd'hui, tout en respectant l'œuvre et l'élève ?
- pourquoi s'intéresser en classe aux œuvres des artistes contemporains et quels en sont les enjeux ?

Les différentes étapes :

- de l'ordre du sensible et de la sensation : elle consiste à laisser de l'espace à la pensée de celui qui découvre l'œuvre d'art, et la possibilité de l'appréhender sur le plan sensoriel ;
- de l'ordre du matériel : il s'agit d'apprécier l'œuvre par l'aspect physique, la forme, la couleur, la texture, les supports, les outils, la composition, les matériaux, le positionnement dans l'espace ;
- de l'ordre de l'émotionnel : favoriser l'émergence de projections personnelles, de libres associations ; le médiateur reste alors en retrait pour laisser les élèves verbaliser leurs impressions et leurs sentiments et confronter leurs points de vue.

Il s'agit pour le médiateur de permettre au groupe de passer au registre du symbolique, en établissant des liens entre matériaux, idées, sensations, et en relevant les choix matériels effectués par l'artiste mis au service du sens.

Un atelier va permettre à l'élève d'expérimenter une démarche artistique à partir de matériaux divers (lampes de poches, boîtes, objets naturels ou artificiels), selon l'exposition ou les œuvres découvertes.

Ce temps de pratique constitue le lien entre le domaine de l'idée et celui du sensible en passant par le geste et le corps. Il s'instaure un va et vient entre ce que les enfants réalisent et ce qu'ils ont vu ou verront, car l'atelier peut avoir lieu avant ou après la visite de l'exposition.

Le service éducatif donne des informations sur le contexte historique dans lequel l'œuvre émerge, sur l'histoire de l'art, la démarche de l'artiste, son parcours biographique et répond aux questions sur le statut de l'œuvre contemporaine.

Les liens avec l'école

Le service éducatif établit un partenariat avec l'enseignant et une relation durable avec les classes : son action doit s'inscrire dans un projet de classe et permettre aux enseignants de relier l'art aux domaines de l'enseignement général.

La démarche du service éducatif a pour objectifs d'accompagner l'élève dans l'affirmation de sa singularité, de son opinion à travers son approche de l'œuvre et son travail plastique, de sortir des stéréotypes, d'accepter la parole de l'autre, d'affiner un esprit critique, les œuvres des artistes contemporains constituant une alternative aux discours médiatiques, politiques, scientifiques sur les questions contemporaines.

Un exemple de projet en direction des scolaires : « Des Objets en plus ... »

Ce projet a été conçu par Laurence Maurand, conseillère pédagogique en arts plastiques, en partenariat avec le musée départemental de Rochechouart, l'Inspection académique, le Rectorat de Limoges et la Drac Limousin. Il concerne les écoles maternelles, élémentaires et le collège Ventadour du quartier des Portes Ferrées à Limoges.

Il s'est développé autour du thème de l'objet et de ses apparitions dans l'art d'aujourd'hui. L'accent est mis sur l'aspect multi-culturel et la notion d'objet est interrogée avec les enfants à travers différentes cultures et civilisations.

Les artistes interviennent environ 10 heures par classe.

De janvier à mars 2003, ont lieu la visite et les ateliers à l'Espace Noriac à Limoges autour d'œuvres des collections du musée, et de mars à juin 2003, la visite de l'exposition « Des objets en plus » au Musée de Rochechouart ainsi qu'un atelier.

Public: à Limoges, élèves d'écoles du 1^{er} degré, du collège Ventadour et du lycée Valadon, étudiants de l'IUFM, enseignants en formation initiale et continue.

Opérateur principal : musée départemental de Rochechouart, Château de Rochechouart, 87600 Rochechouart, tél. : 05 55 03 77 91, fax : 05 55 03 72 40.

Partenaires : Drac, Inspection académique, Rectorat de Limoges, musée départemental de Rochechouart.

Financement : budget total 112 698 €, dont Drac 23 097 €.

Période d'activité : année scolaire 2002-2003.

Contact : Arielle Pelenc, conservateur du musée, tél. : 05 55 03 77 79.

Suivi Drac : Yann Dall'aglio, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Limousin, tél. : 05 55 45 66 69.

LORRAINE

La ville : images du réel, paysages réinventés

| | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Département | Meurthe-et-Moselle |
| Commune | Nancy |
| Structure | Association « Les yeux de l'ouïe » |
| Domaine artistique et culturel | Audiovisuel |

Description

Du 13 au 16 mai 2004, le réalisateur Rob Rombout dirige une masterclass de quatre jours au lycée Henri Poincaré à Nancy, destinée à huit enseignants de l'académie et autant de vidéastes lorrains ayant répondu à la proposition (les élèves de ces enseignants, les enseignants, les partenaires vidéastes ont été invités à une première rencontre/projection avec le réalisateur en mars).

Ces enseignants mènent ensuite avec leur partenaire artistique (le vidéaste avec lequel ils auront partagé la masterclass) soit une classe à Pac, soit un travail d'atelier, soit un projet spécifique d'établissement avec leurs élèves. Ils pourront être accompagnés dans leur démarche par des professeurs de l'Université ou des options de lycée, ou encore des formateurs IUFM.

Une séance de présentation des réalisations faites par les « binômes » enseignants/vidéastes aura lieu fin 2004. Cette dernière séance de formation, animée par Rob Rombout, constituera une forme d'évaluation, de confrontation des démarches de chacun. Puis un débat contribuera à la poursuite de la réflexion sur le fonctionnement du futur pôle régional de ressources audiovisuelles.

Un travail de recherche et de synthèse mené par les partenaires professionnels, les professeurs des universités, les formateurs IUFM, les professeurs des options en lycée et le corps d'inspection donnera lieu à une publication du CRDP.

Ce pôle se donne pour objectif d'impulser et d'accompagner la mise en œuvre d'actions telles que :

- l'éducation à l'image dans les enseignements obligatoires à l'école, au collège et au lycée,
- la diffusion de documents aux publics scolaires avec l'appui des structures professionnelles régionales,
- la création et la pratique artistique en milieu scolaire avec les acteurs régionaux,
- la formation initiale et continue des enseignants et des acteurs culturels en lien avec les universités et les structures culturelles,
- la documentation et les ressources pédagogiques,
- la mutualisation des moyens techniques et matériels,
- l'animation d'un réseau de personnes-ressources pour l'image fixe et animée.

Ce pôle sera placé sous la responsabilité du Recteur et du directeur régional des affaires culturelles ainsi que des responsables des collectivités territoriales qui assurent, ou

partagent avec l'État, la tutelle des institutions culturelles.

Public : enseignants de l'académie et jeunes vidéastes lorrains.

Opérateur principal : association « Les yeux de l'ouïe », Cour Sainte-Étienne, 7 place de la Cathédrale 57000 Metz.

Partenaires : Drac, CRDP, IUFM, délégation académique à l'action culturelle (Rectorat Nancy-Metz).

Financement : Drac 15 244 €.

Période d'activité : 13 au 16 mai 2004.

Contact : Lilyane Beauquel, chargée de mission culture à l'IUFM de Lorraine, tél. : 03 83 17 68 68.

Suivi Drac : Monique Cherrier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Lorraine, tél. : 03 87 56 41 73.

Des architectes dans les classes !

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Département | Moselle |
| Structure | CAUE |
| Domaine artistique et culturel | Architecture |

Description

Le nombre d'ateliers « architecture » en milieu scolaire est très faible. Peu d'architectes sont intéressés par l'intervention dans les classes. Il est difficile en effet pour la Drac et l'Éducation nationale de les rémunérer. Devant cette situation, en collaboration avec les conseillers architecture et éducation artistique, le CAUE de Moselle a mobilisé un réseau d'architectes intéressés par l'intervention en milieu scolaire.

Une action de sensibilisation à l'architecture industrielle est en cours et concerne quelques classes du primaire, en amorce d'un projet plus vaste l'an prochain.

Objectifs

- développer la culture architecturale des enseignants,
- mettre en place une démarche de projet,
- donner des outils pratiques aux enseignants pour définir leur action de sensibilisation,
- recueillir les premières idées d'actions de sensibilisation et l'engagement des enseignants.

Programme 2003-2004

Sur un thème fédérateur : l'architecture industrielle (sites industriels, cités ouvrières, transformation du paysage par l'activité industrielle...) :

- journée de travail autour de ce thème,
- mise en relation des classes avec un architecte du réseau régional, volontaire pour mener des actions de sensibilisation aux côtés des enseignants ;
- construction d'une action de sensibilisation (classe à Pac, atelier artistique, classe culturelle) auprès des élèves, en partenariat avec un architecte.

La journée de sensibilisation, qui s'adresse à des enseignants de toutes disciplines, en priorité aux équipes pluridisciplinaires, propose :

- un état des lieux de la sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire et une présentation de la démarche générale ;
- une présentation de documents guides définissant les étapes des actions ;
- un exposé sur l'architecture industrielle par des architectes ;
- la formulation des intentions et projets pédagogiques des enseignants.

Calendrier

- juin 2003 : journée de travail avec les architectes du réseau régional, visite d'un site industriel, constitution des équipes et formulation des projets communs ; retour des formulaires de classe à Pac, atelier et semaines culturelles au rectorat ;
- septembre 2003 à mai 2004 : concertation et actions de sensibilisation dans les classes ;
- mai 2004 : journée de rencontre, bilan et capitalisation des actions, avec les architectes et les enseignants ;
- septembre 2004 : valorisation des actions sous forme de catalogue.

Public : cinq écoles primaires.

Opérateur principal : CAUE de Moselle, 29 rue des Murs 57040 Metz Cedex.

Partenaires : CAUE de la Moselle et Rectorat de l'académie Nancy-Metz.

Financement : Drac 6 000 € (mise en réseau d'architectes et étude de projets).

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Frédérique Auclair (CAUE), tél. : 03 87 74 46 06.

Suivi Drac : Monique Cherrier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Lorraine, tél. : 03 87 56 41 73.

Ecriture et théâtre dans le département de la Meuse

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Meuse |
| Communes | Tronville, Dugny, Sommedieue, Commercy, Velaines, Aulnois-en-Perthois, Guerpont, Mogneville, Bar-le-Duc, Longeville, Neuville-sur-Ornain |
| Structure | Compagnie Balazs Gera |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre et écriture |

Description

Afin de pallier l'isolement des écoles en milieu rural, la Drac de Lorraine et la Compagnie Balazs Gera ont imaginé une action d'éducation artistique spécifique dans le département de la Meuse.

Parallèlement à la création de son prochain spectacle *Don Quichotte* adaptation de Delphine Jayot de *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* de Miguel de Cervantès, la compagnie Balazs Gera propose d'accompagner dix classes de onze communes du département de la Meuse dans la réalisation de leur propre projet de théâtre.

Les projets retenus seront ceux dont la mise en place nécessite un travail d'écriture (adapter une pièce de théâtre déjà existante afin qu'elle puisse être interprétée par des enfants, adapter un roman ou écrire une pièce originale à partir de thèmes, d'objets, de photos...).

Dans le cadre d'un atelier d'écriture, hors temps scolaire, Delphine Jayot dirigera une formation destinée à aider chacun des dix enseignants à réaliser son projet d'adaptation.

Pendant les horaires scolaires, Daniel Proia, comédien, interviendra dans chacune des dix classes pour accompagner les enseignants dans la mise en scène de leur spectacle.

Déroulement de l'action

- de septembre à novembre 2002 : réunions avec la Drac, l'Inspection académique de la Meuse, l'OCCE 55 et la Compagnie pour la mise en place de l'opération ;
- 27 novembre 2002 : dans le cadre de *Promenons-nous dans les livres. Un festival OCCE. pour lire, dire et écrire*, conférence à l'intention des enseignants du département de la Meuse donnée par Delphine Jayot sur l'adaptation au théâtre d'une œuvre romanesque.
- 18 décembre 2002 : à l'école Jean Errard de Bar-le-Duc, rencontre entre les enseignants, Delphine Jayot et la Cie Balazs Gera pour présenter le spectacle *Don Quichotte*, et avoir un premier échange au sujet des différents travaux d'adaptation des enseignants ;
- janvier 2003 : séance de répétition du spectacle *Don Quichotte*, ouverte aux enseignants concernés ;

- février 2003 : vingt représentations de *Don Quichotte* en Meuse (et notamment dans les classes qui participent au projet) ;
- janvier et février 2003 : pour les enseignants concernés, trois journées d'atelier d'écriture animé par Delphine Jayot ;
- de mars à mai 2003 : une semaine d'intervention chaque mois du comédien Daniel Proia dans les classes concernées : travail avec l'enseignant sur le jeu des enfants et accompagnement à la réalisation de la mise en scène ;
- 27 mai 2003 : présentation des spectacles créés par les classes.

Public : élèves et enseignants de dix classes d'écoles en milieu rural.

Opérateur principal : compagnie Balazs Gera.

Partenaires : Drac, Inspection académique, les onze communes.

Financement : budget total 12 073 € dont Drac 7 923 €, IA 4 150 €.

Période d'activité : septembre 2002 à juin 2003.

Contact : Annick Bonnard, compagnie Balazs Gera, tél. : 06 78 43 76 98.

Suivi Drac : Monique Cherrier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Lorraine, tél. : 03 87 56 41 73.

Stage de formation dans un PLEA - Conduite de projets artistiques

| | |
|--------------------|--|
| Département | Meuse |
| Commune | Bar-le-Duc et Commercy |
| Structure | Centre d'initiation musicale (CIM) de Bar-le-Duc |

Description

La volonté politique de s'impliquer fortement dans l'action culturelle et éducative est à l'origine de ce PLEA signé en 1992 par la ville de Bar-le-Duc en concertation avec l'État (ministère de l'Éducation et de la Culture) auquel s'est associé le Conseil général de la Meuse.

Dans le cadre de ce PLEA, un stage de formation de quatre jours a été organisé en direction des professionnels de l'éducation et de la culture sur le thème de la conduite de projets artistiques ou comment monter et mener un projet artistique en partenariat, en direction des jeunes.

Contenu de la formation

Les thèmes développés au cours de cette formation s'articulent autour d'une réflexion sur le sens du contact personnel avec les œuvres d'art, avec les lieux de création, l'environnement de la création, avec les artistes qui permettent de faire émerger un autre regard sur les choses et les êtres.

Le rôle du responsable d'une structure culturelle est au cœur des débats en tant que déclencheur du projet.

Si l'importance de la dimension du créateur, de son œuvre et de sa personnalité est signalée explicitement aux jeunes engagés dans un projet artistique, la fonction de l'enseignant, du formateur comme médiateur des arts et de la culture est également clairement définie au cours du programme.

Le programme de ce stage comporte également des exposés et des échanges sur l'organisation des activités partenariales en relation avec les ressources locales : structures culturelles, associations et compagnies. L'initiation à la méthodologie de projet avec des professionnels de la culture et des enseignants permettra aux participants de prendre connaissance des dispositifs et des modes de fonctionnement des divers partenaires des projets (Éducation nationale, Drac, collectivités).

Différents ateliers thématiques sur le montage de projet artistique partenarial ainsi que des ateliers de mise en situation sont co-animés par un enseignant et un professionnel de l'art et de la culture (arts visuels et audiovisuels, théâtre, arts plastiques, musique et danse).

Public : enseignants, personnels culturels et administratifs des collectivités territoriales, personnels associatifs, élus.

Opérateur principal : CIM, 8 rue de l'Étoile 55000 Bar-le-Duc.

Partenaires : Drac, rectorat de Nancy-Metz, Inspection académique, IUFM de Lorraine, Conseil général, villes de Bar-le-Duc et Commercy, scène nationale de Bar-le-Duc, office municipal pour l'animation (Commercy), CRDP.

Financement : Drac 3 000 €, PLEA 6 000 €.

Période d'activité : avril 2003.

Contact : Raoul Binot (CIM), tél. : 03 29 79 01 31.

Suivi Drac : Monique Cherrier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Lorraine, tél. : 03 87 56 41 73.

Sensibilisation du public scolaire à l'architecture

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Les quatre départements de Lorraine |
| Communes | Quinze communes dont Jarville, Vandoeuvre, Revigny-sur-Ornain, Metz, Raon-l'Etape, Nancy |
| Structure | École d'architecture de Nancy |
| Domaine artistique et culturel | Architecture |

Description

Les actions présentées ici ont été menées en partenariat avec des étudiants de l'école d'architecture de Nancy qui sont intervenus dans les classes, accompagnant les projets construits avec les enseignants. Les quatre départements de l'académie ont été concernés par ces actions qui ont eu lieu au sein de treize établissements scolaires de la région et à l'IUFM.

Quatre exemples d'action

1. Au Collège Montaigu de Jarville : un itinéraire découverte en 5^{ème}. Le projet a été élaboré en concertation avec l'enseignant de mathématiques et de physique) et celui de français, ainsi que deux étudiants de l'EAN (Ahmed Laroussi et Nathalie Fontaine) qui sont intervenus au cours de douze séances de deux heures avec pour objectifs :

- la sensibilisation des élèves à l'architecture et au métier d'architecte (sous forme de jeu de rôle) ;
- la découverte des diverses contraintes qui prédéterminent un projet (respect d'un style régional, cadastre, organisation logique d'un espace de vie, choix des matériaux...) ;
- la présentation critique de quelques projets ;
- le dialogue avec des étudiants en architecture ;
- l'utilisation de certaines notions mathématiques (comme les échelles), l'initiation au dessin technique pour réaliser le plan de « la maison de vos rêves », l'initiation au logiciel « architecte 3 D » ;
- la construction d'une maquette sommaire.

2. Au lycée Jacques Callot de Vandoeuvre : un projet de sensibilisation au patrimoine local : les édifices de l'Art nouveau en Europe et à Nancy avec 32 élèves de seconde, dans le cadre des cours de français et d'anglais et de l'ouverture culturelle sur l'art dans la seconde partie du 19^{ème} siècle avec Agnès Hausermann, étudiante en 5^{ème} année d'architecture.

3. Au lycée professionnel Louis Geisler à Raon-l'Etape une classe à PAC de 10 élèves : ce projet, monté en partenariat avec l'association Reg'art qui a organisé à l'intérieur de l'établissement des expositions d'art contemporain (réseau ERA), consistait à faire

réfléchir les élèves à partir de cette question : comment passer de la décoration de couloir à un véritable espace d'expositions reconnu comme tel par tous, élèves comme visiteurs (quatre séances de quatre heures, toutes les six semaines). Après avoir bénéficié d'un apport théorique sur la muséologie et la muséographie, les élèves ont visité les espaces d'expositions en portant sur eux un regard critique. La notion d'espace a été au cœur de la visite commentée de la synagogue de Delme - également espace d'art contemporain - et de l'exposition de Delphine Coindet, artiste contemporaine. Le projet a été finalisé par la réalisation d'une maquette de l'espace d'exposition, accompagnée de propositions de dispositions dans l'espace.

4. Avec des enseignants de l'IUFM de Lorraine : deux journées sur la question du rôle de la maquette dans la sensibilisation à l'architecture.

Public : les élèves de sept collèges, de cinq lycées professionnels, d'un lycée général (2nde) et 24 enseignants de l'IUFM.

Opérateur principal : Denis Grandjean, école d'architecture de Nancy, 1 rue Bastien Lepage 54000 Nancy.

Partenaires : Drac, école d'architecture de Nancy, Éducation nationale, IUFM.

Financement : Drac 15 244 €.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Philippe Morlot , IUFM de Lorraine, tél. : 03 83 17 68 68.

Suivi Drac : Monique Cherrier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Lorraine, tél. : 03 87 56 41 73.

MIDI-PYRÉNÉES

Résidence de la compagnie de théâtre « Parlez-Moi d'Amour »

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Tarn-et-Garonne |
| Commune | Castelsarrazin |
| Structure | Compagnie de théâtre « Parlez-Moi d'Amour » |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre |

Présentation

Le projet est né d'une classe à Pac du lycée professionnel et polyvalent de Castelsarrazin, menée en 2001-2002 en partenariat avec le théâtre de la Digue et la compagnie « Parlez-moi d'amour ». Cette expérience, qui abordait l'écriture théâtrale contemporaine, a représenté une réelle rencontre artistique et humaine entre les élèves, l'équipe pédagogique, une équipe d'artistes et une structure culturelle, chacun ayant le souhait de l'élargir et de l'approfondir.

Les trois partenaires (le lycée, la compagnie et le théâtre de la Digue) ont décidé de proposer une résidence à la compagnie au sein du lycée pour une durée de trois mois.

Ce projet répond à un souci de sensibiliser des élèves situés dans une zone pauvre en équipements culturels et scolarisés dans un cursus professionnel qui ne favorise guère la fréquentation des œuvres d'art.

Les objectifs de la résidence répondent à trois des quatre priorités du projet d'établissement :

- réduire les échecs scolaires : l'objectif est de susciter curiosité et implication autour d'un projet de création artistique ;
- éduquer à la santé et à la citoyenneté : la résidence est l'occasion d'aborder le thème général de la violence et de la forme particulière de violence liée à la période adolescente. Très largement médiatisée, mais peu explorée, celle-ci sera mise en perspective au travers de films, de textes de théâtre, d'interviews, d'expositions photos, vidéos, afin que chacun s'approprié une parole, la décline et la représente.
- élargir et faciliter l'accès des élèves à toutes les formes d'expression artistique : la résidence, par la rencontre de milieux complémentaires mais différents, doit permettre un enrichissement artistique et humain autour d'un projet pédagogique.

Description

La compagnie est un groupe d'artistes de théâtre polyvalents (cinq comédiens, danseurs, plasticiens) ; elle est dirigée par Claude Bardouil et soutenue par le théâtre de la Digue. Avec l'établissement, ils ont travaillé autour du thème de la violence en milieu scolaire, « mythologie ou réalité », au travers de formes artistiques et théâtrales contemporaines, incluant la photographie et la vidéo.

La projection de deux films récents «Bowling for Colombine» (documentaire de Michaël Moore) et «Eléphant» (de Gus van Sant, fiction primée par l'Éducation

nationale) a permis d'élargir le débat entre la réalité et la fiction et d'analyser la place de la représentation.

Plusieurs ateliers ont intégré ces éléments : écriture sur le thème d'Electre et de la rumeur ; réalisation d'un clip vidéo promotionnel, humoristique et distancié sur la vie au lycée ; expérience photo: « 100 questions/100 réponses/100 photos » ; réalisation d'un roman-photo sur la notion de l'image de soi ; et atelier de réflexion sur la définition et le pouvoir des espaces sur l'imaginaire.

Une évaluation conjointe sera menée selon trois axes : réinvestissement par les élèves de l'établissement comme lieu de vie, de travail et de culture ; qualité du projet culturel, ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

Public : les 1 050 élèves du lycée (dont les internes et les élèves du lycée professionnel).

Opérateur principal : théâtre de la Digue et compagnie « Parlez-Moi d'Amour ».

Partenaires : Drac, Rectorat, Conseil régional, ville de Castelsarrazin, cinémathèque de Toulouse, école supérieure d'audiovisuelle de Toulouse, théâtre de la Digue.

Financement : budget total 38 322 € Drac 10 000 €, Rectorat 10 000 €, Conseil régional 10 000 €, théâtre de la Digue 4 000 €.

Période d'activité : janvier à mars 2004.

Contact : Nathalie Dupain, proviseur adjoint du lycée professionnel et polyvalent Jean de Prades, route de Toulouse, 82100 Castelsarrazin, tél. : 05 63 32 84 87, 082004j@ac-toulouse.fr

Stéphanie Fontez, théâtre de la Digue, 3 rue de la Digue 31300 Toulouse, tél. : 05 61 42 27 12

Claude Bardouil, compagnie « Parlez Moi d'Amour » tél. : 06 13 16 14 85.

Suivi Drac : Pascal Andurand, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Midi-Pyrénées, tél. : 05 62 30 31 87.

Jumelage d'un centre d'art contemporain et d'une cité scolaire avec résidence d'artiste

| | |
|---------------------------------------|---|
| Département | Tarn |
| Commune | Albi |
| Structures | Cimaise et Portique, centre départemental d'art Contemporain, collège et lycée Bellevue |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques |

Description

Afin de sensibiliser les élèves du collège et du lycée aux œuvres d'art et à la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques, une collaboration donnant lieu à des résidences d'artistes et à des expositions d'œuvres contemporaines s'est nouée entre la cité scolaire Bellevue d'Albi et « Cimaise et Portique », centre départemental d'art contemporain.

Cette collaboration s'est inscrite dans le cadre d'un jumelage entre ces deux partenaires pour organiser ensemble des actions à vocation pédagogique et culturelle.

Le projet artistique et culturel

Plusieurs axes d'intervention seront mis en œuvre chaque année sur présentation d'un projet artistique et culturel inscrit dans le projet d'établissement :

- ☐ une résidence d'artiste dans l'enceinte de la cité scolaire. L'artiste est sélectionné sur proposition de Cimaise et Portique. En 2003, la photographe Mirela Popa a ainsi travaillé avec toutes les classes du collège et les élèves du lycée en option arts plastiques et en 2004, Abraham Poincheval, plasticien, réalise une œuvre avec quelques classes du collège et du lycée ;
- ☐ trois expositions par an sont réalisées à la galerie d'exposition du centre d'art contemporain, espace spécialement conçu dans l'enceinte de la cité scolaire. Ces expositions font l'objet d'une programmation concertée entre les enseignants impliqués dans le projet et le centre d'art. Les expositions sont ouvertes au public, et en particulier le public scolaire ;
- ☐ parallèlement à la résidence, un atelier artistique, bénéficiant de son propre artiste intervenant, est proposé aux élèves de l'établissement.

Le centre d'art contemporain a pour mission de rayonner sur la communauté scolaire de l'établissement et des établissements scolaires environnants et de sensibiliser les familles des élèves ainsi que toute la population du département du Tarn à l'art contemporain. Le jumelage est fixé pour une durée de trois ans.

Les objectifs pédagogiques en lien avec le projet culturel

Le proviseur de la cité Scolaire Bellevue mobilise pour ce programme un enseignant relais, déchargé par décision rectorale de plusieurs heures par semaine, pour la mise en

place, le suivi et la validation du projet auprès des élèves, et qui proposera chaque année un projet artistique et culturel spécifique, associé au projet d'établissement.

Cimaise et Portique, centre départemental d'art contemporain, assure la relation entre le milieu scolaire et le milieu artistique en apportant son concours aux interventions spécifiquement culturelles relevant de ce projet. Il contribuera à conforter le travail pédagogique développé autour de l'art contemporain.

La formation

Elle constitue l'une des conditions essentielles de la réussite du projet et peut prendre place dans le plan académique de formation, soit local, interne à l'établissement ou à un regroupement d'établissements. Ces formations prennent appui sur le partenaire culturel Cimaise et Portique.

Des formations conjointes Éducation nationale et Culture sont également envisagées, pour établir les bases et les règles des relations qui doivent se mettre en place entre les équipes éducatives, les artistes et le personnel du centre d'art.

Public concerné : les élèves du collège et du lycée Bellevue à Albi.

Opérateur principal : Cimaise et Portique, centre départemental d'art contemporain
8 rue Jules Verne 81000 Albi, tél. : 05 63 47 14 23.

Partenaires : Drac, Conseil régional, Conseil général du Tarn, Rectorat académie de Toulouse, ministère de l'éducation nationale).

Financement : budget total 24 000 € dont Drac 9 700 €, Conseil régional 10 400 €, cité scolaire 2 000 €, Rectorat 700 €.

Période d'activité : année scolaire 2002-2003.

Contact : Emilie Ramet, Cimaise et Portique, tél. : 05 63 38 08 07,
emilie.girette@artcentercp.org.

Suivi Drac : Pascal Andurand, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Midi-Pyrénées, tél. : 05 62 30 31 87.

NORD – PAS-DE-CALAIS

Résidence scolaire au Grand Mix

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Département | Nord |
| Commune | Tourcoing |
| Structure | Le Grand Mix |
| Domaine artistique et culturel | Musique |

Description

La résidence permet de sensibiliser des élèves des écoles primaires aux musiques actuelles, notamment aux musiques improvisées, à travers des ateliers de pratiques menés par des musiciens professionnels, en 2003-2004, Frédéric Blondy (guitare environnée) et Pascal Battus (piano) et un musicien intervenant (Dumiste) Cyril Dymny. Par le biais de l'improvisation, les enfants abordent les différentes compétences communes à toutes les pratiques musicales : l'exploration, la recherche, la prise de décision, l'autonomie, l'écoute de soi, de l'autre, l'écoute collective, le temps, le regard, l'attention, l'attitude corporelle, l'investissement personnel, la production en soliste, en duos, en groupe... mais aussi la valorisation, la confiance en soi et le plaisir de jouer.

Objectifs

- la découverte des instruments, des musiques improvisées,
- l'initiation à la musique par la possibilité de rencontrer, voir et travailler avec des musiciens professionnels de diverses sensibilités musicales,
- la pratique des instruments mais aussi du chant et de la direction d'orchestre,
- l'expression, la représentation de concerts.

Les rencontres avec les musiciens s'échelonnent de décembre à juin. Les concerts ont lieu à la nouvelle « maison Folie » des anciens hospices d'Havré.

Public : 120 élèves de CE2, CM1, CM2, CLIS de six écoles de quartiers défavorisés de Tourcoing.

Opérateur principal : le Grand Mix, 5 place Notre-Dame BP 406, 59337 Tourcoing Cedex info@legrandmix.com

Partenaires : Drac, ville, inspections de circonscriptions, CFMI, Maison Folie, anciens hospices d'Havré (pour les concerts).

Financement : budget total 30 000 € dont Drac 15 245 €, ville (CEL), Sacem, Fondation de France.

Période d'activité : année scolaire 2003-2004.

Contacts : Grand Mix, Frédéric Roy, tél. : 03 20 70 02 10.

Suivi : Eric Le Moal conseiller pour l'éducation artistique, Drac Nord - Pas-de-Calais, tél. : 03 20 06 87 58.

La 27^{ème} heure - Formation d'enseignants

| | |
|---------------------------------------|---|
| Départements | Nord et Pas-de-Calais |
| Communes | Toutes communes de la région |
| Structure | Collaboration Drac, Inspections académiques, IUFM |
| Domaine artistique et culturel | Divers |

Description

Cette action relève autant de la formation continue que de l'information et s'insère dans le temps des conférences pédagogiques de circonscription (aujourd'hui appelées « La 27^{ème} heure »). Il s'agit d'une rencontre approfondie entre enseignants du premier degré d'une circonscription scolaire et d'un créateur contemporain. Ce dernier est invité à présenter, de la manière la plus illustrative qui soit, sa démarche et sa recherche artistique personnelle. Cette présentation est préparée conjointement avec un conseiller pédagogique ou un instituteur particulièrement intéressé, et éventuellement un formateur de l'IUFM.

L'objectif de la 27^{ème} heure artistique est d'aider les enseignants à se repérer dans les démarches créatives contemporaines en y entrant de plein pied et de les inviter à accroître ainsi, en toute autonomie, leur champ de partenariats potentiels.

Cette action est destinée à révéler la multiplicité des pistes et d'autres démarches artistiques à explorer que les seules ressources strictement locales, souvent trop sollicitées. Ce programme, qui veille à ce que les interventions d'artistes relèvent de différents domaines de la création, doit permettre d'inciter les enseignants à diversifier leurs projets et leurs thématiques. Il s'inscrit bien dans la démarche que développent ensemble depuis plusieurs années l'IUFM, les Inspections académiques, le Rectorat et la Drac, visant à favoriser le constant renouvellement des initiatives de l'enseignant en faveur de l'art et de la culture à l'école et à sa périphérie.

Ce sont entre 25 et 50 interventions d'artistes dans le cadre de la 27^{ème} heure qui pourront être soutenues dès cette année.

Public : enseignants du premier degré.

Partenaires : Drac, IA du Nord et du Pas-de-Calais, IUFM, artistes intervenants.

Financement : Drac 5 000 €.

Période d'activité : tout au long de l'année scolaire.

Contact : Anne Simon, inspectrice de l'Éducation nationale chargée de l'action culturelle à l'Inspection académique du Nord, Pierre-Marie Fontaine, inspecteur de l'Éducation nationale chargé de l'action culturelle à l'inspection académique du Pas-de-Calais.

Suivi : Eric Le Moal, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Nord - Pas-de-Calais, tél. : 03 28 36 61 85.

BASSE-NORMANDIE

Jumelage entre la ZEP « Grâce de Dieu » et le musée de Normandie

| | |
|--------------------|--------------------|
| Département | Calvados |
| Structure | Musée de Normandie |
| Domaine | Musées |

Description

La convention de jumelage signée en 1997 entre la ville de Caen, le musée de Normandie et la ZEP Grâce de Dieu a pour objectifs de relier contenus d'enseignements, ressources du musée et patrimoine de la ville de Caen, et de rendre présente Musée de Normandie sur le territoire de la ZEP en en faisant connaître les multiples fonctions.

Chaque année, cette convention s'est enrichie d'actions et d'acteurs nouveaux, pour concerner en 2002-2003, 17 classes de quatre groupes scolaires et d'un collège.

Le programme de ces actions s'articule autour de deux approches :

- la découverte du patrimoine local urbain par des sorties accompagnées, véritables parcours de découvertes thématiques et ludiques,
- des ateliers de pratiques, des travaux de classe et des sorties en dehors de la ville pour effectuer un travail comparatif sur le patrimoine.

La réalisation collective en 2002-2003 a consisté en un ouvrage dans le cadre d'un travail croisé avec celui présenté par ailleurs dans le contrat de ville par la bibliothèque municipale de la ZEP.

Public : élèves de la ZEP Grâce de Dieu.

Opérateur : Ville de Caen.

Partenaires : Drac, Éducation nationale, préfecture, ville.

Financement : Drac, Éducation nationale, préfecture, ville.

Période : 2002-2003.

Contact : Jean-François de Marcovitch, service culturel du musée de Normandie, tél. : 02 31 30 47 61.

Suivi Drac : Ariane Le Carpentier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Basse-Normandie, tél. : 02 31 38 39 49.

Réseau académique de galeries d'art à vocation pédagogique

| | |
|---------------------------------------|--|
| Départements | Calvados, Manche, Orne |
| Communes | 37 communes |
| Structures | 41 galeries implantées en collège et lycée dont 15 dans le Calvados, 19 dans la Manche, et 8 dans l'Orne |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques |

Description

En 2003, trente trois expositions monographiques ou thématiques, sélectionnées par une commission de professionnels et de représentants des deux ministères ont été proposées à quarante et un établissements de l'académie qui se sont dotés d'une galerie conforme au cahier des charges.

Chaque établissement est invité à organiser trois expositions dans l'année, dont la médiation est assurée généralement par le professeur d'arts plastiques en partenariat avec l'artiste exposé ou l'institution. La Drac prend en charge les expositions menées avec les artistes et le Rectorat, celles qui sont présentées par les institutions. Deux expositions au moins sont financées et trois, lorsque l'établissement est situé en zone prioritaire (ZEP, zone rurale défavorisée).

Découvrir les sources d'une œuvre à travers la démarche spécifique d'un artiste ou à travers une approche thématique représente l'enjeu essentiel de cette opération.

L'exposition inaugurale qui favorise et détermine le partenariat entre artistes, institutions et enseignants, a eu lieu en 2003 au centre d'Art contemporain de Basse-Normandie.

Public : 12 000 collégiens et lycéens.

Opérateur principal : la division des établissements du Rectorat (logistique).

Partenaires : Frac Basse-Normandie, Rectorat, centre d'art contemporain, artothèque de Caen et association régionale de diffusion de l'image.

Financement : Drac 15 278 €.

Période d'activité : année scolaire.

Contact : Rectorat de Caen, action culturelle académique, division des établissements
tél. : 02 31 30 15 39 de4@ac-caen.fr, <http://www.etab.ac-caen.fr/action-culturelle-academique>

Suivi : Ariane Le Carpentier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Basse-Normandie, tél. : 02 31 38 39 49.

Convention entre la Drac et l'IUFM

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Calvados |
| Commune | Caen, Alençon, Saint-Lô |
| Structure | Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) |
| Domaine artistique et culturel | Pluridisciplinaire |

Description

Dès 1996, l'IUFM et la Drac de Basse-Normandie ont engagé une concertation en vue de renforcer la dimension culturelle et artistique dans la formation initiale des futurs enseignants, et dans la formation continue (conjointe) des enseignants déjà en poste et des artistes et professionnels de la culture. Il s'agissait notamment de développer des projets d'action culturelle et de pratiques artistiques dans les centres de l'IUFM. Ce partenariat s'est inscrit dans le cadre de la convention quadripartite souscrite conjointement avec l'Université et le CROUS.

Après plusieurs années de collaboration, l'IUFM et la Drac de Basse-Normandie poursuivent et enrichissent le travail engagé dans le cadre d'un avenant spécifique à la convention quadripartite.

Les formations

En formation initiale :

- un stage « d'ouverture culturelle et artistique » permettant l'immersion des stagiaires de l'IUFM dans un lieu culturel et concernant l'ensemble des professeurs des écoles stagiaires des trois sites de l'IUFM de Basse-Normandie (Caen, Alençon et Saint-Lô ;
- formations communes aux 1^{er} et 2nd degrés : des modules sont organisés par les formateurs de l'IUFM avec la participation d'intervenants proposés par la DRAC, d'autres étant proposés et organisés en partenariat.

En formation continue :

La Drac, partenaire réglementaire des enseignements et des activités artistiques, élabore conjointement avec la mission académique de formation des actions en partenariat, un programme annuel de formation continue approuvé par le Recteur. Il concerne les professeurs impliqués dans ces domaines d'enseignement et d'activité.

Des actions de formation peuvent être proposées à l'initiative de l'IUFM, de l'université et/ou de la Drac. Elles s'adressent à tout public volontaire.

Vie étudiante

Les signataires de la convention ont également prévu de mettre en œuvre tous les moyens visant à développer les pratiques culturelles des étudiants, au sein même de l'IUFM, par des jumelages ou des liens privilégiés avec les institutions ou événements

culturels de Basse-Normandie, afin de contribuer à insérer plus fortement les étudiants dans la vie artistique et culturelle régionale.

Dans ce cadre, ils envisagent des ateliers facultatifs et complémentaires, des animations en relation avec des institutions de diffusion de la création plastique et des galeries d'art, ainsi que des manifestations annuelles.

Suivi de la convention

Les signataires s'entendent pour veiller conjointement à l'exécution de la présente convention grâce à un comité de pilotage. Composé de six personnes (trois pour chaque signataire), ce comité est chargé du suivi de la convention, de l'évaluation des actions entreprises et de la mise en cohérence de nouveaux projets. Il est assisté dans chacun des grands secteurs (formations et vie de l'étudiant) d'un comité technique composé des membres du comité de pilotage et de spécialistes compétents :

- pour l'IUFM, d'un représentant du service de la formation continue,
- et pour la Drac, d'un représentant de chaque grand domaine artistique et culturel (patrimoine, arts vivants, conservation-diffusion).

Public : étudiants, enseignants en formation initiale et continue à l'IUFM.

Opérateur principal : IUFM, 186 rue de la Délivrande 14000 Caen, tél. : 02 31 46 70 80, fax : 02 31 93 31 27.

Partenaires : Drac, IUFM, Université, CROUS.

Financement : Drac 11 647 € (formation initiale 6 862 €, formation continue 4 785 €).

Période d'activité : 2002-2003.

Contact : Thierry Arnoux, directeur adjoint de l'IUFM, tél. : 02 31 46 70 86.

Suivi Drac : Ariane Le Carpentier, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Basse-Normandie, tél. : 02 31 38 39 49.

PAYS DE LA LOIRE

Pôle national de ressources Théâtre à Angers

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| Ville | Angers |
| Structure | Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre |

Description

Les pôles nationaux de ressources sont un outil de mutualisation et de démultiplication des moyens, par le partenariat entre un Centre régional de la documentation pédagogique (CRDP), un Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) et une ou plusieurs structure(s) culturelle(s). Leurs missions fondamentales concernent la formation initiale et continue des enseignants, des artistes et des professionnels de la culture, et des intervenants dépendant du ministère de la jeunesse et des sports et du ministère de la ville, la documentation et mise à disposition de ressources et l'animation du réseau des personnes-ressources. Des missions complémentaires, telles l'édition, les études et la recherche peuvent également leur être confiées.

Le pôle national de ressources pour le théâtre d'Angers a été parmi les tout premiers pôles formellement institués. La convention d'objectifs liant le CRDP, l'IUFM et le Nouveau Théâtre d'Angers (NTA), centre dramatique national, a en effet été signée en juillet 2002.

En 2002-2003, plusieurs actions de formation à caractère régional, interrégional ou national ont été lancées, à destination de publics divers, soigneusement ciblés.

Se sont succédées :

- « Mutualisation des ressources documentaires Théâtre en Pays de la Loire » (13-14 mars 2003) ;
- « Le texte de théâtre et sa représentation autour de l'œuvre de Michel Vinaver » (7-8 avril 2003¹) ;
- « Éducation artistique et missions de service public des institutions du spectacle vivant », université d'été (22-26 octobre 2003).

Enfin, la formation intitulée « Les arts dans l'éducation : décentralisation et politiques territoriales » organisée les 16 et 17 décembre 2003 en partenariat avec l'École nationale d'application des cadres territoriaux d'Angers (ENACT) et l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, a réuni cinquante trois participants de l'Éducation nationale (12), de la Culture (19), des collectivités territoriales en formation initiale à l'ENACT (10) et des collectivités territoriales en poste (12).

Cette action avait pour objectif d'une part de réfléchir sur le rôle de chacun des partenaires des collectivités territoriales, des services de l'État et des institutions

¹ Des fiches de présentation précises sur ces 2 actions de formation figurent au *Bilan Formation Théâtre Education - Saison 2002/2003* téléchargeable sur le site du Nouveau Théâtre d'Angers.
<http://www.nta-angers.fr/theatreeducation.html>

culturelles dans le développement de l'éducation artistique (complémentarité, projets, partenariats) et d'autre part de définir des axes de sensibilisation et de formation artistique dans les politiques culturelles des collectivités territoriales.

Public : tous publics concernés par l'éducation artistique et culturelle (enseignants et cadres de l'éducation, artistes et professionnels de la culture, élus et responsables de services éducatifs et culturels de collectivités territoriales, responsables culture des fédérations d'éducation populaire, bibliothécaires et médiathécaires, documentalistes, archivistes...).

Opérateur principal : Nouveau Théâtre d'Angers.

Partenaires : CRDP des Pays de la Loire, IUFM.

Financement : financement paritaire culture-éducation.

Période d'activité : 2002-2003.

Contact : Anne Doteau, Nouveau Théâtre d'Angers, 12 place Imbach, BP 10103, 49101 Angers cedex 2, tél.: 02 41 88 90 08.

Suivi Drac : Jacques Daniel, Drac Pays de la Loire, tél.: 02 40 14 23 74.

Le théâtre du campus universitaire de Nantes

| | |
|------------------|------------|
| Ville | Nantes |
| Structure | Université |
| Domaine | Théâtre |

Description

Le Théâtre Universitaire de Nantes est un atout majeur pour le développement des activités culturelles de l'université. Il contribue à désenclaver le campus, notamment par son ouverture au public nantais, en proposant une programmation professionnelle exigeante et en développant des partenariats forts avec d'autres structures culturelles de l'agglomération (MCLA, ONYX, Studio-théâtre...). Il co-réalise avec ces derniers des spectacles qui peuvent être présentés dans des lieux différents de la ville. Il est fréquenté par le « tout public nantais » (20 000 entrées payantes dont 40 % de spectateurs de la ville).

Par sa singularité, sa proximité avec les étudiants et le milieu universitaire, le TU est devenu un relais nécessaire entre les différents interlocuteurs culturels de la région et les étudiants. Il s'est imposé à Nantes comme un lieu de création singulière, un espace de recherche intellectuelle et esthétique mais aussi un lieu de confrontation artistique et critique. Il est devenu le rendez-vous de « la jeune création nantaise ». Cette orientation est très souvent complémentaire des programmations d'artistes plus confirmés proposées par de nombreuses structures culturelles de la région.

Le TU est inséré dans le réseau culturel professionnel. Véritable « école du spectateur », il incite le public étudiant à fréquenter les salles de spectacles de Nantes ou de la région (billetterie pour le compte des autres lieux, élargissement des abonnements, organisation de rencontres d'auteurs, de metteurs en scène programmés ailleurs...).

Trois principes majeurs ont présidé à la construction de ce théâtre sur le campus :

- coordination entre la formation artistique, l'activité de création artistique et l'animation des campus,
- développement de la vie culturelle de l'université en un lieu privilégié,
- mise en œuvre d'une collaboration entre l'université de Nantes et les diverses instances culturelles et milieux professionnels.

Le Théâtre Universitaire de Nantes a été labellisé « scène conventionnée » en 2001.

La programmation 2002-2003

Le théâtre universitaire a présenté 61 représentations de 20 spectacles professionnels dont « Le rire des asticots » de Cami, « Le grand cahier » d'Agotha Kristof, « Je poussais donc le temps avec l'épaule » de Marcel Proust.

Certains de ces accueils ont été co-réalisés avec la maison de la culture de Loire-Atlantique (4 spectacles pour la saison 2002-2003).

Le TU a reçu également deux créations professionnelles en résidence, de 5 semaines chacune : « Dreyfus » de Jean-Claude Grumberg et « Littoral » de Wajdi Mouawad.

Le TU lieu de formation : actions 2002-2003

Il accueille les enseignements artistiques inscrits dans les différents cursus universitaires et propose par ailleurs, avec le service culturel de l'Université, des ateliers d'art dramatique ouverts à tous les étudiants. Il permet enfin par la mise en place de stages (masterclasses), étroitement liés à la programmation et par celle d'un atelier de création permanent, d'associer création, formation et diffusion. Cette dernière saison, le TU a mis en œuvre un nouvel atelier de création. Les étudiants encadrés et mis en scène par Thierry Pillon, comédien issu du Conservatoire de Paris, ont travaillé l'année durant sur un spectacle qu'ils ont présenté pendant le Festival : « Iphigénie(s) » d'après Racine et Azama.

250 étudiants sont accueillis chaque année et répartis dans les différents ateliers « danse » ou « théâtre ».

Au cours de la saison 2002-2003, le TU a organisé des stages et des rencontres avec les artistes suivants : Jean-Marie Villégier, Bertrand Bossard, Jean Boillot, Nathalie Béasse, Hervé Diasnas, Dominique Boivin, Christophe Rauck, Hervé Guilloteau.

Diffusion

- Le festival étudiant : organisé en fin de saison, il est destiné à recevoir les productions des troupes et groupes universitaires (théâtre, danse, musique, performance et arts plastiques). Il tend à se développer en s'ouvrant à d'autres universités et à de jeunes équipes émergentes. En 2003, 55 spectacles ont été présentés durant les 15 jours du festival.

- Le TU fait vivre un « café culturel » ouvert de 12h à 15h ainsi que les soirs de spectacle. C'est un lieu d'animation du campus, très fréquenté par les étudiants et qui propose une programmation légère (musiques actuelles et expositions).

Public : étudiants et tout public.

Opérateur principal : théâtre universitaire de Nantes.

Partenaires : Drac, Université de Nantes, ville, Conseil général de Loire-Atlantique.

Financement : budget total annuel 632 332 € dont Université 270 955 €, Drac 140 000 €, ville de Nantes 112 000 €, Conseil général de Loire-Atlantique 20 000 €.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Catherine Bizouarn, TU, BP 22228, 44322 Nantes Cedex 3, tél. : 02 40 14 33 34.

Suivi Drac : Jacques Daniel, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Pays de la Loire

PICARDIE

Rencontres - Une école du spectateur

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| Département | Aisne |
| Commune | Fère-en-Tardenois |
| Structure | Compagnie chorégraphique ALIS |
| Domaine artistique et culturel | Danse |

Description

Rencontres propose aux enseignants de l'Aisne (en formation initiale ou continue à l'IUFM) et aux étudiants de l'IUFM de Laon un parcours à la découverte de la scène contemporaine, de la danse, du cirque, du théâtre et des « autres scènes ». Il s'agit dans cette « école du spectateur » de voir de nouveaux spectacles, de confronter, rapprocher, opposer, déceler ressemblances et dissemblances, d'explorer ses facultés de perception, d'organiser son propre système de références. Les spectacles choisis sont proposés pour leurs qualités intrinsèques et pour leur relation au monde d'aujourd'hui.

Pour échapper à une logique consumériste où l'œuvre serait réduite à un produit, *Rencontres* propose, en lien avec les spectacles, des débats et des analyses (à l'IUFM de Laon) où elle invite des théoriciens, des historiens de l'art et des artistes, ainsi Jean-Marc Adolphe, rédacteur en chef de « Mouvement », Stéphane Fiévet, directeur du Salmanazar d'Épernay (et président du SYNDEAC), le chorégraphe hongrois Pal Frenak (en résidence à La Faïencerie de Creil).

En mettant en relation enseignants et artistes qui souhaitent travailler ensemble, *Rencontres* aménage un lieu de discussion qui devient un lieu d'émergence de projets artistiques à l'école.

Le programme *Rencontres* est organisé en partenariat avec l'IUFM de l'Académie d'Amiens, la Drac Picardie, l'Assecarm (en tant que pôle de compétences régionales pour la formation à la musique et à la danse) et L'Échangeur, une association assurant la diffusion de compagnies chorégraphiques en Picardie et qui offre un lieu aménagé pour la pratique de la danse, conventionné avec la Drac.

En partenariat avec les lieux culturels du département, les participants aux *Rencontres* bénéficient de tarifs préférentiels grâce à une carte nominative.

Le programme de cette année, qui propose cinq spectacles essentiellement chorégraphiques (en Picardie et à Reims) et trois rencontres, est directement associé à l'atelier Danse que mène Françoise Davazoglou, professeur d'éducation physique à l'IUFM-centre de Laon. Les séances d'atelier sont ouvertes aux seuls enseignants en formation initiale (une quinzaine).

Les chorégraphes qui interviennent dans les trois ateliers Danse (Dominique Soria, Pierre Fourny, Benoît Bar, Robert Seyfried, Irène Tassebo) sont choisis par Françoise Davazoglou, la Compagnie ALIS et l'Échangeur de Fère-en-Tardenois. Ces ateliers se déroulent hors temps scolaire.

Le parcours des spectacles et des rencontres reste néanmoins ouvert à tout étudiant de l'IUFM et aux professeurs du département.

Public : enseignants en formation initiale et continue à l'IUFM Picardie.

Opérateur principal : Compagnie chorégraphique ALIS.

Partenaires : Drac.

Financement : coût total 13 600 €, dont Drac Picardie 5 000 €, Assecarm 5 000 €, IUFM 2 110 €, participation stagiaires 1 490 €.

Période d'activité : année scolaire 2003-2004.

Contact : Christophe Marquis, compagnie Alis, Route de Dormans 02130 Fère-en-Tardenois, tél. : 03 23 82 21 58, fax : 03 23 82 39 06.

alis@alis-fr.com <http://www.alis-fr.com>

Suivi Drac : Philippe Béra, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Picardie, tél. : 03 22 97 33 37.

POITOU-CHARENTES

Jumelage entre un collège et un Frac - Figures dressées : créatures

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Charente |
| Commune | Angoulême |
| Structure | Fonds régional d'art contemporain Poitou-Charentes |
| Domaine artistique et culturel | Arts plastiques |

Présentation

Le Frac Poitou-Charentes travaille régulièrement depuis 1997 en partenariat avec le collège de la Grande Garenne à Angoulême. Les interventions des artistes sont subventionnées par la Drac, qui en soutient la pertinence et la qualité.

Depuis 2001-2002, le collège, situé en zone d'éducation prioritaire, inscrit ces interventions d'artistes dans le cadre de son projet d'établissement.

En 2003-2004, la plasticienne Frédérique Metzger intervient auprès des élèves autour de l'idée de « créature » dans le cadre du projet d'établissement « Terres d'ici et Terres d'ailleurs ».

Description

Les élèves se rendent ponctuellement au Frac pour chercher de la documentation et visiter les expositions en cours.

À partir de matériaux de récupération, naturels et industriels, collectés par chacun, les élèves fabriquent leur « créature » en variant la matérialité de ces productions. Les fabrications alternent entre propositions individuelles et collectives.

Des exemples d'amorces fictionnelles, littéraires, mythologiques sont proposés et expliqués aux élèves : Frankenstein de Mary Shelley, le Golem, les Villes invisibles d'Italo Calvino.

La plasticienne fait découvrir des œuvres d'artistes contemporains qui deviennent leur propre créature : Matthew Barney aux grandes oreilles, Tony Oursler coincé dans ses bulles, dont les sculptures semblent des créatures venues d'ailleurs, Peter Soriano et ses objets-machines-êtres, Franz West et ses sculptures à porter.

Objectifs

La démarche pédagogique de ce projet est bâtie sur le référentiel des programmes de la classe de 6^{ème} et prend notamment en compte l'intérêt des élèves pour la fabrication d'objets.

Le choix du thème des « créatures » s'intègre dans le contexte global du projet ZEP « Terres d'ici et terres d'ailleurs ». En effet, l'approche de nombreuses références artistiques, notamment celle de l'art africain, justifie ce choix, ainsi que l'ouverture possible vers d'autres productions. Celle des « figures dressées » est destinée à faire sortir les élèves des schémas traditionnels de l'animal et des stéréotypes pour ouvrir le champ de la création.

Cette proposition vise l'acquisition de toutes les notions inhérentes à la création en volume, par une démarche d'exploration : représentation, narration, ressemblance, écart, verticalité, stabilité.

L'intervention de Frédérique Metzger s'intègre à la démarche pédagogique en abordant l'appropriation de l'espace par une construction collective qui investira un lieu du collège et sera présentée ainsi que les travaux réalisés au cours de l'atelier à l'occasion de la fête de fin d'année du collège et de ses journées d'ouverture aux parents d'élèves et au quartier ZEP de La Grande Garenne.

Public : les élèves du collège de la Grande Garenne, ZEP de Basseau à Angoulême.

Opérateur principal : Frac Poitou-Charentes.

Partenaires : Drac, Frac.

Financement : Drac 1 350 € (intervention de la plasticienne).

Période d'activité : octobre 2003 à juin 2004.

Contact : Frac, Isabelle Delamont, tél. : 05 45 92 87 01.

Suivi Drac : Anne-Marie Brochard, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Poitou-Charentes, tél. : 05.49.36.30.30, et Thomas Kocek, conseiller pour les arts plastiques.

Sensibilisation à la mythologie grecque au collège de la Grande Garenne à Angoulême

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Département | Charente |
| Commune | Angoulême |
| Structure | Théâtre d'Angoulême-Scène nationale |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre |

Présentation

Le Théâtre d'Angoulême-Scène nationale, en partenariat (convention sur trois ans signée en 2002) avec le Collège de la Grande Garenne a mis en place une action de sensibilisation à la mythologie grecque dans le cadre du projet d'établissement « Terres d'ici et terres d'ailleurs ».

Sur ce thème, l'atelier de pratique théâtrale explore les techniques du théâtre antique, notamment le travail de masques ainsi que la place et le rôle du chœur dans la tragédie grecque. Le professeur engagé dans le projet enseignant l'histoire, des passerelles entre les cours d'histoire et ceux de pratique théâtrale donnent l'occasion d'explorer autrement ces disciplines.

Deux comédiens, Régina Welk et Marc Legras, en résidence au théâtre, interviennent dans ces ateliers - une heure et demie par semaine - et conduisent un travail de sensibilisation et d'ouverture : travail corporel, travail vocal d'extériorisation, confrontation avec le regard des autres, éveil de la curiosité des collégiens à travers un acte de création professionnel.

Les groupes d'élèves sont invités à assister aux répétitions du spectacle *Vertiges* que Régina Welk crée au Théâtre au cours du festival « La tête dans les nuages ».

Cette ouverture sera complétée par la découverte et l'*appropriation* de la scène nationale lors de visites du théâtre et des différents espaces scéniques. L'histoire du théâtre, les métiers, les compétences qui s'y croisent permettront d'enrichir les composantes de ces ateliers.

Une rencontre avec le sculpteur Jean-Pierre Chauvaud dans son atelier est prévue pour servir de point de départ à un travail de création de masques axé sur la mythologie grecque. Les étapes importantes de l'atelier auront lieu au théâtre.

Public : les élèves de 6^{ème} et de 5ème du collège de la Grande Garenne, ZEP de Basseau à Angoulême.

Opérateur principal : Théâtre d'Angoulême-Scène nationale.

Partenaires : Drac, théâtre d'Angoulême-Scène nationale.

Financement : Drac 10 000 €.

Période d'activité : octobre 2003 à juin 2004.

Contact : Marie-Christine Léger, responsable de la programmation Jeune public au théâtre d'Angoulême, tél. : 05 45 38 61 54.

Suivi Drac : Anne-Marie Brochard, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Poitou-Charentes, tél. : 05.49.36.30.30.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Artistes au lycée à Marseille

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Bouches du Rhône |
| Commune | Marseille |
| Structure | Théâtre du Merlan-Scène nationale de Marseille |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre, Musique |

Description

La résidence de la compagnie Luk'M s'est déroulée en deux temps : du 18 au 22 mars 2003, elle est venue partager avec les élèves du lycée Saint-Exupéry le processus de création du spectacle « La mer intérieure/Voix-Algérie » : Frédérique Wolf-Michaux, metteur en scène et chanteuse, s'est appuyée sur des textes, notamment de Zineb Labidi et Mohammed Dib, consacrés à la condition féminine et à l'intégration.

Du 6 au 31 octobre 2003, la Compagnie Luk'M s'est installée en résidence au lycée, ouvrant les répétitions aux élèves, aux enseignants et aux personnels. Une répétition publique suivie d'un débat a eu lieu chaque vendredi, s'adressant à l'ensemble du lycée ainsi qu'au public du théâtre.

Cinq classes ont bénéficié d'ateliers basés sur des textes contemporains algériens, traversant pratiques théâtrales, musicales et vocales.

Les enseignants ont invité dans leur classe les comédiens et les musiciens de la compagnie pour des lectures et des mises en musique de textes d'auteurs algériens.

Le théâtre du Merlan a organisé lors de la dernière semaine de résidence, pendant les vacances de la Toussaint, des ateliers ouverts aux élèves volontaires ainsi qu'aux jeunes et adultes du quartier. La présence quotidienne de la compagnie a permis des rencontres impromptues entre les artistes, les élèves et les enseignants, qui ont fait la richesse du projet. Les élèves ayant participé à la résidence ou ayant côtoyé de près le processus de création ont pu assister à la représentation publique de la pièce au théâtre du Merlan au mois de décembre.

Public : Lycée Saint-Exupéry de Marseille.

Opérateur principal : Compagnie Luk'M.

Partenaires : Rectorat, Drac.

Financement : Théâtre du Merlan, Conseil régional, Drac.

Période d'activité : du 18 au 22 mars et du 6 au 31 octobre 2003.

Contact : Théâtre du Merlan-Scène nationale, avenue Raimu BP 153 Marseille Cedex 14, tél. : 04 91 11 19 30 contact@theatre-merlan.org

Suivi Drac : Marc Ceccaldi, conseiller pour les affaires interministérielles, européennes et internationales, le cinéma et l'audiovisuel, Drac PACA, tél. : 02 42 16 14 37.

Arts et sciences au service éducatif du musée Gassendi

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Département | Alpes-de-Haute-Provence |
| Commune | Digne-les-Bains |
| Structures | Musée Gassendi, Musée Promenade |
| Domaine artistique et culturel | Musées |

Description

La nouvelle présentation du musée Gassendi à Digne-les-Bains offre un parcours dans le passé et un panorama de nombreuses disciplines procédant des sciences, de l'histoire et des beaux-arts, à partir de collections encyclopédiques qui ont fait l'histoire du musée, mais également d'œuvres contemporaines. Les œuvres récentes interagissent avec les collections anciennes et elles établissent des passerelles entre les sciences et les arts à travers les notions de lieu, de paysage, de nature et de ruralité.

Des ateliers pédagogiques ont été mis en place à la rentrée scolaire 2003-2004 autour des œuvres du « Sentier de l'eau » du Musée Promenade Saint-Benoît situé dans la réserve géologique et parcouru d'œuvres contemporaines in situ. Les élèves du pays dignois et ceux des classes découverte ont été initiés à l'art contemporain et notamment au Land Art. Ils se sont improvisés artistes le temps de la fabrication, à l'instar d'Andy Goldsworthy, d'un cairn en galet ou d'une forme serpentine à même le sol, à l'aide de matériaux naturels trouvés sur place (feuilles, morceaux de bois ou d'écorce, fleurs...).

Un travail en partenariat avec l'IUFM s'est poursuivi, toujours autour des œuvres du « Sentier de l'eau » mais aussi des expositions temporaires de la galerie du Cairn - par exemple celles de l'artiste américain Mark Dion et du groupe italien Vedovamazzei) - dans le cadre de la formation initiale et continue des professeurs des écoles, lycées et collèges. Les étudiants des Beaux-Arts ont également suivi les visites des expositions temporaires.

D'autres interventions ont eu lieu dans le cadre des préparations aux concours de la fonction publique (notamment celui d'attaché de la conservation) organisées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Les visites portaient sur les expositions temporaires et sur la gestion de structures comme la galerie du Cairn.

Public : tous les scolaires de la maternelle au lycée, étudiants de l'IUFM, des Beaux-Arts, personnes inscrites au concours d'attaché de la conservation du CNFPT.

Opérateurs : Musée et Galerie du Cairn.

Partenaires : Inspection académique, ville de Digne, Drac.

Financement : Drac 18 000 € en 2004 pour le poste de médiateur, ville 12 200 €.

Période d'activité : année scolaire.

Contact : Musée Gassendi, Christelle Nicolas (médiatrice), 15 rue de la Grande Fontaine 04000 Digne, tél. : 04 92 31 45 29.

Suivi Drac : Marc Ceccaldi, conseiller pour les affaires interministérielles, européennes et internationales, le cinéma et l'audiovisuel, Drac PACA, tél. : 02 42 16 14 37.

LA RÉUNION

Sensibilisation à l'architecture

| | |
|---------------------------------------|--|
| Commune | Tout le département |
| Structure | Conseil pour l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement (CAUE) |
| Domaine artistique et culturel | Architecture |

Description

Les objectifs du programme de sensibilisation à l'architecture conduit par le CAUE ont été formulés comme suit :

- aider l'enfant à construire son rapport à l'environnement avec son propre corps : regarder, toucher, habiter, parcourir, se situer, mesurer,
- donner l'envie d'être acteur de son environnement : comprendre pour apprécier, respecter et agir,
- ne pas faire des architectes en herbe mais favoriser l'émergence d'un regard sensible et critique sur son cadre de vie,
- dédramatiser le rapport à l'architecte détenteur d'un savoir et à l'architecture, notamment contemporaine,
- favoriser le dialogue entre les concepteurs d'espaces ou de villes et les futurs usagers,
- constituer des outils pédagogiques : en 2003-2004, une mallette pédagogique pour le primaire sur les cases créoles, l'année suivante, une mallette pédagogique pour le secondaire.

Public : enseignants, architectes et élèves (une douzaine de classes à Pac et une quinzaine d'ateliers en lycées et collèges).

Opérateur principal : CAUE.

Partenaires : Rectorat, Drac, Conseil régional, Conseil général.

Financement : pour la réalisation d'outils pédagogiques : Drac, Conseil régional, Conseil général 15 000 € en 2004 (conventions triennales) ; pour les projets : Drac 40 000 €.

Période d'activité : août 2003 à juillet 2004.

Contact : CAUE, Frédéric Jacquemard, tél. : 02 62 21 60 86 caue974@wanadoo.fr

Suivi Drac : Jean-Pierre Walther, conseiller pour l'éducation artistique, Drac Réunion, tél: 02 62 21 94 47.

RHÔNE-ALPES

Adopter son patrimoine

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Ain |
| Communes | Meximieux, Montrevel-en-Bresse, Arbent, Culoz, Ambérieu, Cibeins |
| Domaine artistique et culturel | Patrimoine et environnement |

Présentation

En étroite collaboration avec le service de l'éducation artistique de la Drac et la direction des affaires culturelles du Conseil général de l'Ain, la mission départementale Action culturelle & éducation artistique de l'Inspection académique a proposé la mise en œuvre d'une charte pour une éducation au patrimoine dans le cadre d'*Adopter son patrimoine* (conformément à la circulaire du 22 avril 2002 du ministère de l'éducation nationale), définissant des objectifs et des modalités d'action dans le cadre d'un programme départemental.

Compte tenu des richesses patrimoniales du département de l'Ain et de l'intérêt pédagogique et citoyen que représente l'idée fédératrice d'« adoption du patrimoine » par les écoliers, les collégiens et les lycéens, le groupe de pilotage a œuvré pour adapter les orientations nationales aux richesses et ressources locales.

La charte signée par la Drac, l'Inspection académique et le département de l'Ain précise les objectifs de cette démarche originale d'*adoption*. Il s'agit de renforcer le partenariat entre les institutions signataires et de donner un cadre aux projets réunissant établissements scolaires et institutions culturelles. Ces objectifs se déclinent selon trois axes : les actions menées avec les élèves, les actions de formation et la réflexion sur les outils pédagogiques.

La convention fixe les caractéristiques de l'*adoption* par le choix du contexte patrimonial du département :

- l'architecture (religieuse, vernaculaire, militaire, civile) et le patrimoine mobilier,
- les traces de frontières et d'échanges (sites, langues, droits, coutumes, usages et personnages),
- les milieux naturels et les paysages,
- les apports scientifiques, techniques et industriels, la gastronomie,
- les lieux d'histoire et de mémoire, du néolithique au XXIème siècle.

Les actions d'éducation au patrimoine concernent les sites suivants :

- le quartier des Yvrollets et le collège Vaugelas,
- la ferme du Sougey et le collège de l'Huppe,
- la Grande vapeur (Oyonnax) et le collège Jean Rostand,
- le Jourdan et le collège Henri Dunant,
- les marais de Lavours et le collège Henri Dunant,
- Secretz, regretz, la musique de Marguerite d'Autriche et le collège Louise de Savoie.

Un outil pédagogique, la mallette « Adopter les pigeonniers de l'Ain », a été réalisé par le lycée agricole de Cibeins.

Un exemple de projet : le musée de la Bresse-Domaine des Planons et le collège de l'Huppe à Montrevel-en-Bresse

En 2003-2004, dans le cadre d'un itinéraire de découverte, 80 élèves des classes de 5^{ème} du collège de l'Huppe suivent le chantier d'extension du musée de la Bresse-domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, visant le redéploiement des collections départementales et des services d'accueil. Le projet concerne la construction d'un bâtiment contemporain de 3300 m² ainsi que son intégration avec le monument historique par la mise en place d'un nouveau parcours de visite.

Ce projet permet aux élèves :

- de se familiariser avec le patrimoine présenté au musée autour des thèmes de l'architecture, de la vie domestique, des ressources techniques et du paysage,
- de connaître les métiers et les étapes des travaux sur les collections de la Conservation départementale-musées des pays de l'Ain (Bourg-en-Bresse) pour découvrir la « face cachée » du musée (inventaire, traitement documentaire, restauration, conditions de transport et de conservation...).

Il donne lieu à la réalisation, par les élèves, de panneaux d'exposition retraçant les grands axes de leurs travaux au musée de la Bresse-domaine des Planons et à la Conservation départementale-musées des pays de l'Ain, incluant photographies et vidéos réalisées sur les sites. Les élèves abordent ainsi la démarche de recherche et d'installation muséographique (rigueur des contenus, présentation soignée, complémentarité des sources...). Cette exposition sera installée au collège et certains panneaux seront présentés au musée de la Bresse-domaine des Planons.

Formations préalables : deux journées de formation réunissant les partenaires culturels et les enseignants le mercredi 10 mars 2004 au LEGTA Edouard Herriot à Cibeins et le mercredi 12 mai 2004 à la ferme du Sougey de Montrevel-en-Bresse.

Public : élèves de six collèges de l'Ain dont certains en territoire défavorisé, 2 classes de 4^{ème}, une 3^{ème} d'insertion, 2 classes de 5^{ème}, trois classes de 6^{ème} (dont 2 classes à Pac), élèves du lycée agricole de Cibeins.

Partenaires : archives départementales, CAUE de l'Ain, monastère royal de Brou, musée du peigne et de la plasturgie, musées des pays de l'Ain, patrimoine des pays de l'Ain (PPA), service du patrimoine immobilier et mobilier du Conseil général, services patrimoniaux du ministère de la culture en région.

Financement : Drac 10 000 €, département de l'Ain, Rectorat et Inspection académique.

Période d'activité : 2004.

Contact : Françoise Collet, coordinatrice départementale à l'Inspection académique, mission action culturelle et éducation artistique, 3 rue La Fontaine 01000 Bourg-en-Bresse,
tél. : 04 74 45 58 80 ce.IAO1-acea@ac-lyon.fr

Suivi Drac : Marie-France Lefebvre, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Rhône-Alpes, tél. : 04 72 00 44 11 et 44 17.

Les Arts et les autres

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Savoie |
| Commune | 44 communes et 10 structures intercommunales |
| Structure | Association « Danse et Musique en Savoie » |
| Domaine artistique et culturel | Musique, danse, arts plastiques |

Description

Ce projet départemental pluridisciplinaire, dont l'association Danse et Musique en Savoie est l'opérateur, se propose de rapprocher le monde de la culture et celui de l'éducation, le monde de la jeunesse et celui des adultes artistes professionnels ou amateurs.

En partenariat avec le Conseil général, les communes, la Drac et l'Inspection académique, l'association programme un ensemble ambitieux d'événements et de rencontres artistiques dont le cadre est fixé par la charte départementale « pour l'expression artistique de l'enfant et de l'adolescent », conclue en 2001 entre la Drac, le Conseil général de Savoie, l'Inspection académique et l'ADMS pour une durée de trois ans.

L'ensemble des structures de production et de diffusion de la musique et de la danse en Savoie sont les partenaires privilégiés de cette démarche.

Les objectifs : développer toutes les formes de pratiques musicales et chorégraphiques, encourager la pluridisciplinarité artistique, favoriser les rencontres avec les artistes par la formation de formateurs, investir de nouveaux lieux de pratique, créer des espaces de réflexion et d'organisation autour de la médiation culturelle.

Les publics : les élèves de la maternelle à l'université, les enseignants, les professeurs de musique et de danse, les éducateurs et animateurs de projets jeunesse...

Les rencontres : un ensemble vocal et une chorale d'établissement scolaire, des enfants instrumentistes et des enfants danseurs, un orchestre d'école de musique et une classe maternelle en création instrumentale.....

Le programme : 65 projets artistiques, 11 ateliers de formation (83 heures de formation, 150 stagiaires), spectacles itinérants et la participation de plus de 100 artistes et compagnies dont 21 scènes départementales.

Les restitutions : une exposition, « Petites mémoires », confiée à Fabienne Burdin, chargée de mission ADMS, débutera le 18 juin 2004 au château des ducs de Savoie.

Les perspectives :

- un colloque national, « La pratique artistique des enfants et des adolescents dans un projet culturel et artistique », regroupant les acteurs des événements et des représentants d'autres départements ;
- une publication, « 10 ans de pratiques artistiques en Savoie », confiée à Cécile Sotiras, chargée de mission ADMS.

Public : les élèves (~ 5 000) de 50 écoles maternelles et élémentaires, de 14 collèges, de trois lycées, de 16 écoles de musique dont l'ENMDAD de Chambéry.

Opérateur principal : association « Danse et musique en Savoie » (ADMS).

Partenaires : Drac, Inspection académique, DDJS, Conseil général, 44 communes et dix structures intercommunales et structures culturelles associées.

Financement : Drac 60 000 €.

Période d'activité : septembre 2003 à juin 2004.

Contacts : Jean-Pierre Ruffier, IA adjoint, tél. : 04 79 69 16 36.

Pierre Boutin, directeur de l'ADMS, tél. : 04 79 70 42 81.

Suivi Drac : Marie-France Lefebvre, conseillère pour l'éducation artistique, Drac Rhône-Alpes, tél. : 04 72 00 44 11 et 44 17.

Les actions d'éducation artistique du théâtre de la Renaissance à Oullins

| | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| Département | Rhône |
| Commune | Oullins |
| Structure | Théâtre de la Renaissance |
| Domaine artistique et culturel | Théâtre |

Description

Le théâtre de la Renaissance (scène conventionnée), en collaboration avec deux compagnies en résidence ainsi que des musiciens intervenants, a engagé un chantier d'éducation artistique en direction des élèves d'écoles primaires (dont certains en très grande difficulté), de collèges et de lycées (dont un lycée professionnel) et de certains de leurs enseignants, soit 1 750 élèves de 61 classes de 25 établissements primaires et secondaires, ainsi que des étudiants de l'université de Lyon 2, de l'IUFM et d'hypokhâgne.

Le projet artistique en direction des élèves des 1^{er} et 2^d degrés

Il s'articule autour de deux thèmes :

- Le théâtre et les formes nouvelles. Explorer, expérimenter le théâtre sous toutes ses formes sont les composantes de chaque projet - un par classe, appuyé chacun sur une œuvre différente : *La théorie de la démarche* d'après Balzac, *L'Ombre* d'après Andersen (théâtre d'objets), *Faust* d'après Goethe... Ces parcours s'attachent à faire découvrir la complexité du langage théâtral (texte, gestuelle, espace, couleurs, formes, sons). L'initiation est prévue autour de trois axes : la pratique de l'écriture en collaboration avec les artistes intervenants à partir de textes choisis en relation avec le spectacle programmé à la Renaissance, la pratique du jeu scénique et celle de la mise en scène.

Une démarche de formation du spectateur complète cette action et donne aux élèves des outils d'analyse et de critique.

- Le théâtre et la musique : autour de trois créations de comédie musicale et du *Petit Chaperon rouge* de Georges Aperghis (théâtre musical), en collaboration avec la Compagnie Ecuador et celle de La Boulangerie, (en résidence à la Renaissance). La démarche s'articule autour de l'exploration du langage de la comédie musicale et du développement de la prise de conscience corporelle et mentale de l'enfant par le geste et l'espace, la voix, dans l'espace sonore et le temps musical.

Exemple de projet : un parcours d'approfondissement de la comédie musicale avec huit élèves en très grande difficulté d'une classe de DSA (Dispositif de Socialisation et d'Apprentissage) d'un collège. Cet atelier a été initié par leurs professeurs afin de permettre aux élèves une meilleure intégration.

Dans un premier temps, l'objectif est de définir les sensibilités et personnalités propres à chaque élève en les initiant aux disciplines de la scène, à travers différents exercices pour développer le sens de la création et la mise en jeu du corps.

Le travail est mené dans l'école et au théâtre afin de donner plus d'autonomie aux participants vis-à-vis du contexte scolaire.

Il sera ensuite proposé aux élèves de travailler avec l'ensemble de l'équipe de la Cie La Boulangerie (équipe artistique, technique, administrative), en mars 2003, à l'occasion de la création de *La sublime revanche*.

L'atelier se déroule en 28 séances de deux heures partagées par l'intervenant extérieur.

En parallèle, le même groupe d'élèves participe à la création d'un spectacle mis en scène par leur professeur d'EPS.

Le projet en direction des enseignants

- En partenariat avec l'opéra de Lyon, une formation d'une demi-journée avec des musiciens de l'opéra et la marionnettiste Emilie Valentin autour de « Philémon et Baucis » de Joseph Haydn (programmé au théâtre) pour 22 enseignants de 8 établissements participant aux ateliers.
- Un stage pour 11 enseignants de quatre établissements sur le thème de la comédie musicale, comprenant plusieurs ateliers : musical, chorégraphique et mise en scène, animés par Bernard Yannotta, Violaine Véricel et Jean Lacornerie.

Les actions culturelles en direction de l'enseignement supérieur

- À l'IUFM avec lequel le théâtre a signé une convention de partenariat reconduite en 2003-2004 : 5 ateliers et une école du spectateur en 3 séances ;
- à l'Université Lumière Lyon 2, un module « Culture et expression » pour une vingtaine de groupes de 25 à 40 étudiants ;
- avec l'Hypokhâgne du lycée E. Herriot (option théâtre ouverte en septembre 2003), un projet inscrit dans la mission du théâtre ;
- actions auprès d'un public particulier avec la mission Handicap de l'université Lyon 2.

Public : Élèves d'établissements primaires et secondaires, enseignants en formation et étudiants à l'IUFM, étudiants (Hypokhâgne, université Lyon 2), étudiants mal entendants.

Opérateur principal : Théâtre de la Renaissance, 7 rue Orsel, 69600 Oullins, tél. : 04 72 39 74 91- theatre.renaissance@ville-oullins.fr

Partenaires : Drac, théâtre de la Renaissance, IUFM, Université Lumière Lyon 2, Compagnies Ecuador et La Boulangerie.

Financement : Drac 33 000 €.

Période d'activité : 2003-2004.

Contact : Danièle Delayre, responsable action culturelle, théâtre de la Renaissance, tél. 04 72 39 74 91.

Suivi Drac : Marie-France Lefebvre, Drac Rhône-Alpes, conseillère pour l'éducation artistique, tél. : 04 72 00 44 11 et 44 17.

Le centre national de ressources Petite Enfance

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Rhône |
| Commune | Lyon |
| Structure | Centre national de ressources Petite Enfance |
| Thématique | Petite enfance |
| Domaine artistique et culturel | Pluridisciplinaire |

Description

En 2002 a été signée une convention entre la Drac, l'Académie de Lyon, le CNDP, la ville de Lyon et la caisse des écoles de la ville de Lyon pour la mise en place d'un centre national de ressources, de recherches et de pratiques pour la petite enfance dans le domaine de l'art et de la culture.

Ce centre, implanté à Lyon, développe une démarche pédagogique originale qui consiste à confronter recherches théoriques et pratiques concernant le rapport de l'enfant à l'art, notamment dans les écoles maternelles françaises, en articulation avec les structures de la petite enfance.

Les projets reposent sur le développement de productions artistiques dans l'une des dominantes suivantes :

- le corps et la voix : le travail corporel sur le mouvement, l'espace, le son, la musicalité ;
- la parole et le récit : les littératures écrites , orales et théâtrales ;
- l'environnement : les arts visuels, relations à l'espace.

Les enseignants et les artistes engagés dans ce dispositif ont bénéficié d'une formation soutenue et notamment, en 2002, d'un voyage d'études à Reggio Emilia, ville italienne qui a développé avec beaucoup de succès l'éducation artistique auprès des jeunes enfants. Les projets artistiques développent une approche sensible qui s'appuie sur l'expérimentation sensorielle et l'apprentissage des langages impliqués dans la création artistique.

Les projets se déroulent autour de la présence de l'artiste dans l'école maternelle (12 heures par semaine au long de l'année), en concertation avec les enseignants et le personnel de l'école et en rapports étroits avec des structures artistiques et culturelles afin de découvrir la réalité de la production artistique.

En 2003-2004, dix artistes (photographes, plasticiens, danseuse, musiciens) interviennent dans dix écoles maternelles (soit 1236 enfants dans 49 classes) situées très majoritairement dans des quartiers défavorisés (REP, DSU) de Lyon.

Un exemple de projet : à l'École Chapeau rouge, située en zone REP, le projet « La nature au quotidien » de la plasticienne Céline Dodelin concerne le plus gros effectif des écoles engagées dans ce programme (206 enfants).

Céline Dodelin, diplômée de l'école des Beaux-Arts de Nancy, a déjà réalisé différentes expositions en relation avec le thème du jardin. Elle travaille au sein d'un collectif d'artistes lyonnais "Traversant 3", composé de musiciens, comédiens, plasticiens et d'un metteur en scène. L'artiste propose de sensibiliser les enfants à la nature en ville, d'affiner leur regard sur l'environnement et de développer leur imaginaire afin d'appréhender autrement leur quotidien. Les enfants réalisent de petits jardins dans l'école, des installations dans le quartier et des répertoires sensoriels dans les classes, avec une participation ponctuelle d'artistes du collectif.

Un colloque au terme de la première année : le 31 mars 2004, le centre de ressources « Enfance, art et langage » a organisé une journée de réflexion intitulée « L'art au cœur des apprentissages, des artistes à l'école maternelle » pour dégager les premières leçons de cette expérience lyonnaise en l'inscrivant dans une perspective de réflexion et de recherche sur « Éducation artistique et petite enfance ».

Une exposition a mis en espace les résultats de ces différents ateliers. Lors du colloque sont intervenus des psychanalystes, des philosophes, des artistes, des pédagogues afin de discuter de l'intérêt de l'intervention des artistes au sein des écoles maternelles, auprès des élèves, des enseignants et des autres personnels.

Public : 1 236 élèves de 49 classes d'écoles maternelles de Lyon.

Opérateur principal : caisse des écoles de la ville de Lyon.

Partenaires : Drac, Inspection académique, IUFM, Rectorat, ville de Lyon, CRDP.

Financement : Drac 76 225 € (2004), CNDP, ville de Lyon.

Période d'activité : année scolaire.

Contact : Virginie Retornaz, centre Enfance et langages, palais Saint-Jean, 4 avenue Adolphe Max 69005 Lyon, tél. : 04 78 38 62 14, enfance-art-langages-@mairie-lyon.fr

Suivi Drac : Marie-France Lefebvre, Drac Rhône-Alpes, conseillère pour l'éducation artistique, tél. : 04 72 00 44 17.

Une démarche de culture scientifique en collège

| | |
|---------------------------------------|--|
| Département | Loire |
| Commune | Saint-Étienne |
| Structure | La Rotonde, centre de culture scientifique, technique et industrielle de Saint-Étienne & Loire |
| Domaine artistique et culturel | Culture scientifique, technique et industrielle |

Description

Objectif sciences

Si à l'école primaire, les actions menées dans le cadre du plan de rénovation des sciences inspirées de la démarche « La main à la pâte » sensibilisent les enfants à la démarche scientifique, cette sensibilisation semble se perdre au collège alors que doivent s'opérer les premiers choix d'orientation.

Afin de susciter un intérêt pour les matières scientifiques et d'associer les sciences au bagage culturel de tous, une action d'envergure a été initiée par le Rectorat de Lyon et est actuellement testée dans le département de la Loire.

Cette démarche est menée conjointement par le représentant de la DAAC dans la Loire et le CCSTI La Rotonde.

La rencontre entre chercheurs et élèves souhaitée par les enseignants et La Rotonde s'avère toutefois difficile à mettre en place en raison du peu de disponibilité des chercheurs. Il a donc été fait appel à de jeunes chercheurs, des doctorants et des moniteurs.

Les collèges impliqués

Six collèges de la Loire : Collège Massenet Fourneyron, Le Chambon-Feugerolles Collège des Monts du Matin, Panissières Collège François Truffaut, Rive-de-Gier Collège Jean de La Fontaine, Roanne Collège Jean Dasté, Saint-Étienne Collège Pierre et Marie Curie, La Talaudière).

Les collèges choisissent deux, trois ou quatre actions parmi les cinq proposées. Une aide de 1 200 € est attribuée aux établissements pour financer l'opération.

Une journée de stage a permis en avril 2004 de réunir l'ensemble des participants enseignants et principaux des collèges. Un bilan sera effectué en juin afin d'envisager une poursuite à l'action.

Les types d'actions mises en place dans le cadre de l'opération « Objectif Sciences » en quelques grands axes, proposés au cours de cette année de test :

- Théâtre de sciences : représentations théâtrales dans le cadre du festival « Scènes de méninges » organisé par La Rotonde, proposées au collège. (deux collèges)
- Exposition « Balade dans l'évolution » : objets du quotidien détournés, fossiles, moulages et reconstitutions illustrant de manière humoristique l'origine extra-

terrestre et l'évolution de la vie sur notre planète ainsi que les temps forts de l'histoire géologique du département de la Loire. L'exposition est installée au collège pour une durée choisie par l'établissement, en général deux semaines. (cinq collèges)

- Sciences et cinéma, mini-festival du film scientifique avec projection d'une série de quatre ou cinq films courts portant sur des thématiques traitées dans les IDD, les classes à Pac ou l'atelier du collège. Les élèves présentent les films se rapportant à leurs propres sujets d'étude (séances de deux heures pour un public limité à deux classes) ou présentent aux autres les travaux qu'ils sont en train de conduire. Les films sont choisis parmi les ressources cinématographiques de grands établissements scientifiques ou dans la dernière sélection du Festival du film scientifique d'Oullins. (deux collèges)
- Expérimentarium : un chercheur de l'école doctorale de l'École des Mines ou de l'Université vient au collège réaliser une manipulation sur un thème convenu avec les enseignants et intervient à la demande sur l'activité professionnelle du chercheur scientifique (formation, méthodes de recherche, carrière...). Intervention d'une heure pour une classe. Plusieurs interventions sont organisées simultanément pour une meilleure gestion des groupes et des emplois du temps. (quatre collèges)
- Orientation : diverses activités proposées aux élèves de 3^{ème} ont pour objectif de montrer la diversité et la réalité des métiers scientifiques : accueil de chercheurs et de professionnels venus parler de leurs métiers ; projection de films sur les métiers des sciences. Intervention du CIO sur les filières de formation. (trois collèges)
- Diffusion des réalisations : présentation publique par des élèves des travaux conduits au collège dans le cadre du Printemps des Projets organisé à Saint-Étienne. (trois collèges)

Printemps des projets et Kermesse des sciences : valorisation de projets scientifiques et techniques

Dans le cadre de ses actions de culture scientifique, La Rotonde initie et soutient des démarches de sciences et techniques réalisées par des jeunes de 5 à 20 ans en milieu scolaire ou associatif. Ces projets sont ensuite présentés au public et, ainsi, valorisés à l'occasion de manifestations organisées avec le soutien de la direction départementale de la jeunesse et des sports et de l'Inspection académique de la Loire.

- Le Printemps des Projets s'adresse à tout groupe de jeunes de 5 à 20 ans menant un projet scientifique ou technique quel que soit le thème et le contexte : scolaire (classe à Pac, IDD, APS, TPE, PPCP...) ou associatif (centres de loisirs, accueil péri-scolaire, CEL, centres sociaux, amicales laïques, clubs...).
- La Kermesse des Sciences s'adresse à des enfants âgés de dix ans et plus (cycle 3, 6ème et 5ème). Cette initiative de La Rotonde permet de développer et de confronter des projets de création (robots filoguidés - électricité et mécanique -, engins à réaction en tous genres -fusées, dragsters, manèges...- ou toute autre réalisation mue par une énergie renouvelable).

Afin d'aider à la mise en place de ce type d'activités, La Rotonde et la DDJS Loire fournissent gratuitement à chaque équipe participante un kit de matériel de base (Robot ou Action/Réaction).

Les groupes s'inscrivant dans le cadre de la Kermesse des Sciences disposent également d'un cahier des charges leur donnant conseils techniques et logistiques concernant la réalisation des engins et les informant sur le déroulement des compétitions lors de la

manifestation publique. Enfin, sur rendez-vous, les groupes bénéficient d'une rencontre avec l'équipe de la Rotonde et de démonstrations pour lancer le projet.

Public : Élèves de six collèges de la Loire.

Opérateur principal : La Rotonde, centre de culture scientifique, technique et industrielle.

Partenaires : Drac, école nationale supérieure des Mines Saint-Étienne, direction départementale Jeunesse et Sports, Inspection académique de la Loire.

Période d'activité : 2004.

Contact : Hervé Jacquemin, directeur du CCSTI La Rotonde, tél. : 04 77 42 02 65 jacquemin@emse.fr, Ségolène Géry, médiatrice scientifique, tél. : 04 77 42 02 05 gery@emse.fr www.emse.fr/larotonde

Suivi Drac : Jean-Claude Diaz, conseiller sciences et techniques, Drac Rhône-Alpes, tél. : 04 72 00 44 25 jean-claude.diaz@culture.gouv.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

Formation de musiciens intervenants à Nouméa

Structure École territoriale de musique de Nouvelle-Calédonie

Domaine artistique et culturel Musique

Description

L'école territoriale de musique située à Nouméa - l'ETM, établissement classé école nationale de musique - se donne pour mission de former des musiciens intervenants capables d'animer des centres d'initiation à la musique, de conseiller des jeunes désireux de pratiquer les musiques actuelles ou d'intervenir pour des organismes constitués auprès des collectivités locales.

À l'issue d'une formation de trois années dispensée dans les locaux de l'ETM à Nouméa à raison de 210 heures par an, il est proposé l'obtention d'un certificat de musicien intervenant territorial.

Le CMIT valide des compétences musicales et pédagogiques dans les disciplines des musiques actuelles (qualification de niveau IV).

L'ensemble des enseignements fait l'objet d'une évaluation continue et d'une évaluation terminale comptant chacune pour 50 % de la note finale.

Les études comprennent quatre domaines d'enseignement hebdomadaires :

- théorie, culture, formation musicale,
- pratique instrumentale dominante,
- pratique instrumentale complémentaire,
- pratique collective et création.

À ces quatre matières principales s'ajoutent des matières complémentaires :

- technique vocale,
- pédagogie,
- stages divers pendant la durée des études, pour acquérir des spécialités : technique de la guitare électrique, de la basse, connaissance de l'arrangement ou du son.

La formation de musiciens intervenants initiée en 2002 se poursuit en 2004. La troisième année sera marquée en novembre prochain par la délivrance des premiers diplômes. Douze candidats entrent en troisième et dernière année de formation et dans le même temps, dix nouveaux étudiants en première année ont été accueillis au mois de mars.

On constate un véritable engouement de la part des provinces et du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour cette formation. Plusieurs étudiants ont d'ores et déjà des perspectives d'embauche par la Province Nord et la Province Sud dans les centres d'enseignement musical de proximité consacrés aux musiques actuelles qui sont en train

d'ouvrir (Houaïllou, Poindimié, Koné, Koumac et Hienghène pour la Province Nord; Mare et Lifou pour la Province des Iles; La Foa, Bourail, Mont-Dore, Paita et Dumbea pour la Province Sud).

La validation du cursus par le MCC est à présent effective (DMDTS, Inspection de la musique) et le partenariat avec le CFMI de Poitiers est officialisé. À cet effet, le directeur de cet établissement sera le Président du jury de délivrance des premiers CMIT en novembre 2004 à Nouméa.

La mission aux affaires culturelles participe à hauteur de 45 % au financement de cette formation. Les collectivités locales ou les établissements demandeurs financent pour leur part les 50 % restant en fonction du nombre de leurs étudiants. La Drac essaie de plus en plus de prendre des candidats soutenus par des structures dans le but de leur assurer un débouché professionnel.

Public : musiciens.

Opérateur principal : école territoriale de musique de Nouméa.

Partenaires : CFMI de Poitiers, responsables Christophe Vuillemin, Chantal Pelhate 85, route du Deffend, 86550 Mignaloux-Beauvoir, tél. : 05 49 52 00 16, fax : 05 49 46 30 27.

Financement : budget de la formation 2004 145 460 € dont État 67 040 € ; provinces nord et des Iles, la région de Nouvelle-Calédonie, la ville de Nouméa.

Période d'activité : 2002-2003, 2003-2004.

Contact : Jean-Pierre Cabée, directeur de l'ENM, tél. : 00 687 24 63 15.

Suivi Drac : Pascale Deplanque, délégation aux affaires culturelles de Nouvelle-Calédonie, conseillère pour l'éducation artistique, tél. : 687 24 21 83, fax : 687 24 21 80.